Politiques interrégionales d'accueil dans le Massif Central

Analyse d'impact

A. Bonniot, S. Bouayad-Agha, F. Brun, P. Deschellette, J.-C. Dissart, N. Guiffant, M. Guillot, M.A. Lenain, E. Perret, S. Tanguy, S. Terra, S. Truchet, N. Turpin, L. Védrine, D. Vollet

Résumé

Parmi les initiatives soutenues par la politique interrégionale de Massif, la politique d'accueil joue un rôle particulier. Organisées « au fil de l'eau » ou sur appel d'offre, les actions soutenues par la politique d'accueil ont toutes un caractère interrégional. Leurs bénéficiaires finaux sont très variés (de l'entrepreneur individuel à la collectivité territoriale) et les échelles d'action des différents projets s'interpénètrent.

Notre objectif est de déterminer l'effet propre des politiques d'accueil du Massif Central sur l'évolution des migrations à destination des territoires bénéficiaires, en tenant compte du fait que ces actions ont eu lieu sur un massif hétérogène en termes de migrations, ont débuté à des périodes différentes, et peuvent avoir des effets de débordements sur les territoires attenant ceux bénéficiant directement de la politique.

Pour mesurer l'impact des politiques d'accueil sur les mouvements migratoires du Massif, nous avons tout d'abord analysé ces mouvements, puis effectué une mesure à l'échelle départementale, avant de mesurer leur impact au niveau communal. La pertinence et l'efficacité (abordée notamment en termes d'effets de débordement) de la politique ont enfin été approfondies de façon qualitative.

Sur les territoires où une politique d'accueil est pratiquée depuis plusieurs années, un effet en termes de migrations a pu être mis en évidence : c'est le cas notamment pour les actions à l'échelle du département de la Haute Vienne et pour les actions du Conseil Régional du Limousin à l'échelle des communes. Si la relative jeunesse de nombreuses actions rend difficile une estimation précise de leur impact en termes de migrations, les méthodes utilisées et les métriques élaborées lors de cette étude permettront cependant d'estimer cet impact lorsque l'on aura quelques années de recul. L'évaluation des effets des politiques d'accueil ne se limite pas à une estimation des effets propres en matière d'accueil de populations mais intègre également des effets plus larges en matière de structuration de l'organisation des acteurs locaux et d'accroissement du capital social, qui constituent autant d'externalités positives de ces politiques d'accueil.

Mots clefs : migrations, attractivité, dynamiques rurales, évaluation

Abstract

In France, 9 interregional ERDF-funded programs covering the mountain massifs and river basins were rolled out for 2007-2013. These programs, which have been implemented in areas with widely ranging geographic sizes and numbers of partner regions, have been granted a total of approximately 200 million in European credits. The Massif Central interregional program is one of these 9 programs. Among the initiatives supported by the Massif Interregional policies, the accommodation policy played a special role. Funded projects include both those that are essentially interregional and implemented on an interdepartemental or interregional scale, and more localized operations that offer interregional added value (either as part of a concerted strategy or by serving as an experiment that can be transferred to the rest of the territory involved in cooperation).

Our goal is to determine the specific effect of the Massif central accommodation policies on the evolution of the migrations towards the territories that benefited from the policies. We included in the analysis several refinements : the actions have been implemented in heterogeneous areas in terms of migrations, the period of implementation differ from one are to another, and the policies may have spillover effects on the territories adjacent to those that directly benefit from them.

To measure the impact of policies on migration towards and from the Massif Central, we first analyzed these movements, performed a measure at the departmental level, before measuring the impact at local level. The relevance, and efficiency (discussed particularly in terms of spillover effects) of the policies were finally deepened qualitatively.

On the territories where an accommodation policy is implemented for several years, an effect in terms of migration has been highlighted: this is particularly the case for actions in place in the department of Haute Vienne and the actions of the Limousin Regional Council at the level of municipalities. The relative youth of many other actions makes it difficult to estimate accurately their impact in terms of migration. However, the methods and metrics developed in this study enable estimate this impact, once data are gathered on a sufficiently large time period.

The types and instruments of interregional governance implemented by the policy had a decisive impact with regard to building cooperation, one that is strongest in those territories where cooperation is most recent. From the partners' perspective, they provided a framework that not only brings all of the partners together and facilitates communication and

coordination, and thus the building of shared policies and projects, but also helps to create interregional momentum and to raise awareness of shared interests and develop the spirit of cooperation.

Keywords: migration, attractiveness, dynamic rural appraisal

Table des matières

Résumé ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Abstract 2
Introduction 6
I - Contexte : dynamique de population du Massif Central 7
1. Description générale des flux de population au sein du Massif Central 7
2. Localisation des arrivées nettes au sein du Massif Central 7
3. Répartition des communes selon les flux migratoires et le type d'espace 9
4. Comparaison entre flux migratoires et dynamique démographique 10
5. Populations migrantes 11
II - Analyse à l'échelle départementale 14
1. Idées générales 14
2. Mise en œuvre 14
2.1. Deux variables d'intérêt et trois approches 15
2.2. Analyses menées 17
2.3. Résultats 18
2.3.1. Un département pour lequel la politique a un effet positif et significatif : La Haute-Vienne 18
2.3.2. Analyse des résultats pour l'Allier 25
2.3.3. Analyse plus générale pour les autres départements traités 26
III - Analyse à l'échelle communale 28
1. Mise en œuvre 28
2. Politique interrégionale Massif Central 28
3. Analyse des aides CR Limousin 2003-2009 29
IV - Analyse qualitative 32
1. Objectifs et méthode de l'étude qualitative 32
1.1. Objectifs 32
1.2 Les terrains de l'analyse qualitative 32
1.3. Des entretiens semi-directifs 33
2. Résultats 33
2.1. Pertinence 33
2.2 Efficacité des actions mises en œuvre 34
2.3. Impact 35
3. Préconisations issues des enquêtes de terrain 36
Conclusion, perspectives 38
Références 39
Annexe 1 : Statistiques sur les migrations 40
Annexe 2 : Méthode d'analyse à l'échelle départementale 42
Méthode de construction d'un département artificiel de contrôle (Abadie *et al.*, 2011) 42
Annexe 3 : Méthode d'analyse à l'échelle communale 43
Principe des méthodes d'appariement sur les caractéristiques observables (Rubin, 1977) 43
Mise en œuvre pour l'évaluation de politiques d'accueil : une analyse multi-dispositif 43
Prendre en compte l'hétérogénéité de l'intervention menée dans le cadre des politiques d'accueil 43
Prendre en compte les effets de débordements et l'effet des actions non localisables 44
prise en compte des actions non localisables 44
Prise en compte des effets de débordement des actions localisées sur les autres communes du Massif Central 44
Appariement par le score de propension (Rosembaum et Rubin, 1983) 46
Annexe 4 : Résultats par département 47
Allier 48
Aveyron 50
Cantal 52
Corrèze 54
Creuse 56
Loire 58
Haute Loire 60
Lot 62
Lozère 64
Puy de Dôme 66
Haute-Vienne 68
Annexe 5 : tableaux des territoires enquêtés 70
Pays de Gentiane – création d'un télécentre – 2010 70
Communauté de communes Portes du Morvan (58) – Construction d'une offre d'accueil qualifiée – 2009 72

Association ARBAN (projet de logements passerelles) et Communauté de communes du Plateau de Gentioux (construction d'offres d'activités économiques) ……74
Mission Locale d'Ambert (projet Foyer de jeunes travailleurs éclaté- fin 2010) et Communauté de communes du Pays d'Ambert ……76
Association RELIER (Habitat Rural en Massif central) et Communauté de communes du Saint-Affricain ……78
Les territoires miroirs :……80

Introduction

Le schéma de Massif, prévu par la loi sur le développement des territoires ruraux du 23 février 2005, est un document évolutif et transversal d'orientations stratégiques à l'horizon 2030. Dans le cadre de ce schéma, le projet de développement territorial à long terme pour le Massif Central a été adopté en juin 2006, suite à une démarche concertée. La stratégie de développement du Massif est fondée sur trois objectifs (accueillir de nouvelles populations, créer des richesses, améliorer l'accessibilité) et quatre leviers (recherche et développement, préservation de l'environnement et du cadre de vie, services, structuration en réseaux). La mise en œuvre de ce schéma stratégique repose sur un outil financier, la Convention Interrégionale de Massif Central, qui comporte un Contrat de Projet Inter-régional Etat-Régions, et un Programme Opérationnel FEDER, ainsi que des actions d'accompagnement : animation thématique portée par le Commissariat de Massif Central, d'avis réglementaires (sur des documents de planification, des projets de classement), contributions au Conseil National de la Montagne, à la DATAR, à la Commission Européenne. De plus, les conseils régionaux des six régions formant le Massif (Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes) ont créé en 2009 un groupement d'intérêt public pour le développement du Massif Central pour fédérer les actions communes au nom des 6 Régions qui le composent et promouvoir leur politique de Massif.

Les actions soutenues par la politique d'accueil ont toutes un caractère interrégional. Elles ont été financées au fur et à mesure des demandes, ou dans un cadre plus structuré d'appel à projets sur les dernières années. Les actions portent sur une thématique (amélioration du logement, promotion de la culture, qualité de vie en milieu rural, économie, communication) ou prévoient de structurer l'accueil de façon intégrée (sous la dénomination d'« offre qualifiée d'accueil », pour des créateurs d'entreprises). Les bénéficiaires finaux peuvent être des collectivités territoriales, des associations, des laboratoires de recherche, des entreprises …. Et surtout, les territoires bénéficiaires vont de la commune au Massif, en passant par les EPCI, les pays, etc. De ce fait, les échelles d'action des différents projets s'interpénètrent, allant du Massif à la commune.

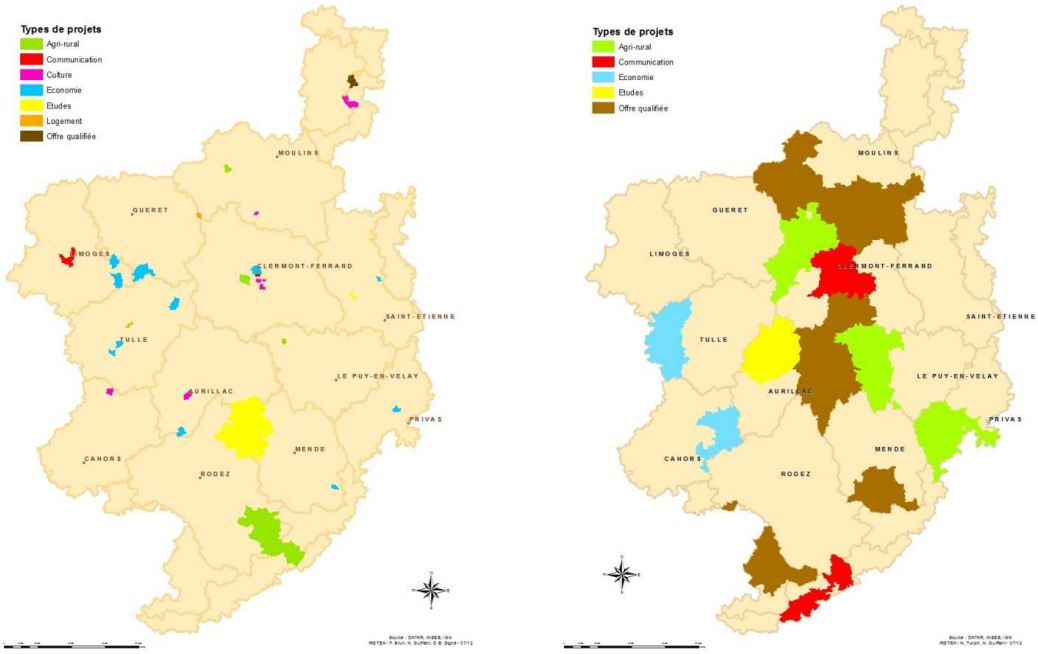

Figure 1 : projets d'accueil élaborés au niveau des pays (à gauche) et des communes ou EPCI (à droite)

Aussi, notre objectif est de déterminer l'effet propre des politiques d'accueil du Massif Central sur l'évolution des migrations à destination des territoires bénéficiaires, en tenant compte du fait que ces actions ont eu lieu sur un territoire hétérogène en termes de migrations. Ainsi, entre 2003 et 2008, 265 950 personnes sont venues s'installer dans le Massif Central et 212 650 en sont sorties sur la même période. On compte en moyenne 65 nouveaux arrivants dans le Massif Central par commune. Mais cette moyenne masque de fortes disparités géographiques. En effet, ce nombre varie de 0 à 12 888 et 10% des communes captent à elles seules 64% des nouveaux arrivants au sein du Massif Central.

Selon les communes, ces arrivées ne compensent pas toujours les départs. Ainsi, si le taux d'accroissement global de la population du Massif, sur la période considérée, est de 0,4 %, le solde entre les arrivées et les départs varie de -2 548 à 417 habitants selon les communes du Massif. Sur ces 4 072 communes, 741 ont un solde migratoire négatif.

Pour mesurer l'impact des politiques d'accueil sur les mouvements migratoires du Massif, nous avons tout d'abord analysé ces mouvements, puis effectué une mesure à l'échelle départementale, avant de mesurer leur impact au niveau communal. L'efficacité, la pertinence, et les effets de débordement de la politique ont enfin été approfondis de façon qualitative.

I - Contexte : dynamique de population du Massif Central

1. Description générale des flux de population au sein du Massif Central

Les mouvements migratoires dans les communes du Massif Central se composent de deux flux : des échanges entre communes du Massif et des échanges avec l'extérieur. Ces derniers sont qualifiés d'échanges nets dans la suite du rapport (arrivées nettes et départs nets). Le recensement 2008 fait apparaitre que sur les cinq ans précédents, 265 950 personnes sont venues habiter dans le Massif Central et 212.650 en sont sorties sur la même période. Le Massif Central a donc gagné 53 300 nouveaux habitants sur la période 2003-2008. On compte en moyenne 65 nouveaux arrivants dans le Massif Central par commune. Mais cette moyenne masque de fortes disparités géographiques. En effet, ce nombre varie de 0 à 12 888. A l'échelle des communes, ces arrivées ne compensent pas toujours les départs du Massif Central. Ainsi, le solde entre les arrivées dans le Massif et les départs du Massif varie de -2 548 à 417 habitants selon les communes. Sur les 4 072 communes du Massif Central, 741 communes ont un solde négatif.

A partir du graphique représentant la répartition des arrivées nettes dans les différentes communes classées par décile (Figure 2), nous pouvons constater que 10% des communes captent à elles seules 64% des nouveaux arrivants au sein du Massif Central.

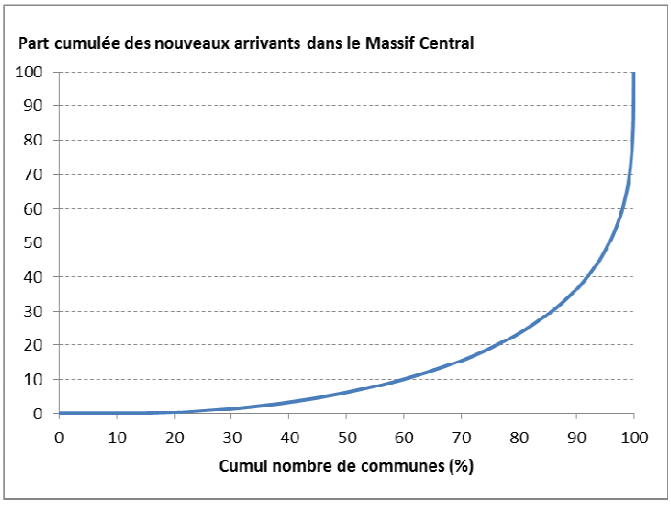

Figure 2 : part des arrivées nettes dans le Massif Central entre 2003 et 2008(calcul S.Bouayad-Agha d'après données INSEE, recensement de la population 2008).

2. Localisation des arrivées nettes au sein du Massif Central

Rang	Commune	Nombre d'arrivées nettes dans le Massif Central (entre 2003 et 2008)
1	Limoges	12 888
2	Clermont-Ferrand	12 346
3	Saint Etienne	10 261
4	Brive-La-Gaillarde	4 267
5	Montluçon	2 872
6	Rodez	2 559
7	Roanne	2 423
8	Cahors	2 271
9	Vichy	2 094
10	Annonay	2 023

Tableau 1: classement des communes du Massif Central recevant le plus de population (calcul d'après données INSEE, recensement de la population 2008)

La Figure 3 représente la répartition des communes du Massif Central selon le nombre de nouveaux arrivants (par quartiles[1]) entre 2003 et 2008. Ainsi, nous pouvons constater que les nouveaux arrivants se localisent principalement sur les pourtours

1 Les quartiles correspondent ici aux quatre ensembles de communes d'effectif égal, obtenu après avoir ordonné l'ensemble des communes du Massif Central selon le nombre de nouveaux arrivants dans le Massif Central (INSEE, recensement 2008, mobilités effectuées sur la période 2003-2008).

du Massif Central, notamment sur les bordures Est (Région Rhône-Alpes) et Sud (Région Languedoc-Roussillon), et autour des agglomérations de Limoges, Clermont Ferrand, Brive-la-Gaillarde et Saint Etienne.

Figure 3 : nouveaux arrivants dans le Massif Central (calcul d'après données INSEE, recensement de la population 2008)

Figure 4 : ratio des nouveaux arrivants dans le Massif Central rapportés à la population (calcul d'après données INSEE, recensement de la population 2008)

Ces valeurs sont à relativiser selon la taille des communes d'arrivée. En effet, comme le montre la Figure 4[2], lorsqu'on rapporte le nombre de nouveaux arrivants dans une commune à sa population, les flux entrants au sein des agglomérations semblent relativement moins importants, compte tenu de leur taille. Par contre, les bordures Sud et Est ainsi que l'extrémité Nord-Est du Massif Central apparaissent attractives tant en valeur absolue que relativement à la population de la commune.

3. Répartition des communes selon les flux migratoires et le type d'espace

L'analyse de la répartition des communes selon le ZAUER[3] (zonage en aire urbaine et en aire d'emploi de l'espace rural) montre que les communes qui comptent le plus de nouveaux arrivants dans le Massif Central (4ème quartile) sont davantage des communes urbaines et péri-urbaines (Tableau 2). Les communes qui en comptent le moins (1er quartile) sont, quant à elles, plus localisées dans l'espace à dominante rurale. En effet 80.5% des communes du 1er quartile sont localisées dans l'espace à dominante rurale contre 59.22% des communes du 4ème quartile[4].

Niveau d'arrivées nettes des communes (quartiles)	Catégorie d'espace ZAUER						Total
	Pôle urbain	Commune mono-polarisée	Commune multi-polarisée	Pôle d'emploi de l'espace rural	Couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural	Autre commune de l'espace à dominante rurale	
1	4 0.39 %	158 15.52 %	36 3.54 %	2 0.20 %	33 3.24 %	785 77.11 %	1 018 100 %
2	7 0.69 %	186 18.27 %	40 3.93 %	5 0.49 %	51 5.01 %	729 71.61 %	1 018 100 %
3	20 1.94 %	232 22.46 %	50 4.84 %	10 0.97 %	32 3.10 %	689 66.70 %	1 033 100 %
4	138 13.76 %	215 21.44 %	56 5.58 %	81 8.08 %	17 1.69 %	496 49.45 %	1 003 100 %
Total	169 4.15 %	791 19.43 %	182 4.47 %	98 2.41 %	133 3.27 %	2 699 66.28 %	4 072 100 %

Tableau 2 : répartition des communes selon leur niveau d'arrivées nettes et leur appartenance au ZAUER (calcul d'après données INSEE, recensement de la population 2008)

L'analyse de la répartition des communes selon leur niveau d'arrivées nettes au sein du Massif Central et leur appartenance au zonage en aires urbaines 2010 montre que de manière générale, quel que soit le type d'espace (urbain ou rural), ce sont les pôles (petits, moyens ou grands) qui attirent le plus les nouveaux venus. Ainsi, la proportion de pôles (grands moyens ou petits) est trois fois plus importante dans le quatrième quartile que dans les autres (Tableau 3).

Zonage en aire urbaine	Niveau d'arrivées nettes des communes (quartiles)				Total
	1	2	3	4	
111. Grand pôle	5 2.98 %	11 6.55 %	24 14.29 %	128 76.19 %	168 100 %
112. Couronne de grand pôle	191 20.54 %	231 24.84 %	252 27.10 %	256 27.53 %	930 100 %
120. Commune multi-polarisée des grandes aires urbaines	44 21.78 %	40 19.80 %	51 25.25 %	67 33.17 %	202 100 %
211. Moyen pôle	1 2.44 %	2 4.88 %	6 14.63 %	32 78.65 %	41 100 %
212. Couronne de pôle moyen	34 23.61 %	40 27.78 %	43 29.86 %	27 18.75 %	144 100 %
221. Petit pôle	6 5.71 %	11 10.48 %	17 16.19 %	71 67.62 %	105 100 %
222. Couronne d'un petit pôle	25 28.74 %	27 31.03 %	25 28.74 %	10 11.49 %	87 100 %
300. Autre commune multi-polarisée	154 24.60 %	183 29.23 %	185 29.55 %	104 16.61 %	626 100 %
400. Commune isolée	558 31.54 %	473 26.74 %	430 24.31 %	308 17.41 %	1 769 100 %
Total	1 018 25 %	1 018 25 %	1 033 25.37 %	1 003 24.63 %	4 072 100 %

Tableau 3 : répartition des communes selon leur niveau d'arrivées nettes et leur appartenance au zonage en aire urbaine 2010 (calcul d'après données INSEE, recensement de la population 2008)

2 Les quartiles correspondent ici aux quatre ensembles de communes d'effectif égal, obtenu après avoir ordonné l'ensemble des communes du Massif Central selon le nombre de nouveaux arrivants dans le Massif Central pour (INSEE, recensement 2008, mobilités effectuées sur la période 2003-2008).

[3] ZAUER : zonage en aire urbaine et en aire d'emploi de l'espace rural. Pour plus de précision sur la construction du zonage, voir http://www2.dijon.inra.fr/esr/partenariats/docs/BSetal-rappCGP-text.pdf

[4] L'espace à dominante rurale comprend les pôles d'emploi de l'espace rural, les communes situées en couronne de ces pôles ainsi que les autres communes de l'espace à dominante rurale.

4. Comparaison entre flux migratoires et dynamique démographique

Le Tableau 4 propose de caractériser les communes selon leur dynamique démographique sur la période 1999-2008 en croisant trois indicateurs : la variation de la population, le solde migratoire total et le solde naturel.

Communes du Massif Central					
Variation de la population entre 1999 et 2008 < 0			**Variation de la population entre 1999 et 2008 ≥ 0**		
Solde migratoire < 0		Solde migratoire ≥ 0	Solde migratoire < 0	Solde migratoire ≥ 0	
Solde naturel <0	Solde naturel ≥ 0	Solde naturel < 0	Solde naturel ≥ 0	Solde naturel < 0	Solde naturel ≥ 0
A (537 communes)	**B** (186 communes)	**C** (597 communes)	**D** (127 communes)	**E** (1443 communes)	**F** (1182 communes)

Tableau 4 : caractérisation des communes selon leur dynamique de population (calcul d'après données INSEE, recensements de la population 1999, 2008)

Comme le montre le Tableau 4, une majorité des communes du Massif Central a une dynamique de population positive (67,6 %) sur la période intercensitaire 1999-2008. Cette dynamique semble principalement liée à leur dynamique migratoire. En effet, 52,3 % des communes ayant une dynamique de population positive le doivent à un solde migratoire qui compense un solde naturel négatif (communes E) et 42,9 % bénéficient à la fois d'un solde migratoire et d'un solde naturel positifs (communes F).

En parallèle, pour les communes du Massif Central qui ont une dynamique de population négative (32,4 % de l'ensemble des communes), cette dynamique est principalement liée à un solde naturel négatif (85,9 % des communes ayant une dynamique de population négative). Pour 14,7 % des communes du Massif Central, la dynamique de population reste défavorable malgré un solde migratoire positif.

Ces chiffres montrent l'importance de la dynamique migratoire dans la dynamique de population de nombre de communes du Massif Central. On peut alors se demander si la localisation des nouveaux arrivants dans le Massif Central suite à la mise en place de la politique d'accueil renforce une dynamique de population déjà à l'œuvre ou si elle contribue à enrayer une tendance. Les politiques d'accueil se positionnent-elles en synergie ou en opposition avec ces dynamiques en place ? Le tableau 5 compare le niveau d'arrivées nettes des communes du Massif Central entre 2003 et 2008 avec leur dynamique de population sur la période intercensitaire antérieure (1990-1999). Ce tableau montre ainsi que les communes qui comptent le moins de nouveaux arrivants dans le Massif Central (1er quartile) sont aussi les communes dont la dynamique de population était déjà la moins favorable entre 1990-1999. 61.9 % de ces communes avaient une variation de la population négative entre 1990 et 1999 contre 53.9 % pour l'ensemble des communes. Inversement, les communes qui comptent le plus de nouveaux arrivants dans le Massif Central (4ème quartile) sont davantage que les autres des communes qui étaient marquées par une dynamique de population positive entre 1990 et 1999. En effet, 52.1 % de ces communes avaient une variation de la population positive entre 1990 et 1999 contre 46.1 % pour l'ensemble des communes. Il semblerait donc que la localisation des nouveaux arrivants dans le Massif Central sur la période 2003-2008 tende à renforcer une dynamique de population à l'œuvre.

Profil démographique (1990-1999)	**Niveau d'arrivées nettes entre 2003-2008**				**Total**
	1er quartile	**2ème quartile**	**3ème quartile**	**4ème quartile**	
A	358 35.2%	300 29.5%	247 23.9%	196 19.5%	1 101 27.0%
B	71 7.0%	43 4.2%	53 5.1%	74 7.4%	241 5.9%
C	200 19.7%	225 22.1%	219 21.2%	210 21.0%	854 21.0%
D	12 1.2%	23 2.3%	24 2.3%	29 2.9%	88 2.2%
E	259 25.4%	275 27.0%	333 32.2%	277 27.6%	1 144 28.1%
F	118 11.6%	152 14.9%	157 15.2%	217 21.6%	644 15.8%
Total	1018 100.0%	1018 100.0%	1033 100.0%	1003 100.0%	4072 100.0%

Tableau 5 : répartition des communes du Massif Central selon leur dynamique de population et leur niveau de nouveaux arrivants dans le Massif Central (calcul d'après données INSEE, recensement de la population 1990, 1999 et 2008)

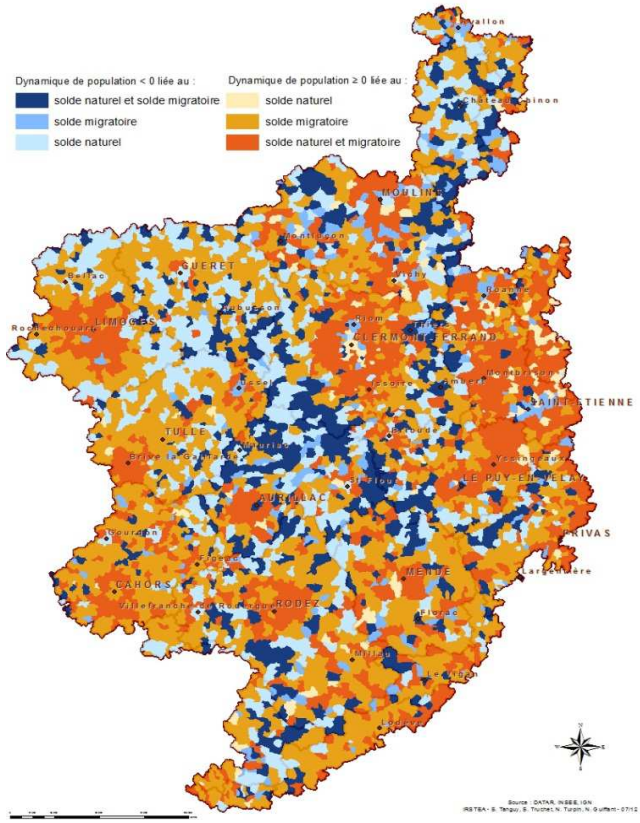

Figure 5 : classification des communes selon leur dynamique de population (INSEE, recensements 1999 – 2008)

5. Populations migrantes

Les populations nouvellement arrivées dans les communes du Massif Central, qu'elles se déplacent à l'intérieur du Massif ou proviennent d'autres régions, représentent 7 % de la population en place sur les cinq années précédant 2008. Elles présentent des caractéristiques démographiques et socio-économiques différentes des populations en place. Les migrants sont plus jeunes que les résidents : la classe d'âge 25-39 ans est la plus représentée chez les migrants, alors que c'est la classe d'âtre 40-54 ans qui domine chez les résidents (Figure 6). Le Massif Central présente une proportion de retraités supérieure à la moyenne nationale (INSEE, 2010), mais cette tendance est contrebalancée par les migrations, la proportion de la classe d'âge 55-64 ans étant beaucoup plus faible chez les migrants que chez les résidents.

La pyramide des âges des résidents est relativement homogène quel que soit le type de commune (Figure 6). Pour les migrants, les communes les plus grandes attirent moins de personnes de 25 à 39 ans que les autres types de communes ; les grands pôles attirent plus de jeunes de moins de 25 ans, tandis que la proportion de personnes de 40 à 54 ans est un peu plus importante dans les communes moyennes.

En proportion, les personnes de 25 à 39 ans arrivant dans le Massif Central se localisent plutôt dans des communes plus petites, sans distinction entre couronnes de pôles ou communes multi polarisées (Figure 7). Les communes hors influence urbaine ont tendance à attirer un peu plus de jeunes seniors (55-64 ans).

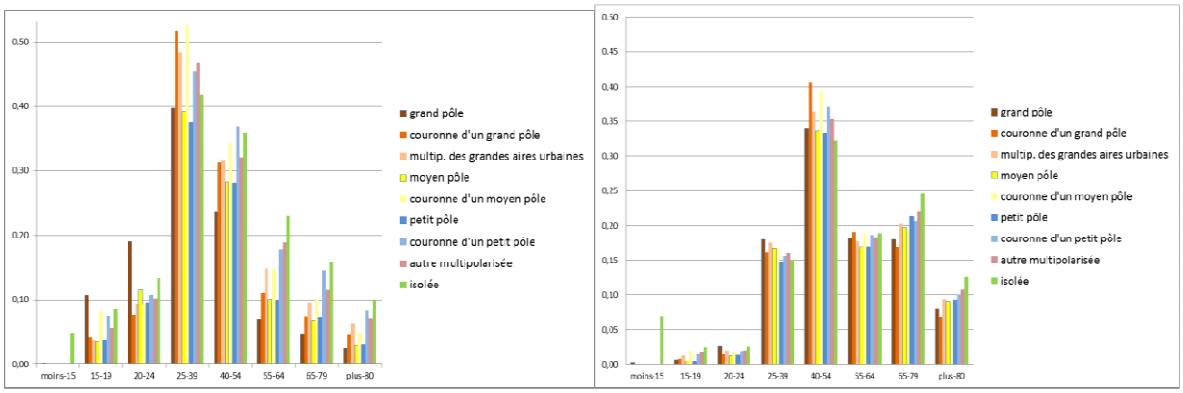

Migrants *résidents*

Figure 6 : pyramide des âges des migrants et des résidents dans les communes du Massif Central, en 2008

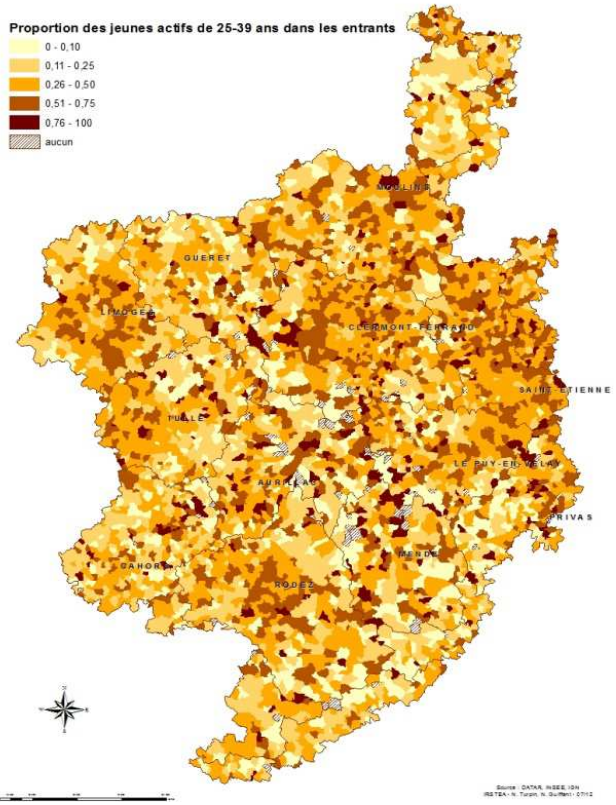

Figure 7 : répartition spatiale de la proportion de la classe 25-39 ans chez les migrants dans le Massif Central pour l'année 2008.

Le Massif Central attire nettement moins de retraités que sa population n'en comporte, sauf pour les communes situées loin des pôles. Pour toutes les autres communes, la part relative de retraités parmi les migrants est nettement plus faible que parmi les résidents. La proportion de cadres et de professions intermédiaire est, quant à elle beaucoup plus importante que pour la population résidente, tandis que celle des employés, ouvriers et agriculteurs assez similaire (Figure 8).

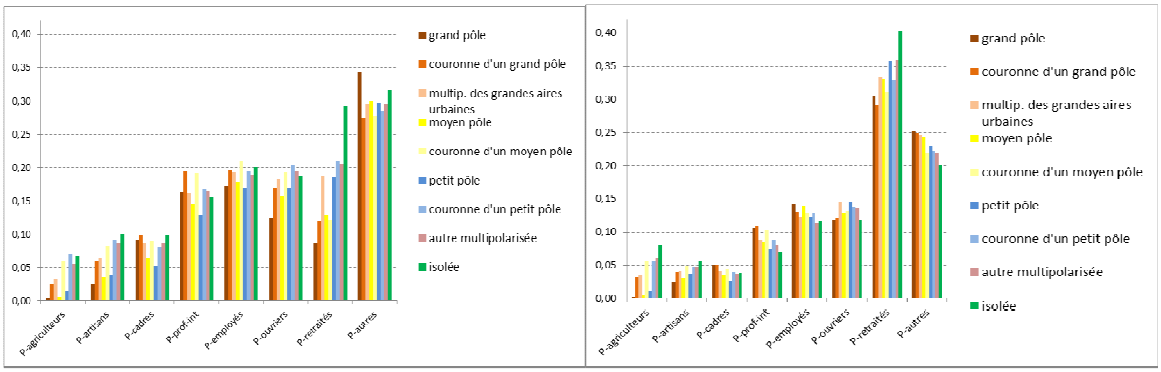

Migrants *résidents*

Figure 8 : proportion des différentes CSP parmi les migrants et les résidents, pour l'année 2008

Il n'est pas possible de conclure sur le secteur d'activité des migrants, la modalité « sans objet ou non renseignée » représentant plus de la moitié des individus. Ces valeurs correspondent aux étudiants, retraités, conjoints ne travaillant pas mais susceptibles d'obtenir un emploi à court terme ou choisissant de ne pas travailler, sans distinction. Il est toutefois notable que les grandes agglomérations accueillent une plus grande proportion de 20-25 ans qui correspondent pour certains aux étudiants (activité de ces migrants : « sans objet »).

Concernant les logements, les migrants s'installent plutôt plus dans des habitations récentes, ou hors logement ordinaire, que la population résidente, et ce, quel que soit le type de commune (Figure 9).

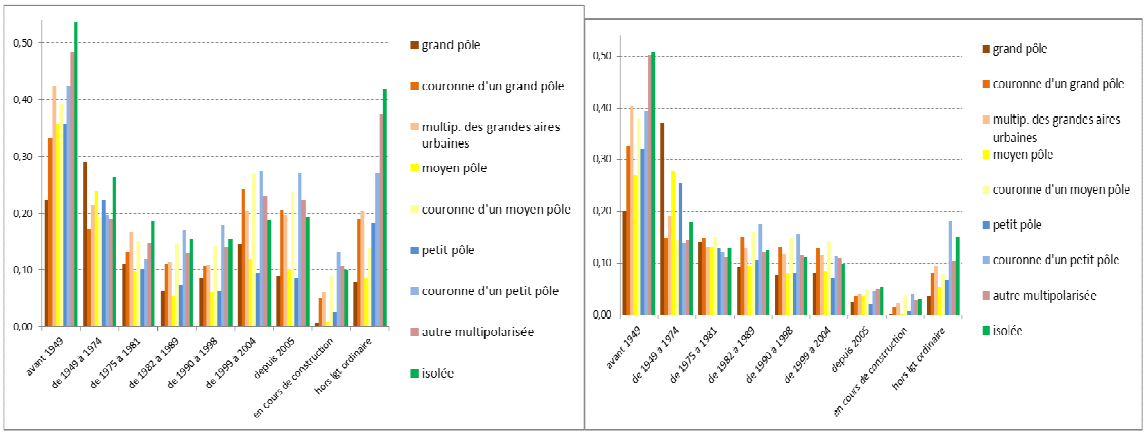

Migrants *résidents*

Figure 9 : logement des migrants et résidents.

Enfin, une part non négligeable de migrants provient d'hors de France, avec une localisation plutôt vers l'ouest du Massif (Figure 10).

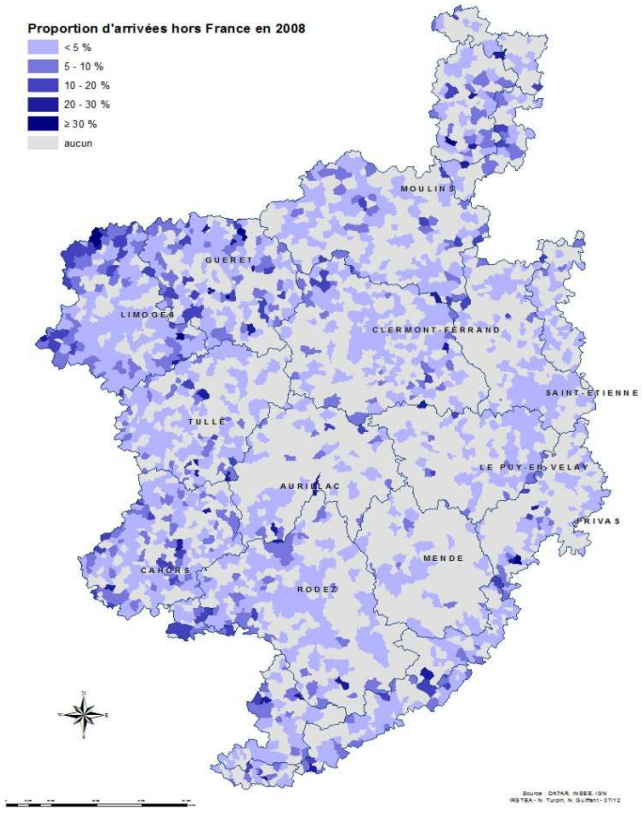

Figure 10 : Proportion d'arrivées hors France dans les arrivées totales, année 2008

L'analyse d'impact des politiques interrégionales d'accueil va donc porter sur des flux représentant environ 1% de la population en place. Nous ne disposons au niveau départemental que des soldes apparents, qui sont une mesure agrégée de quatre phénomènes différents (naissances, décès, arrivées, départs), dont trois au moins sont affectés par les politiques. Enfin, ces politiques sont appliquées sur des territoires hétérogènes dans l'espace.

II - Analyse à l'échelle départementale

1. Idées générales

Pour évaluer l'impact d'un programme, il faut être en mesure d'identifier un groupe de bénéficiaires et un groupe de contrôle statistiquement identiques en l'absence du programme. Plus précisément, en moyenne, les caractéristiques des deux groupes avant la mise en place du programme doivent être relativement proches. Par ailleurs, les deux groupes doivent réagir de la même manière au programme lorsque celui-ci leur est éventuellement proposé. Enfin, les deux groupes ne doivent pas être exposés de manière différenciée à d'autres interventions au cours de la période d'évaluation. Le choix d'une méthode particulière pour identifier ce contrefactuel est étroitement lié à la nature des données disponibles.

Dans le cas de l'évaluation des politiques d'accueil du Massif Central, la constitution d'un « bon » contrefactuel se heurte à deux problèmes :

- les actions financées par cette politique n'ont pas nécessairement un impact localisable aussi précisément que nous souhaiterions l'évaluer (par nature de l'action ou par manque d'information sur sa localisation),
- les actions menées dans une commune peuvent avoir des répercussions dans les communes voisines et les interactions spatiales peuvent compliquer la mesure de l'effet propre.

L'approche au niveau départemental permet de contrôler en partie ces problèmes de localisation et de diffusion qui peuvent se poser lors de la mesure de l'effet propre à l'échelle communale.

Pour remédier au problème du choix de l'unité de comparaison et limiter la part d'arbitraire dans le choix de ce semblable, Abadie *et al.* (2011) à partir des travaux de Rosenbaum (1995) proposent une manière de construire un cas qui serait pour ainsi dire similaire. Le cas construit est dit « synthétique » puisqu'il ne s'agit pas d'un cas tout à fait réel : le contrefactuel est construit à partir de l'ensemble des non traités. Cette approche est souvent utilisée lorsqu'il s'agit d'apprécier l'effet d'un choc ou d'une politique particulière alors que le nombre d'unités analysées est relativement peu important et que celles-ci connaissent des tendances différentes aussi bien avant qu'après la mise en œuvre de la politique. Plus précisément, on utilise comme contrefactuel un indicateur synthétique calculé à partir d'une combinaison linéaire des unités de contrôle. Les pondérations de cette combinaison mesurent la distance de ces unités de contrôle à l'individu traité et sont calculées à partir de la variable d'intérêt avant traitement et des déterminants de celle-ci après la mise en place de la politique (prédicteurs). Si cette méthode est intéressante lorsqu'on se trouve dans une situation où les unités à analyser sont relativement agrégées et connaissent des tendances différentes, les résultats auxquels elle conduit sont relativement difficiles à interpréter lorsque toutes les entités (traitées et de contrôle) connaissent des évolutions très instables sur toute la période considérée. Dans ce dernier cas, il peut être judicieux de lisser en partie la variable d'intérêt pour mettre en évidence d'éventuels impacts significatifs.

2. Mise en œuvre

Pour approcher au mieux l'impact des politiques d'accueil, nous avons privilégié deux variables d'intérêt, le solde apparent et le taux de migration. La première permet d'approcher au mieux, compte tenu des données disponibles, l'amplitude annuelle des mouvements de population. Le solde apparent mesure la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est calculé par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel[5] (deux variables fournies par l'INSEE au niveau départemental et sur des séries longues).

Le taux de migration rapporte le solde apparent d'un territoire une année donnée à la population de ce territoire cette même année. Il s'agit d'une sorte de proxy d'un taux annuel de migration nette comme habituellement calculé à partir des données du recensement. La seule différence tient au fait qu'il ne s'agit pas du solde migratoire (calculé sur une période intercensitaire) puisqu'il s'agit du solde apparent rapporté à la population du département.

La méthode étant relativement sensible à tout choc structurel qui se serait produit avant la mise en place de la politique, nous avons également mené une analyse en prenant en compte un solde apparent lissé par moyenne mobile. En effet les variations importantes dans l'évolution des deux variables précédentes et ce quels que soient les départements, compromettaient la construction d'un contrefactuel synthétique satisfaisant pour approcher les effets potentiels de la mise en place de la politique.

Nous avons utilisé des données annuelles par département pour la période 1990-2010. La politique d'accueil est mise en place en 2007 (2003 pour les 3 départements du Limousin) ce qui nous permet de disposer d'un nombre acceptable d'observations avant la mise en place de celle-ci. Pour améliorer la qualité de la méthode nous avons pris en compte des

[5]Définition de l'INSEE : Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

variables retardées, ce qui fait que la construction du département virtuel pour chacun des départements traités repose sur la période 1994-2006.

Pour chaque département traité, le département synthétique est construit comme une moyenne pondérée des départements de contrôle potentiels. Les poids sont choisis de telle sorte que le département virtuel qui en résulte reproduise au mieux les valeurs d'un ensemble de prédicteurs de la variable d'intérêt **avant** la mise en place de la politique. Le département virtuel est censé reproduire ce qui aurait pu être observé pour le département traité en l'absence de politique d'accueil.

Le choix des variables pour construire le contrefactuel est limité. Il n'existe en effet que peu de séries longues au niveau des départements. Nous avons retenu trois ensembles de variables :

- Variables économiques : valeur ajoutée par tête, taux d'emploi, part de l'agriculture dans la valeur ajoutée.
- Variables démographiques générales : taux de croissance de la population, part de la population âgée
- Variables d'intérêt retardées : prendre en compte ces variables dans l'ensemble des prédicteurs permet de contrôler en partie les évolutions contrastées de certains départements

La méthode prend en compte les moyennes de ces variables pour la période étudiée (1994-2006). Nous avons considéré par ailleurs les données annuelles des variables issues des recensements : les soldes migratoires apparents de 1999 et de 2006.

Nous avons considéré que les départements « traités » étaient tous les départements dont le territoire appartenait intégralement au Massif Central (Allier, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Loire, Haute Loire, Lot, Lozère, Puy de Dôme et Haute-Vienne). Nous avons par ailleurs exclu de la liste des départements de contrôle tous les départements faisant partiellement partie du Massif Central. On évite ainsi de rapprocher des départements pouvant avoir bénéficié de la même politique. Nous disposons donc de trois groupes de départements :

- **ceux ayant bénéficié de la politique et qui forment notre groupe d'intérêt (« intra Massif »),**
- **les départements limitrophes du Massif Central (« inter Massif ») que nous n'analysons pas et n'utilisons pas dans le groupe de contrôle,**
- **les départements totalement hors Massif (« hors Massif »), qui forment le groupe de contrôle[6]à partir duquel est construit le contrefactuel synthétique.**

Enfin, les départements du Limousin ayant mis en place des mesures d'accueil dès 2003, c'est cette année qui a été retenue comme seuil jusqu'auquel sont construits les départements synthétiques pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.

2.1. Deux variables d'intérêt et trois approches

Une analyse rapide de la Figure 11 permet de mettre en évidence deux points importants :

- Les soldes apparents lissés, sans trahir les mouvements relatifs des soldes apparents réels, sont moins fluctuants avant et après 2007 et seront plus à même de donner des indications statistiquement significatives sur l'éventuel effet des politiques mises en œuvre.
- On constate que les départements dont les territoires sont partiellement dans le massif, ont une évolution avant la mise en œuvre de la politique assez semblable mais beaucoup plus élevée en valeur que celle des départements dont les territoires sont totalement dans le massif. Cela justifie encore plus le fait de ne pas considérer les départements partiellement dans le massif pour construire le département virtuel qui va servir de contrefactuel.

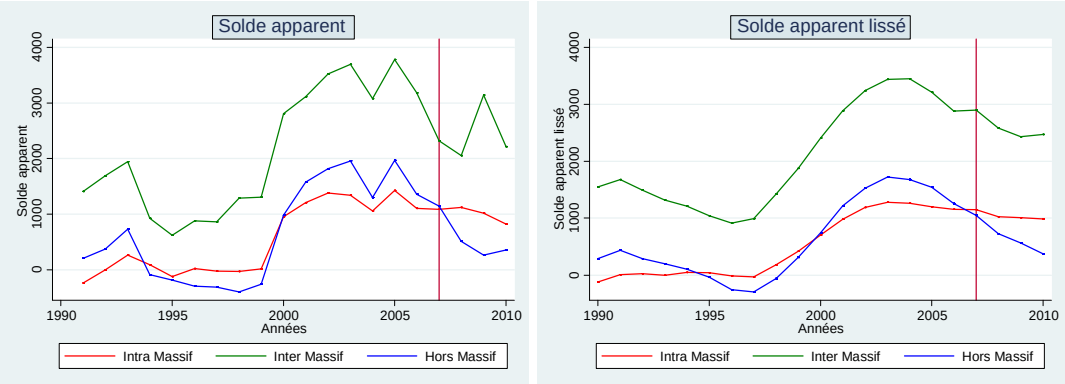

Figure 11 : évolution du solde apparent et du solde apparent lissé pour les trois groupes de départements

Cependant, la densité de population du Massif Central est relativement faible. Il est donc intéressant de rapporter le solde apparent à la population (Figure 12). Rapporté à la taille de la population le mouvement démographique est très légèrement plus favorable pour les départements du massif que pour les autres départements. Cependant, le dynamisme démographique récent est inférieur à celui observé en France et le rythme de la croissance démographique est toujours ralenti par la persistance d'un déficit naturel.

[6]Par ailleurs, certains départements faisant partie du groupe de contrôle peuvent avoir bénéficié d'une politique d'accueil, avec des modalités et des dates d'application différentes de la politique interrégionale d'accueil du Massif Central que nous analysons ici.

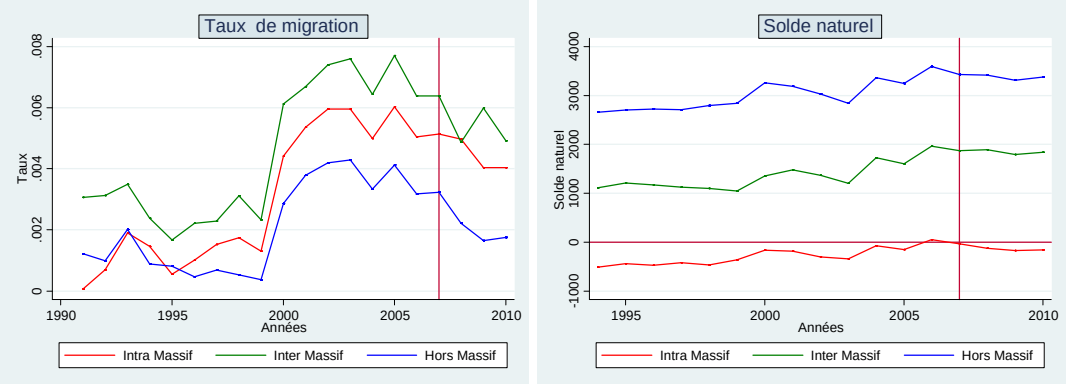

Figure 12 : taux de migration et solde naturel pour les trois groupes de départements

Nous avons par ailleurs tenu compte du statut particulier des départements du Limousin, région dans laquelle ont été mises en place des premières politiques d'accueil dès 2003. Pour ces départements, on observe un choc à la baisse en 2007 après une période « faste » à partir de 2003. Cette évolution est moins marquée lorsqu'on considère l'évolution de la variable lissée qui homogénéise en quelque sorte la baisse puis la hausse observée après 2007.

Figure 13 : évolution des variables d'intérêt pour le Limousin

A l'intérieur du Limousin, la Creuse fait « département » à part tandis que la Haute-Vienne se distingue par une évolution bien au dessus de la moyenne (Figure 14). Ceci dit, en 2007, pour les trois départements, il y a une baisse importante des varaibles d'intérêt, suivie d'une reprise, mais cette dernière n'a lieu qu'en 2009. Il est donc difficile d'apprécier convenablement l'évolution à partir de 2009.

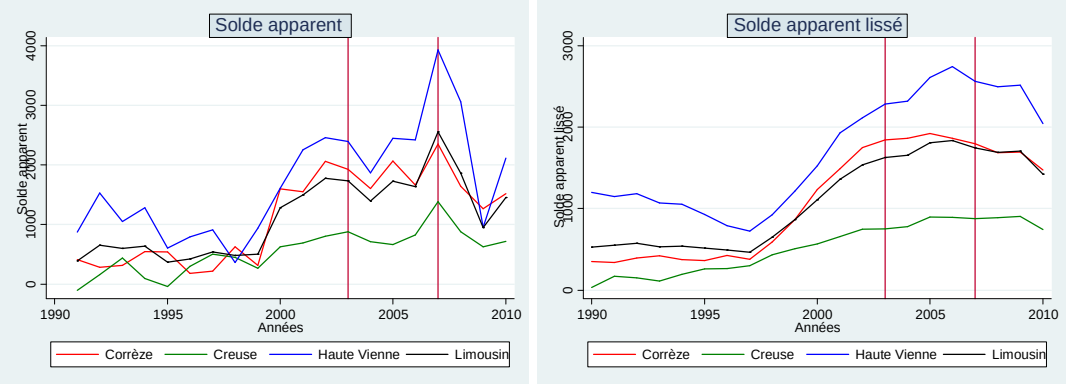

Figure 14 : solde apparent et solde apparent lissé pour chacun des départements du Limousin

Lorsqu'on analyse la variable de taux, on s'aperçoit que les trois départements ont une évolution plus homogène (Figure 15) : la variable de taux rapportant le solde apparent à la population totale identifie des mouvements relatifs qui peuvent être de nature différente de ceux mesurés par l'amplitude des soldes.

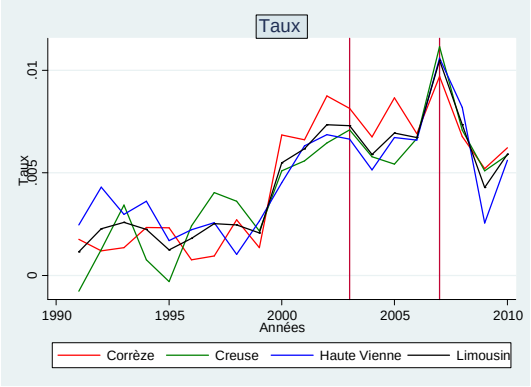

Figure 15 : évolution du taux pour chacun des départements du Limousin

2.2. Analyses menées

Nous commenterons les résultats obtenus pour les départements de l'Allier et de la Haute-Vienne. Ces départements sont ceux pour lesquels les résultats sont les plus significatifs. Ce sont aussi des départements pour lesquels on observe une dynamique démographique favorable telle que celle évoquée dans la section précédente.

Les résultats obtenus pour les autres départements seront commentés en indiquant les lignes directrices majeures. Les résultats détaillés figurent en annexe et peuvent être utilisés pour conduire une analyse identique à celle menée dans le détail pour l'Allier et la Haute-Vienne.

Cette analyse repose sur :

- **La représentation de l'évolution de la variable d'intérêt, pour le département traité, la moyenne des départements de contrôle et le contrefactuel synthétique. Ce graphique permet de confirmer que l'ensemble des départements ne peut être considéré comme un contrefactuel satisfaisant, et qu'il est nécessaire de prendre en compte une mesure synthétique autre que la moyenne. On notera qu'une évaluation satisfaisante de l'effet de la politique repose sur l'observation d'une évolution similaire de la variable d'intérêt pour le département traité et son contrefactuel synthétique pour toute la période précédant la mise en œuvre de la politique, suivie d'un écart après la mise en œuvre de celle-ci.**
- **La représentation de l'écart entre le département traité et son contrefactuel synthétique. En toute rigueur, l'écart doit être significativement nul avant la mise en place de la politique et positif ensuite. Un écart négatif comme celui observé dans le Puy-de-Dôme doit être analysé avec prudence.**
- **Les tableaux donnant les poids de chacune des variables pour chacun des « modèles » considérés. Ils permettent de mesurer quelles sont les variables contribuant le plus à la construction du département synthétique.**
- **Les tableaux donnant les moyennes des variables pour le département traité et pour le département synthétique. Ils permettent d'apprécier la pertinence de chacune de ces variables pour la construction du contrefactuel. Ces moyennes sont calculées sur la période 1994-2006 (1994-2003 pour le Limousin) et doivent être relativement proches pour que le contrefactuel soit considéré comme de qualité.**

- **Les tableaux indiquant les poids de chaque département dans la construction du contrefactuel. Ils permettent de tester la robustesse des résultats lorsque ceux-ci sont significatifs.**

Ces résultats sont approfondis par des tests de significativité lorsque l'effet de la politique semble positif. En effet, on peut se demander si l'écart entre le département traité et sa contrepartie synthétique n'est pas le simple fruit du hasard. En d'autres termes, on cherche à déterminer si en allouant la politique à un autre département traité on obtiendrait des résultats également significatifs, alors même que celui-ci n'a pas bénéficié du traitement. Comme la méthode ne permet pas de construire des statistiques de test, puisqu'elle ne repose pas sur un calcul analytique de l'effet estimé, le test de significativité de l'effet repose sur ce que l'on peut considérer comme un test Placebo. Celui-ci est mené en considérant de manière itérative que chaque département de l'ensemble de contrôle est traité. On applique donc la même méthode à des départements qui n'ont pas bénéficié de la politique et le département pour lequel le test Placebo est mené fait alors partie intégrante de l'ensemble des départements de contrôle. A chaque itération (chaque département non traité considéré comme traité) on calcule l'écart entre ce département pseudo-traité et son pseudo-contrefactuel. On considère que l'impact de la politique sur le département effectivement traité est significatif lorsque l'écart calculé est supérieur à la majorité des écarts obtenus lors de cet ensemble d'itérations.

On peut également tester la robustesse des effets obtenus. En effet, le département synthétique est généralement construit à partir d'une dizaine (parfois moins) de départements de contrôle potentiels, pour lesquels les poids sont significativement différents de 0. Pour s'assurer de la robustesse des résultats et vérifier que ceux-ci ne peuvent être attribués à un seul des départements faisant partie de la liste de contrôle, on recalcule un département synthétique, contrefactuel de celui traité, en excluant à chaque fois un des départements faisant partie de la liste de contrôle. En toute rigueur, cette démarche doit conduire à un ensemble de résultats qui se rapproche de celui que l'on a obtenu en tenant compte de tous les départements de contrôle. Si tel est le cas, on peut conclure à la robustesse des résultats.

Enfin, on propose une quantification approximative de l'effet de la politique sur les variables de résultat. Il n'est pas possible de mesurer le nombre d'arrivées nettes lié à la politique mais on peut évaluer l'effet de celle-ci sur le solde apparent ou le taux.

2.3. Résultats

2.3.1. Un département pour lequel la politique a un effet positif et significatif : La Haute-Vienne

Ce département se caractérise par un déficit naturel (excès des décès sur les naissances) en constante diminution sur la période considérée. Cette évolution favorable à une dynamique démographique positive, lorsqu'elle ne s'accompagne pas de départs massifs, peut expliquer que c'est le département pour lequel on obtient des résultats particulièrement positifs et significatifs de la politique d'accueil et ce quelle que soit la variable d'intérêt sur laquelle porte l'analyse.

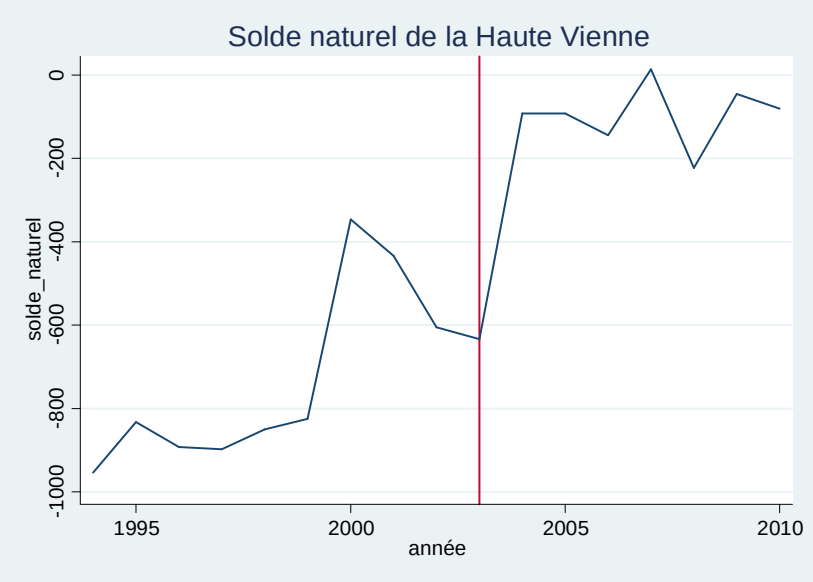

Figure 16 : solde naturel pour le département de la Haute-Vienne

Evolution des variables

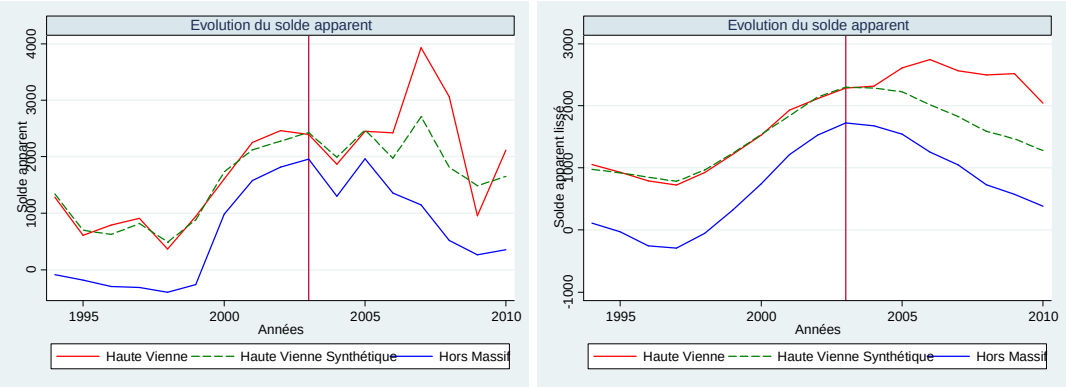

Figure 17 : solde apparent et solde apparent lissé pour la Haute-Vienne

Pour les soldes plus que pour la variable de taux, l'évolution des trois courbes permet de constater que la moyenne des départements de contrôle potentiels ne suffit pas à construire un « bon » contrefactuel. Certes les évolutions obéissent au même mouvement mais avec un écart de niveau qui ne permet pas de se servir de cette moyenne comme une approximation satisfaisante du contrefactuel. On observe également un écart entre la Haute-Vienne et la Haute-Vienne synthétique (Figure 17) à partir de 2003, ce qui fait de ce département synthétique un contrefactuel satisfaisant. Ce résultat est moins marqué pour la variable de taux mais reste néanmoins acceptable (Figure 18).

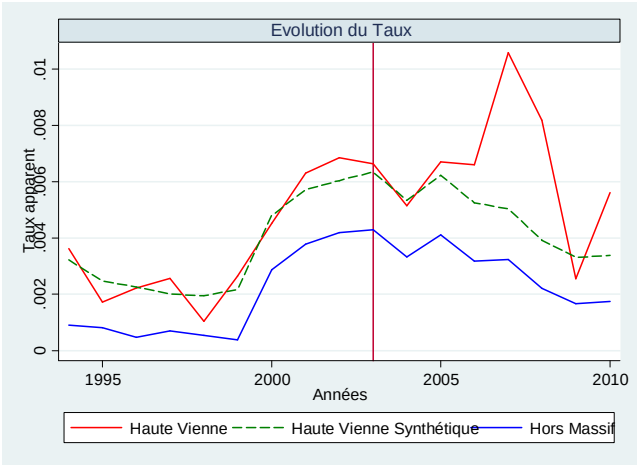

Figure 18 : évolution du taux pour la Haute-Vienne

Evolution des Ecarts

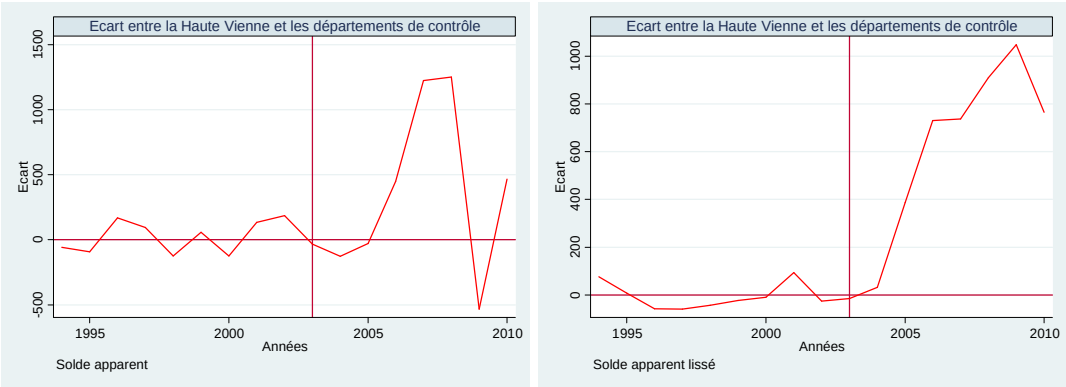

Figure 19 : écart de solde apparent observé et lissé pour la Haute-Vienne

Le graphique des écarts permet de représenter la distance qui sépare le département de son contrefactuel synthétique et conforte la conclusion précédente. Le fait de considérer la variable lissée par une moyenne mobile permet de relativiser le « creux » observé en 2009 sur les graphiques représentant le solde apparent et la variable de taux.

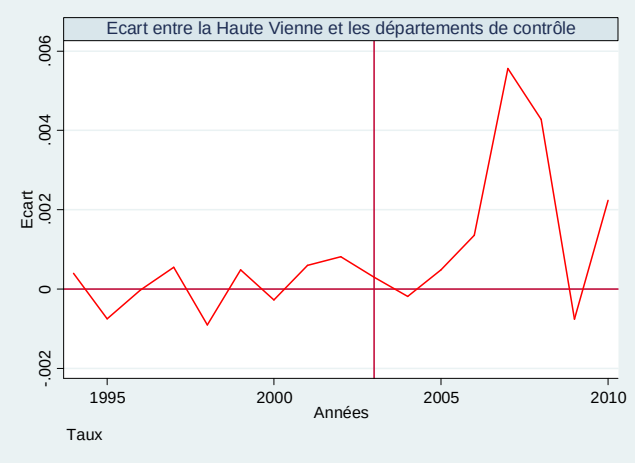

Figure 20 : écart de taux pour la Haute-Vienne

Moyenne des Variables

Le Tableau 6 permet de reconstituer pour chacune des variables de résultat (solde apparent observé et lissé, taux) les dimensions « explicatives » sur la base desquelles a été calculé le département synthétique[7].

Variables	Haute-Vienne	Haute-Vienne Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	18353.5	18346.422		
emprate	0.3961207	0.39578174		
agrshare	0.0307727	0.03069817		
ypopgrowth	-682.3846		-671.04408	
oldshare	0.0996		0.09320069	
soldedep99	7601		7746.962	7416.462
soldedep06	4824.982	4817.9233		
soldeL1	1459.462		1472.0222	
soldeL2	1388.462		1398.718	
soldeL3	1311.923		1322.7422	
sm1L1	1498.723			
sm1L2	1388.677			
sm1L3	1298.738			
tauxL1	0.0040731			0.004068
tauxL2	0.0038881			0.003881
tauxL3	0.0036815			

Tableau 6 : valeurs des variables utilisées pour le synthétique de la Haute-Vienne

Nous ne commenterons que les résultats du modèle obtenu à partir de la variable de solde lissée pour lequel ce sont les variables économiques et le solde migratoire de 2006 qui sont les dimensions conduisant à un critère d'ajustement optimal (Racine de la moyenne de la somme des carrés des écarts de prédiction, (RMSPE) le plus faible parmi l'ensemble des combinaisons testées). Comme on peut le constater les moyennes des variables pour la Haute-Vienne et son contrefactuel sont très proches. Cela indique que dans l'ensemble des dimensions prises en compte, la Haute-Vienne synthétique est un contrefactuel satisfaisant.

Poids des variables

Le Tableau 7 décrit le poids des variables dans la constitution du contrefactuel jusqu'à la mise en place de la politique. Comme pour la plupart des autres départements, ce sont les variables démographiques qui ont des poids prédominants. Le solde migratoire de 2006 a le poids le plus important alors que les variables économiques jouent un rôle marginal. Pour le solde apparent et la variable de taux, ce sont les variables de résultat retardées qui ont le plus d'effet.

[7] La description des variables est présentée dans l'annexe 4.

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	0.01106513		
emprate	0.02214077		
agrshare	0.00065497		
ypopgrowth		0.00437208	
oldshare		3.59E-07	
soldedep99		0.00925884	0.03540446
soldedep06	**0.96613914**		
soldeL1		0.01256049	
soldeL2		**0.87179049**	
soldeL3		**0.10201774**	
sm1L1			
sm1L2			
sm1L3			
tauxL1			**0.59919444**
tauxL2			**0.3654011**
tauxL3			

Tableau 7 : poids des variables utilisées pour le synthétique de la Haute-Vienne

Poids des départements

Le département synthétique est formé à partir de nombreux départements de contrôle, tous intervenant avec des pondérations très faibles[8]. D'autre part, pour chacune des trois variables, ce ne sont pas nécessairement les mêmes départements qui font partie de la liste de contrôle, même si certains interviennent de manière récurrente (par exemple Ariège et Haute-Garonne). Nous n'avons reporté dans le tableau que les départements dont les poids sont supérieurs à 0,015.

Département	Poids solde lissé	Département	Poids solde apparent	Département	Poids taux
Hautes-Pyrénées	0.02	Paris	0.015	Haute-Savoie	0.023
Ariège	0.026	Seine-et-Marne	0.069	Haute-Corse	0.031
Haute-Garonne	0.033	Var	0.084	Var	0.041
Ille-et-Vilaine	0.036	Dordogne	0.152	Pyrénées-Orientales	0.05
Territoire de Belfort	0.094	Vosges	0.259	Paris	0.051
Hautes-Alpes	0.322	Ariège	0.386	Haute-Garonne	0.086
				Seine-et-Marne	0.125

Tableau 8 : poids des départements dans le contrefactuel de la Haute-Vienne (ne sont représentés que les départements dont le poids est supérieur à 0,015)

La Figure 21 représente l'évolution du solde lissé pour les départements qui jouent le plus dans la constitution d'une Haute-Vienne synthétique. Ce solde a une évolution dans le temps très similaire pour tous ces départements, mais à des niveaux différents. De ce fait, la qualité des résultats peut être questionnée, aussi nous avons mis en œuvre un test de robustesse.

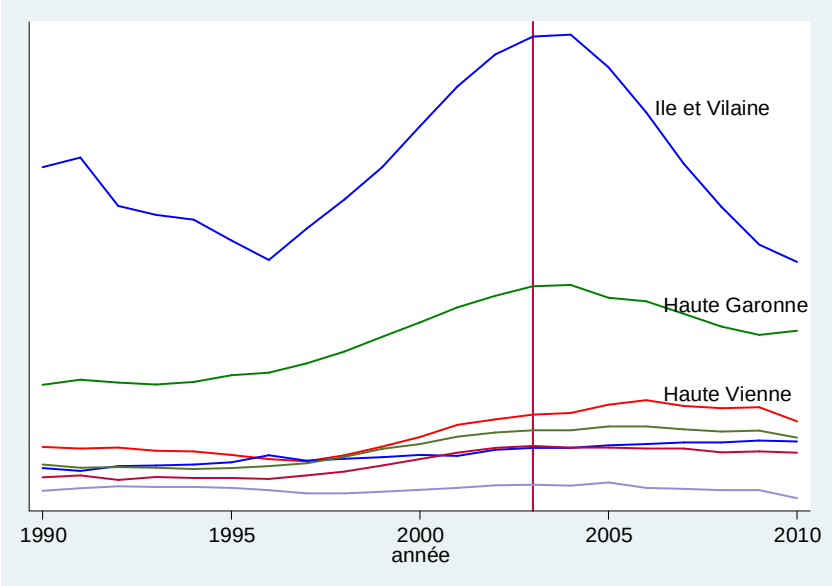

Figure 21 : soldes lissés pour les départements faisant partie de la Haute-Vienne « synthétique »

[8] C'est une spécificité de la Haute-Vienne, les autres départements ont des contrefactuels formés d'un nombre restreint de départements avec des poids élevés.

Test de robustesse

On peut tester la robustesse des résultats en se restreignant aux 6 départements dont les poids sont les plus importants dans la constitution du département synthétique de départ. Pour tester la robustesse de nos résultats à l'éventuelle présence d'un département dont l'importance relative serait trop importante, nous avons considéré plusieurs départements synthétiques contrefactuels de la Haute-Vienne en ne retenant à chaque fois que 5 des 6 départements les plus importants. Le résultat (Figure 22) est satisfaisant et montre bien que chacun des départements joue un rôle relativement équivalent pour constituer le département synthétique de départ. Les courbes en bleu représentent ce que serait le département synthétique si on ne considérait à chaque fois que 5 départements parmi les 6 pré-cités. On constate que chacune de ces courbes ne se distingue pas trop de la courbe en rouge qui représente le synthétique de la Haute-Vienne.

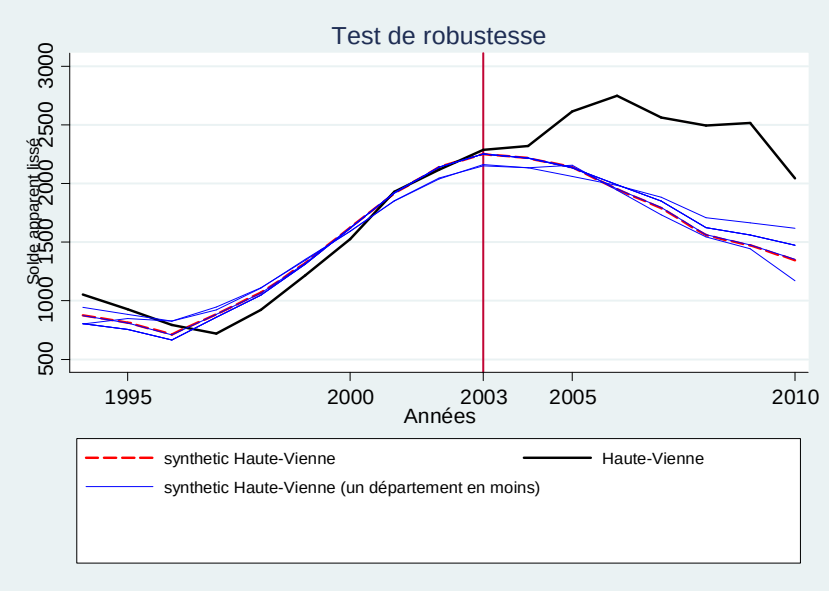

Figure 22 : test De robustesse pour la Haute-Vienne

Test Placebo

On peut alors effectuer un test Placebo en assignant artificiellement le traitement à chacun de tous les départements faisant partie de la liste initiale des départements de contrôle ; en faisant « comme si » ils étaient traités, on leur applique la même méthode et la même spécification que celle retenue pour la Haute-Vienne. Il s'agit de vérifier que le résultat positif significatif obtenu sur la Haute-Vienne n'est pas le fruit du hasard.

La Figure 23 représente la distribution des RMSPE (critère de qualité du modèle) obtenue en considérant successivement que chaque département a été affecté par la politique et que tous les autres font partie de la liste des départements de contrôle. La valeur la plus faible de ce critère obtenue pour la Haute-Vienne ne suffit pas pour conclure à un effet significatif de la politique il faut également montrer que c'est pour ce département que l'écart avec le contrefactuel est le plus élevé après la mise en œuvre de la politique et donc le plus significatif.

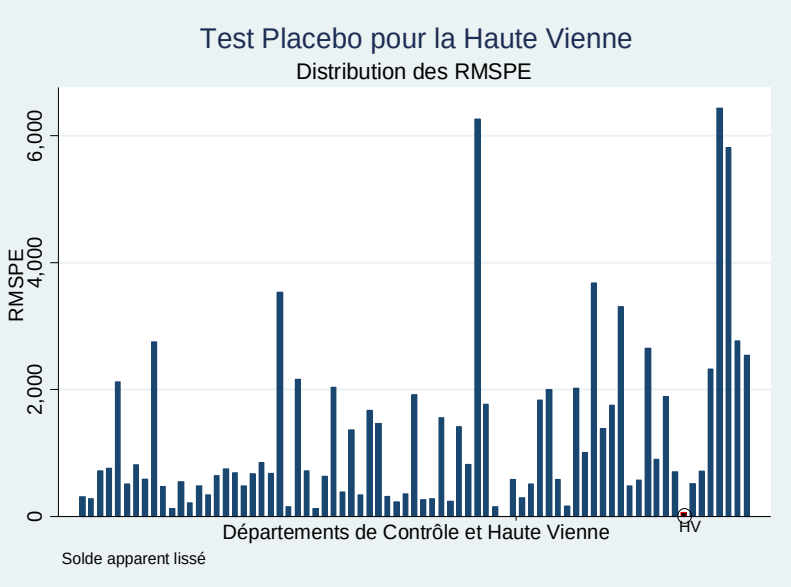

Figure 23 : distribution des RMSPE du test Placebo pour la Haute-Vienne

Pour une meilleure lisibilité du résultat de ce test, il est standard de ne représenter qu'une partie, la plus significative, des écarts obtenus. On choisit généralement de ne représenter que les écarts des départements qui présentent un RMSPE se situant dans le premier quartile ou le premier décile de cette distribution. On retient ainsi tous les départements pour lesquels on pourrait raisonnablement considérer que la méthode de contrôle synthétique est satisfaisante, alors même que ceux-ci n'ont pas mis en place la politique d'accueil dont on cherche à mesurer l'impact. La Figure 24 permet d'observer que l'écart le plus élevé est obtenu pour la Haute-Vienne. On est d'autant plus confiant dans ce résultat que cet écart entre le département et son contrefactuel est significativement nul avant la mise en place de la politique.

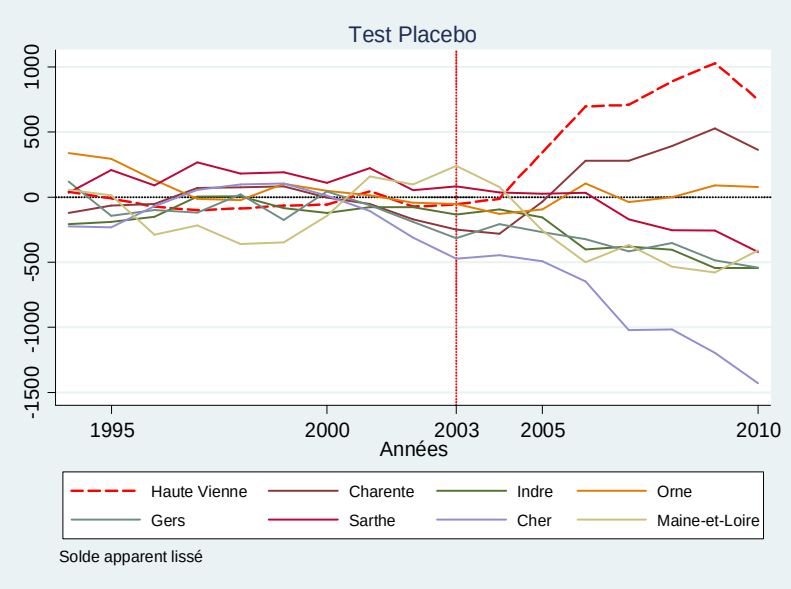

Figure 24 : écarts des départements du premier quartile de la distribution des RMSPE du test Placebo pour la Haute-Vienne

Dans le même esprit, on peut également se demander si le résultat obtenu pour 2003 n'est pas lui aussi le fruit du hasard. Pour le vérifier, on peut reconduire le même type de test que précédemment, en assignant de manière variable à la Haute-Vienne, une date de mise en place de la politique antérieure à celle effective. La Figure 25 montre que, quelle que soit la date supposée pour la mise en place de la politique, l'écart entre le département de la Haute-Vienne et son contrefactuel n'est significatif qu'à partir de 2003.

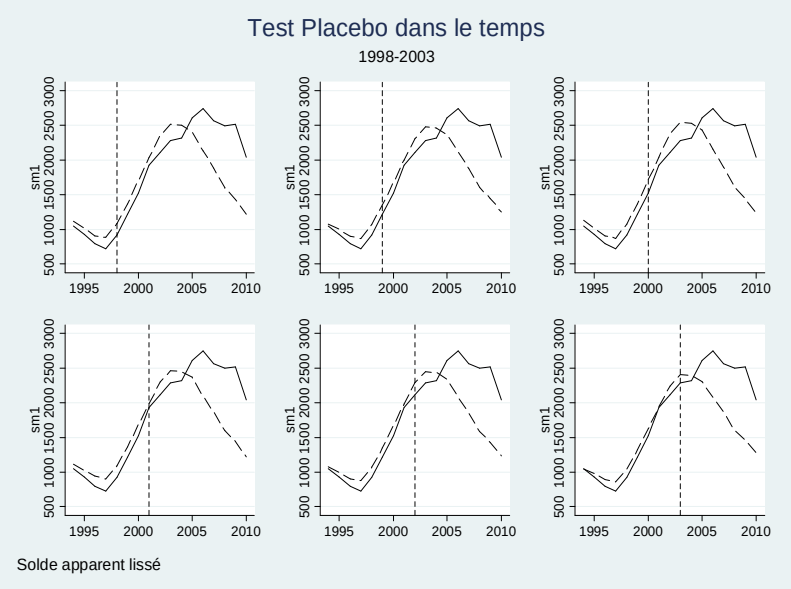

Figure 25 : écarts entre la Haute-Vienne et son contrefactuel pour le test Placebo dans le temps

Si on conduit le même type d'analyse en considérant des dates postérieures à la mise en place de la politique on ne teste plus vraiment un effet Placebo, mais on vérifie le délai de réaction du département à la mise en place de la politique. Pour la Haute-Vienne, on observe alors que c'est effectivement à compter de 2004, que l'écart entre ce département et le département synthétique commence à être significatif (Figure 26). Notons par ailleurs que l'ensemble de départements servant à construire le contrefactuel diffère d'une simulation à l'autre.

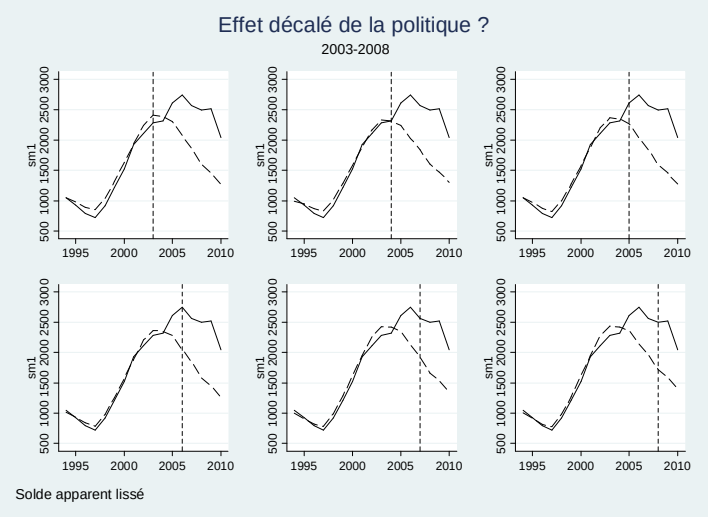

Figure 26 : écarts entre la Haute-Vienne et son contrefactuel pour le test d'un effet décalé dans le temps de la politique

Quantifier l'effet de la politique

Nous avons vu que le solde apparent des entrées sorties représente la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel sur la période. Toutes nos variables d'intérêt reposent sur ce solde qui ne permet pas, même s'il prend en compte les arrivées et les départs, de comptabiliser le nombre d'arrivées dans un département qui serait induit par la politique. Dans une publication récente, l'INSEE souligne (Atlas du Massif Central-2010) que le Massif Central compense son déficit naturel par une attractivité accrue puisque les mouvements migratoires sont excédentaires. Seules les données issues des recensements (donc sur les années 1999, 2006, 2007, 2008 et pas entre) permettent de calculer le taux de croissance de la population dû au solde migratoire.

Année	Haute-Vienne	Haute-Vienne Synthétique	Ecart	Ecart en pourcentage de la valeur observée
2004	1865	1989.642	-124.642	-6.68322
2005	2449	2474.821	-25.821	-1.05435
2006	2422	1973.706	448.294	18.50925
2007	3932	2707.364	1224.636	31.14537
2008	3061	1811.251	1249.749	40.82813
2009	954	1484.477	-530.477	-55.6056
2010	2116	1649.305	466.695	22.05553
Moyenne	2399.857	2012.938	386.9191	**16.12259**

Variable : solde apparent

Année	Haute-Vienne	Haute-Vienne Synthétique	Ecart	Ecart en pourcentage de la valeur observée
2004	2318.2	2286.218	31.98236	1.37962
2005	2612.6	2225.306	387.2937	14.82407
2006	2745.8	2014.967	730.8326	26.61638
2007	2563.6	1826.446	737.1541	28.75464
2008	2497	1586.302	910.6984	36.4717
2009	2515.75	1466.798	1048.952	41.6954
2010	2043.667	1279.067	764.5993	37.41311
Moyenne	2470.945	1812.158	658.7875	**26.6614**

Variable : solde apparent lissé

Année	Haute-Vienne	Haute-Vienne Synthétique	Ecart1
2004	0.005145	0.005335	-0.00019
2005	0.006712	0.006227	0.000484
2006	0.006597	0.005248	0.001349
2007	0.010595	0.005038	0.005558
2008	0.008186	0.003917	0.004269
2009	0.002545	0.003308	-0.00076
2010	0.005614	0.003378	0.002237
Moyenne	0.006485	0.004636	**0.001849**

Variable : taux

Tableau 9 : variations imputables à la politique

Puisqu'on ne dispose pas du nombre d'arrivées par département, comment quantifier l'impact de la politique lorsque la méthode permet de supposer que celui-ci est significatif ? Après la mise en œuvre de la politique, soit après 2003 pour la Haute-Vienne, nous disposons d'observations sur le solde apparent réel de ce département ainsi que des valeurs de ce même

solde pour le département synthétique. Si l'on considère que celui-ci représente ce qui aurait été observé si la politique n'avait pas été mise en œuvre alors on peut calculer la contribution moyenne de la politique à la variation du solde apparent sur la période considérée en rapportant l'écart qui sépare ces deux soldes au solde apparent de la Haute-Vienne.

Ces résultats figurent dans le Tableau 9 pour chacune des variables de résultat. On peut considérer que cette contribution serait d'environ 16% lorsqu'on travaille sur les données de solde apparent et de 27% lorsqu'on travaille sur les données lissées. Il s'agit bien entendu d'une mesure imprécise et insatisfaisante puisqu'elle tient compte à la fois de la façon dont la politique peut affecter les arrivées (en les augmentant) ou les départs (en contribuant à les faire baisser) mais également la façon dont elle affecte le solde naturel sans que l'on puisse différencier les deux effets. La variable de taux étant déjà une mesure relative, l'écart entre le département traité et son contrefactuel donne une idée de la contribution de la politique à une variation de ce taux mais qui est difficile à interpréter de manière relative.

En conclusion, pour ce département la politique d'accueil a un effet positif significatif. On constate également un délai entre la mise en œuvre de cette politique en 2003 et les effets ne se manifestent qu'à partir de 2004, pour ne devenir significatifs qu'à partir de 2006.

2.3.2. Analyse des résultats pour l'Allier

Pour ce département, quelles que soient les variables d'intérêt, l'évaluation de la qualité du contrefactuel avant la mise en place de la politique est relativement satisfaisante, que l'on se fonde sur l'évolution des variables d'intérêt ou sur celle des écarts de la variable d'intérêt entre l'Allier et son contrefactuel synthétique.

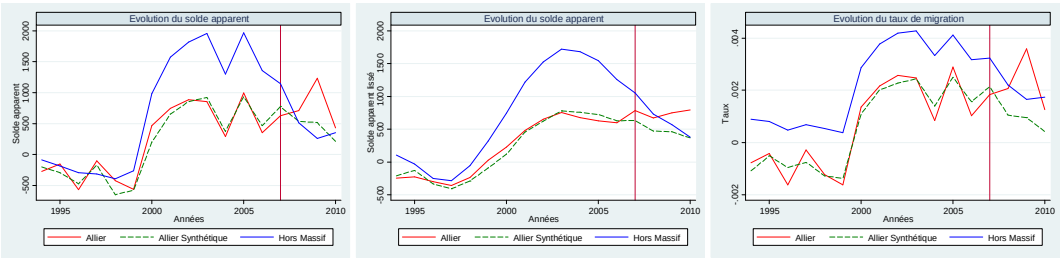

Figure 27 : solde apparent, solde apparent lissé et taux pour l'Allier

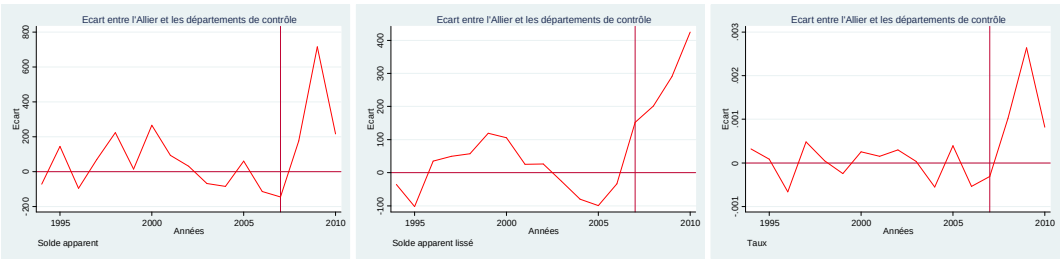

Figure 28 : écarts de solde apparent, de solde apparent lissé et de taux pour l'Allier

Comme pour la plupart des autres départements ce sont les variables d'intérêt retardées qui ont les poids les plus importants ; pour les variables de solde, les variables économiques jouent également. L'Allier a, lui aussi, un contrefactuel obtenu à partir d'un ensemble important de départements de contrôle. Le Maine et Loire, les Vosges et le Pas de Calais figurent dans la liste des départements ayant servi à construire le département synthétique quelle que soit la variable d'intérêt avec des poids relativement proches. Cette similitude dans la liste des départements est encore plus marquée lorsque la variable d'intérêt porte sur le solde apparent et le solde apparent lissé (voir résultats en Annexe 4).

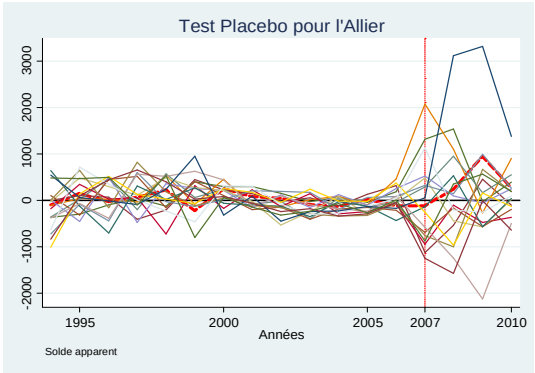

Figure 29 : test Placebo pour l'Allier (solde apparent)

Bien que le contrefactuel soit satisfaisant, le test Placebo, quelle que soit la variable d'intérêt, n'est pas concluant et ne permet pas d'évaluer de manière satisfaisante l'impact de la politique d'accueil (Figure 29 à Figure 31). Que l'on se situe dans le premier quartile ou le premier décile de la distribution des RMSPE on ne peut pas conclure. On arrive aux mêmes résultats pour la variable de taux.

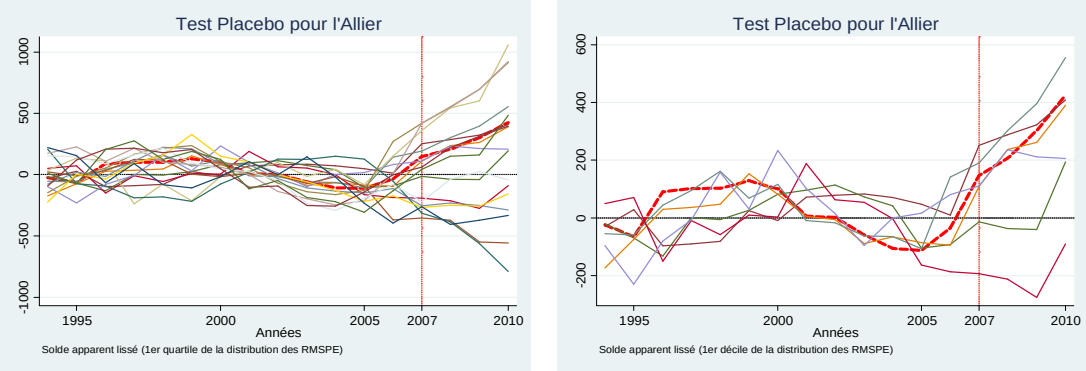

Figure 30: test Placebo pour l'Allier (solde apparent lissé)

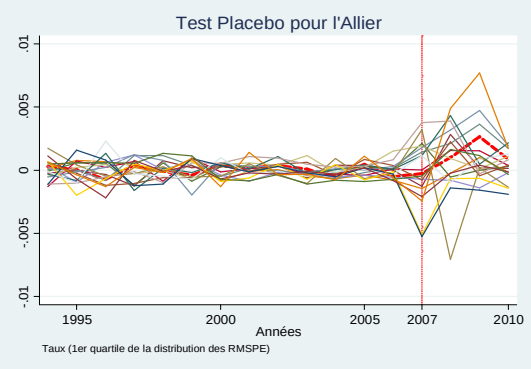

Figure 31: test Placebo pour l'Allier (taux)

Les résultats de ce test Placebo ne remettent pas complètement en question l'impact positif mis en évidence pour l'Allier : il y a une évolution du solde, mais on ne peut pas l'attribuer de façon certaine à la politique. Cette observation est d'autant plus intéressante que l'INSEE note que l'Allier, avec la Creuse et le Cantal, fait partie des départements qui perdent de la population : les excédents migratoires ne compensent pas ou peu le déficit naturel jusqu'en 2006. Cette analyse de l'INSEE, qui repose sur les données des recensements de 1999 et 2006 pour ces départements, montre une évolution favorable pour l'Allier à partir de 2007, alors que rien de tel ne peut être dit à propos du Cantal et de la Creuse.

2.3.3. Analyse plus générale pour les autres départements traités

Les résultats moins significatifs, plus discutables ou encore non significatifs obtenus pour les autres départements traités, nous conduisent à une analyse plus générale. Le détail de ces résultats est résumé dans le Tableau 10 et donné en Annexe 4.

Noms des départements	Départements pour lesquels le contrefactuel jusqu'à la mise en place de la politique est satisfaisant	Départements pour lesquels l'écart avec le contrefactuel est significatif après la mise en place de la politique	Départements pour lesquels le test Placebo permet de conclure à un effet significatif non lié au hasard de la politique
Allier	X	X	-
Aveyron	X	-	-
Cantal	X (solde lissé)	-	-
Corrèze	X	-	-
Creuse	X (taux)	X (taux)	-
Loire	X	X	X (résultats mitigés)
Haute-Loire	-	-	-
Lot	X (solde lissé)	-	-
Lozère	X (taux)	-	-
Puy-de-Dôme	X	-	-
Haute-Vienne	X	X	X

Tableau 10 : synthèse de l'analyse par département

Pour l'Aveyron, la variable de solde lissé conduit à un bon contrefactuel puisque l'écart de 1994 à 2006 entre les deux courbes représentant la variable d'intérêt est très proche de 0. C'est également le cas pour les deux autres variables (solde apparent, taux) mais seulement jusqu'en 2005. Pour ce département, l'écart avec le contrefactuel reste proche de 0 même après 2007 et on ne peut donc conclure à un effet significatif de la politique.

Pour la Loire, tout se passe comme si la politique ou des prémisses de celle-ci avait eu lieu un peu avant la « date officielle » de 2007. De ce fait il est difficile d'interpréter l'écart qui se produit à partir de 2006 : on ne peut déterminer de façon certaine s'il s'agit d'un écart lié à une politique mise en œuvre en 2006 plutôt qu'en 2007 ou si ce que nous obtenons n'est que le résultat d'une constitution biaisée du contrefactuel. Reconduire l'analyse en choisissant 2006 plutôt que 2007 ne permettrait pas de conclure sans disposer au préalable d'une information circonstanciée sur la mise en œuvre d'une politique à partir de 2006. Un test Placebo pour la Loire permet de considérer que l'effet mesuré à partir de la variable de solde lissé est significatif en 2006. En toute rigueur il faudrait, d'une part disposer d'informations qualitatives plus précises sur le « timing » réel de la mise en place des politiques d'accueil dans ce département et par ailleurs conduire un test Placebo dans le temps pour voir si le résultat obtenu pour cette année (2007) est effectif ou s'il n'est pas également le fruit du hasard.

Pour le Cantal et la Corrèze, seule la variable de solde lissé constitue un bon moyen de construire le contrefactuel. Mais le fait de disposer d'un bon contrefactuel ne suffit pas à conclure à l'existence d'un impact. En effet, pour cette variable et ces deux départements, l'écart entre le département traité et son équivalent synthétique n'est pas significativement différent de 0 après la mise en place de la politique : l'impact de la politique n'est pas déterminant. Par ailleurs, les deux autres variables (solde apparent et taux) ne permettent pas de construire de manière satisfaisante un contrefactuel des départements considérés.

Pour la Creuse, la Haute Loire et le Lot, aucune des variables de résultat ne permet d'obtenir un contrefactuel satisfaisant et qui permettrait d'apporter une conclusion qui aurait du sens. Il semblerait donc que sur la période considérée aucune combinaison des départements français n'arrive à reconstituer un équivalent de ce qui s'est passé entre 1994 et 2006 pour ces trois départements. Il faudra sans doute rechercher ce qui fait la particularité de ces départements et identifier, si elles existent, d'autres dimensions que celles retenues pour proposer une combinaison synthétique plus satisfaisante.

On arrive au même constat pour la Lozère si l'on excepte la variable de taux. Pour celle-ci, le contrefactuel synthétique est acceptable, mais comme ce qui a été énoncé précédemment pour l'Aveyron et La Loire le décrochage entre le département traité et son contrefactuel se fait juste en 2007, alors que la mise en œuvre de la politique cette année-là aurait dû produire un effet l'année d'après. Là encore on peut s'interroger sur le moment exact de la mise en œuvre de mesures d'accueil de nouvelles populations.

Enfin pour le Puy de Dôme, comme pour le Cantal et la Corrèze les variables de solde permettent de construire un bon contrefactuel mais seulement jusqu'en 2006, alors que la variable de taux ne le permet pas du tout sur toute la période. Pour les variables de solde, on observe un « décrochage » à la baisse en 2007 et si l'on admet malgré tout que le département synthétique est une référence significative pour apprécier l'impact constitué de manière satisfaisante, alors on constate statistiquement que l'effet de la politique est significativement négatif. Ce résultat est d'autant plus difficile à analyser car il s'agit du seul département pour lequel ce sont les variables économiques qui ont les poids les plus importants pour la constitution du contrefactuel synthétique. Comment expliquer ce résultat ? Difficile d'admettre que la mise en œuvre d'une politique a un effet contraire à celui attendu. Il faut sans doute chercher d'autres raisons et le fait que le Puy de Dôme soit le seul département du Massif Central qui inclut une grande ville n'est probablement pas étranger à ce résultat :

- Les dynamiques industrielles de l'agglomération peuvent aller à contre-courant des politiques d'accueil, mais nous ne disposons pas d'informations permettant de l'affirmer.
- Les arrivants tiennent compte de la présence d'une grande ville mais peuvent très bien s'installer dans les communes des départements voisins.

En conclusion, les seuls départements pour lesquels cette approche permet de conclure à un effet significatif de la politique sont la Haute-Vienne et l'Allier. A l'inverse, cette approche n'est pas concluante pour les départements de la Creuse et la Haute Loire puisque l'on n'arrive pas à trouver un contrefactuel synthétique. Pour tous les autres départements les résultats sont mitigés et dépendent de la variable d'intérêt ou de l'année effective de la mise en œuvre de la politique.

Au final la politique ne joue pas que sur les arrivées et le fait de ne pas être en mesure de comptabiliser au mieux les nouvelles arrivées et les nouveaux départs complique l'évaluation. Cet effet est renforcée par le fait que les départs comme les arrivées peuvent obéir à d'autres déterminants que ceux initiés par les politiques d'accueil mises en place. D'un autre côté, la possibilité que des politiques informelles puissent avoir été mises en œuvre plus tôt que 2007 complique encore plus la tâche.

III - Analyse à l'échelle communale

1. Mise en œuvre

Nous avons mis en œuvre une analyse à l'échelle communale afin d'évaluer les effets propres des projets menés à l'échelle communale et intercommunale en 2007 et 2008. Sur cette période, 148 communes ont bénéficié de ce type de projet.

Nous avons estimé l'effet des projets communaux et intercommunaux à l'aide d'une méthode par appariement sur les caractéristiques observables. Cette méthode nous a permis d'estimer à la fois les effets sur les communes bénéficiaires et les effets de débordement sur les communes avoisinantes (*cf.*Annexe 3). Les effets présentés dans ce rapport ont été mesurés sur le solde migratoire des communes bénéficiaires et/ou avoisinantes.

Les estimations ont été effectuées sur la base de 135 caractéristiques observables affectant le fait de bénéficier de la politique et l'attractivité des communes (*cf.* la liste exhaustive en annexe) que l'on peut regrouper par type:

- paysages,
- accessibilité aux équipements (BPE, inventaire communal),
- socio-économiques (INSEE, Impôts),
- autres politiques, caractéristiques des élus locaux.

Enfin, nous avons utilisé trois groupes de contrôles pour estimer l'attractivité des communes bénéficiaires en l'absence de la politique (contrefactuel) :

- France métropolitaine,
- Massif Central,
- Sélection de communes des départements les plus semblables aux départements du Massif Central.

2. Politique interrégionale Massif Central

Dans un premier temps, nous avons estimé l'effet des projets communaux et intercommunaux sans corriger le biais de sélection (estimateur naïf) afin de connaître les différences moyennes d'attractivité entre les communes bénéficiaires et l'ensemble des autres communes de l'échantillon. L'écart moyen entre bénéficiaires et le reste de l'échantillon est de **– 122,8 habitants** (Tableau 11). Cet écart moyen négatif signifie que les communes bénéficiaires sont « naturellement » moins attractives que la moyenne des communes de France métropolitaine. Ce biais de sélection négatif reste élevé en réduisant le groupe de contrôle au Massif Central (**-133,2**) et lorsque l'on utilise les communes d'une sélection de départements affectant fortement la définition des « départements artificiels » (**-56,8**).

Tableau 1	**France métro**	**Massif Central**	**Sélection de dpts**
Effet moyen sur les bénéficiaires	-122.8 (28.1)	-133.2 (18.4)	-56.8 (18.7)

Tableau 11 : effet moyen sur les bénéficiaires de la politique interrégionale (2007-2008), estimateur naïf

La prise en compte du biais de sélection à partir des caractéristiques observables des communes nous permet ensuite de comparer les communes bénéficiaires à des communes dont la probabilité de bénéficier d'un projet est très proche. Nous obtenons un contrefactuel fiable pour 67 communes bénéficiaires, lorsque nous utilisons l'ensemble des caractéristiques observables et l'ensemble des communes de métropole pour construire ce contrefactuel. L'effet moyen de la politique sur les communes bénéficiaires est alors de **161,4 habitants** (Tableau 12). Cependant, cet effet n'est pas assez précis pour permettre de conclure à un effet significatif de la politique (l'écart type de cet effet moyen étant de même ampleur, soit **147,2 habitants**).

Les résultats obtenus à l'aide des deux autres groupes de contrôle (Massif Central et sélection de départements) ne mesurent pas non plus d'effet significatif de la politique (**-12 +/- 48 habitants**).

	France métro (67)	**Massif Central (34)**	**Sélection de départements (52)**
Effet moyen	161.4 (147.2)	-12.7 (48.2)	-12.2 (44.5)

Tableau 12 : effet moyen sur les bénéficiaires de la politique interrégionale (2007-2008), estimateur par appariements (ensemble des variables)

Afin de ne pas « sur contrôler » pour des caractéristiques d'accessibilités aux équipements, nous regroupons ces variables par « gamme INSEE des équipements » (Tableau 13).

	France métro	**Massif Central**	**Sélection de départements**
Effet moyen	34.6 (66.2)	14.4 (13.3)	10.9 (13.2)

Tableau 13 : effet moyen sur les bénéficiaires de la politique interrégionale (2007-2008), estimateur par appariements (regroupement des équipements par gamme)

Nous obtenons à présent un contrefactuel fiable pour chaque commune bénéficiaire. Les résultats présentés ci-après seront obtenus à l'aide de ce regroupement. L'impact moyen de la politique est compris entre **10,9 et 34,6 habitants** en fonction du groupe de contrôle utilisé (Tableau 13). Ces effets restent toujours peu précis et nous ne pouvons donc conclure à la significativité de l'effet de la politique.

Enfin, nous avons mesuré l'effet moyen de la politique sur les communes bénéficiaires en contrôlant des effets de débordement de la politique (Tableau 14). L'effet moyen estimé est alors de **133,3 habitants** avec l'ensemble des communes de la métropole comme groupe de contrôle. Bien que cet effet soit plus précis que précédemment, nous ne pouvons toujours pas conclure à la significativité de cet effet.

	France métro	**Massif Central**	**Sélection de départements**
Effet moyen sur les bénéficiaires	133.35 (88.8)	39.6 (21.4)	31.3 (19.3)
Effet moyen sur les communes non bénéficiaires			
<10km d'un bénéficiaire	20.6 (14.8)	8.6 (19.1)	4.0 (5.1)
<15km d'un bénéficiaire	19.4 (13.4)	11.7 (10.4)	5.4 (5.1)
<30km bénéficiaire	17.6 (14.7)	0.9 (17.9)	9.5 (6.9)

Tableau 14 : effet moyen sur les bénéficiaires de la politique interrégionale (2007-2008), estimateur par appariements avec prise en compte des effets de débordement

Le Tableau 14 présente les effets de débordement de la politique sur les communes à moins de 10, 15 ou 30km de communes bénéficiaires. L'effet de débordement estimé de la politique varie entre **20,6 et 4 habitants** en fonction de la distance de voisinage et du groupe de contrôle sélectionné. Quel que soit cet effet, il n'est pas assez précis pour conclure à la significativité d'un effet de débordement de la politique. On remarque néanmoins que plus la commune est éloignée de la commune bénéficiaire, plus le coefficient estimé est petit et ce, quel que soit le groupe de contrôle.

En résumé, nous ne pouvons conclure à la significativité de l'effet des projets communaux et intercommunaux menés en 2007 et 2008, dans le cadre de la politique interrégionale de Massif, faute de précision des effets moyens estimés. Ces résultats peuvent s'expliquer par les caractéristiques de notre variable de résultat pour cette période : les mobilités sont comptabilisées sur un pas de temps de 5 ans, et les soldes migratoires que nous utilisons incorporent des mobilités ayant eu lieu avant la mise en place de la politique évaluée.

Pour tenter de nous affranchir de cette limite liée à la mesure des mobilités, nous avons reproduit notre analyse sur une politique d'accueil antérieure au programme « Massif », la politique du Limousin.

3. Analyse des aides CR Limousin 2003-2009

Parmi les aides apportées par la politique d'accueil menée par le Conseil Régional du Limousin sur la période 2003-09, nous avons conduit notre analyse sur les aides à la création et à la reprise d'activité. Nous avons identifié 382 communes dans lesquelles au moins un bénéficiaire de cette aide s'est implanté. Les données sur l'accessibilité sont issues de l'inventaire communal de 1998 (INSEE). Nous utilisons les mêmes variables d'appariement mais pour des années antérieures à 2000.

Les estimations obtenues à partir d'un appariement sans prise en compte de la diffusion des effets de la politique indiquent un effet moyen de la politique positif et significatif (Tableau 15), avec un support commun satisfaisant (Figure 32).

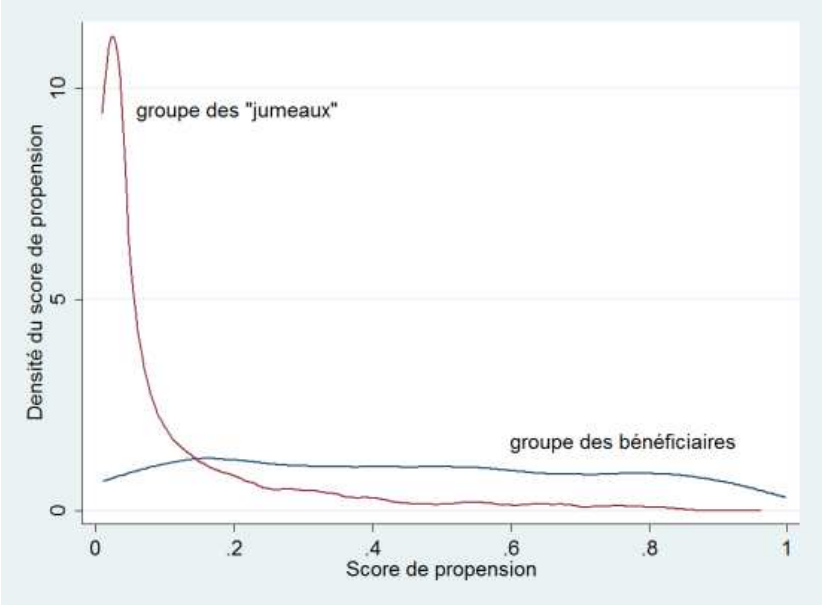

Figure 32 : support commun (densité du score de propension)

Ainsi, les communes bénéficiaires ont connu un solde migratoire de 13 habitants contre un déficit de 25 habitants pour le groupe des communes « jumelles » soit un effet moyen de 39 habitants (estimation effectuée en contrôlant également pour les facteurs inobservables fixes dans le temps).

	Effet moyen sur les communes bénéficiaires
Solde migratoire communal 2008	3,29 (12,21)
Différence de solde migratoire communal entre 1999 et 2008	**38,97 (14,56)**
Création d'établissements en 2008	**4,15 (2,10)**
Création d'établissements en 2007	**3,91 (2,10)**
Arrivées par commune en 2008	**159,15 (80,9)**
Arrivées par commune en 2007	**157,25 (80,57)**
Arrivées par commune en 2006	**153,93 (79,76)**
Départs par commune en 2008	155,86 (87,67)
Départs par commune en 2007	160,55 (88,60)
Départs par commune en 2006	163,26 (90,38)

Tableau 15 : appariement sur le score de propension (sans effet de débordement)

Nous obtenons également un effet significatif et positif sur la création d'établissement en 2008 et 2007 (4 créations supplémentaires par rapport aux communes « jumelles»). Ces résultats bénéficient d'un support commun très satisfaisant puisque nous pouvons construire un contrefactuel convenable pour chaque commune bénéficiaire. De plus, les valeurs des variables d'appariement sont équilibrées entre les deux groupes, ce qui signifie que notre procédure de matching réduit considérablement les écarts des caractéristiques observables entre le groupe des communes bénéficiaires et le groupe de contrôle.

Nous avons également réalisé une analyse de sensibilité (Tableau 16). Nos résultats restent valables lorsque nous limitons la tolérance d'écart de la valeur du score de propension entre la commune bénéficiaire et sa jumelle (0.01 et 0.25). Cependant, l'utilisation d'une métrique différente ne permet pas de confirmer cet effet positif et significatif (en pondérant l'ensemble des communes du groupe de contrôle, *i.e.* estimation par noyau).

Effet moyen sur les communes bénéficiaires	**sm08-sm99**	**Création08**	**Création07**
Caliper 0.01	30.15 (11.36)	2.14 (1.05)	1.90 (1.08)
Caliper 0.25	38.97 (14.56)	4.15 (2.10)	3.90 (2.10)
5nn	32.96 (15.87)	3.72 (2.60)	3.35 (2.62)
10nn	21.19 (39.60)	2.66 (3.57)	2.37 (3.47)
Kernel	19.56 (23.73)	2.71 (3.23)	2.41 (3.19)

Tableau 16 : effet moyen sur les bénéficiaires de la politique Limousin, analyse de sensibilité

L'effet moyen sur les bénéficiaires n'est pas modifié lorsqu'on exclut du groupe de contrôle les communes voisines (situées à moins de 30 km) des communes bénéficiaires (Tableau 17). Nous n'avons estimé aucun débordement significatif de l'effet de la politique (Tableau 18).

Effet moyen sur les communes bénéficiaires	sm08-sm99	Création08	Création07
Caliper 0.01	33.39 (11.13)	-2.38 (2.53)	-3.11 (2.62)
Caliper 0.25	36.21 (11.83)	-2.04 (2.81)	-2.86 (2.91)
5nn	27.10 (14.95)	1.01 (1.85)	0.67 (1.93)
10nn	20.31 (38.97)	1.40 (3.07)	1.15 (2.97)
Kernel	13.94 (20.30)	0.76 (2.46)	0.51 (2.42)

Tableau 17 : effet moyen sur les bénéficiaires de la politique Limousin, estimation en excluant les communes dans un rayon de 30km autour des bénéficiaires

Effet de débordement 30km	sm08-sm99	Sm08 en niveau	Sm07 en niveau
Caliper 0.01	21.51 (14.41)	21.37 (8.53)	13.15 (7.73)
Caliper 0.25	15.03 (14.61)	16.74 (8.80)	11.84 (8.09)
5nn	14.23 (12.03)	9.90 (8.67)	9.15 (8.37)
10nn	16.02 (11.84)	8.55 (10.33)	8.36 (9.90)
Kernel	19.34 (28.22)	_____	_____

Tableau 18 : effet moyen sur les bénéficiaires de la politique Limousin, effet de débordement sur les communes non bénéficiaires directement, situées 30 km autour des communes bénéficiaires

Les premiers résultats indiquent dans l'ensemble un effet positif et significatif sur l'évolution des soldes migratoires des communes dans lesquelles une activité a été créée avec l'aide de la politique d'accueil. Cependant, ces résultats restent très sensibles à la métrique utilisée pour l'appariement.

IV - Analyse qualitative

1. Objectifs et méthode de l'étude qualitative

1.1. Objectifs

En parallèle des travaux quantitatifs menés à l'échelle de la commune et du département, nous avons souhaité mettre en place un travail qualitatif afin de pouvoir croiser les deux types de résultats et ainsi mieux asseoir les conclusions de la démarche évaluative. Dans le cadre de l'approche qualitative, nous cherchons à évaluer la connaissance et les effets de l'axe 1 de la politique du Massif central en particulier en termes de :

- Pertinence,
- Efficacité y compris les effets d'aubaine,
- Impact y compris les effets de déplacement entre territoires voisins.

L'échelle de travail retenue est celle des actions portées sur des communautés de communes, territoire de projet le plus fin étant en mesure d'offrir un certain nombre de services, commerces à ses habitants. Cette échelle nous est apparue aussi pertinente du fait du faible recoupement d'actions sur une même communauté de communes.

1.2 Les terrains de l'analyse qualitative

Ainsi les terrains d'études ont été choisis de manière à illustrer différents types d'actions (associatifs, portés par des collectivités, en réponse à un appel d'offre du Massif central) et à être répartis sur le territoire du Massif (sur les 6 régions constitutives du Massif central, 5 contiennent des actions enquêtées, Auvergne, Bourgogne, Limousin, Languedoc-Roussillon, et Rhône-Alpes).

Par ailleurs, afin de repérer les effets propres à l'axe 1 de la politique de Massif, des territoires dits "miroirs" ont été identifiés et enquêtés. Ces territoires ont été sélectionnés à l'aide de méthodes économétriques ; pour chaque communauté de communes enquêtée, un territoire présentant des caractéristiques similaires (sur plus de 100 variables recoupant les caractéristiques socio-économiques de ces territoires mais aussi paysagères,…) a été retenu et enquêté. Hormis la Communauté de communes du Haut Beaujolais, chacun de ces territoires miroirs se situe en dehors du Massif central.

Nous détaillons ci-après les territoires enquêtés, l'action pour laquelle ils ont été retenus ainsi que le territoire miroir correspondant.

1- Communauté de communes du Pays de Gentiane (15)- 2010

Intitulé : Création d'un télécentre ➔**CC Pays de gentiane**

2- Communauté de communes Portes du Morvan (58) - 2009

Intitulé : Construction d'une offre d'accueil qualifiée ➔**CC Portes du Morvan**
Territoire miroir : Communauté de communes du Haut Beaujolais (69)

3- Communauté de communes du Plateau de Gentioux (23) - 2011

Intitulé : développement de la construction d'offres d'activités économiques ➔**CC plateau de Gentioux**
Autre action : projet de logements passerelles ➔association **ARBAN**
Territoire miroir 1 : Communauté de communes Agly-Fenouillèdes (66)
Territoire miroir 2 : Communauté de communes des Trois Provinces (18)

4- Communauté de communes du Pays d'Ambert (63) - 2011

Intitulé : Foyer de jeunes travailleurs éclaté ➔**Mission locale d'Ambert**
Territoire miroir : Communauté de communes Sologne de rivière (41)

5- Communauté de communes du Saint Affricain (12)- 2007

Intitulé : création d'un réseau opérationnel sur la question de l'Habitat Rural en Massif Central➔association **RELIER**
Territoire miroir : Communauté de communes Plateau Frasne Val Drugeon (25)

En amont de toute analyse, on peut noter un certain nombre de limites dans la comparaison entre territoires miroirs et territoires d'action. Tout d'abord, la méthode de sélection des territoires miroirs étant basée sur un grand nombre de critères, ces derniers ont parfois des dynamiques démographiques (solde naturel et migratoire) différentes de celles des territoires d'action. Par ailleurs, la quasi totalité des territoires miroirs rencontrés se trouve hors du Massif central. Or, la rencontre de

territoires miroirs intra-Massif aurait pu permettre de repérer l'essaimage des actions financées par l'axe 1 en termes de sensibilisation par rapport à l'accueil.

1.3. Des entretiens semi-directifs

L'objectif pour chaque territoire sélectionné était de rencontrer quatre types d'acteurs : le porteur de l'action, les agents de développement de la communauté de commune et du niveau supra (Pays), des élus et lorsque cela était réalisable des bénéficiaires finaux. La dernière catégorie s'est avérée souvent difficile à contacter voire à repérer comme nous pourrons le montrer dans la suite du rapport.
Le recueil de données auprès de ces acteurs s'est fait par le biais d'entretiens semi-directifs permettant de renseigner divers items :

- Les effets propres de l'axe 1,
- son impact,
- les effets d'aubaine éventuels,
- la connaissance et le rapport du territoire aux politiques d'accueil,
- la représentation que les acteurs se font de l'accueil.

Dix-sept entretiens ont été réalisés dont 12 en face à face, d'une durée d'une heure environ. Le guide d'entretien destiné aux territoires miroirs est identique à celui destiné aux agents de développement des territoires étudiés mais il ne comprend par les questions relatives à l'action financée. Les entretiens ont ensuite fait l'objet d'une retranscription à l'aide d'une grille d'analyse (cf. Annexe ?)

2. Résultats

Dans un premier temps, avant d'entrer en détail dans le sujet même de l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact de la politique ainsi que des éventuels effets d'aubaine et de débordement, il nous apparaît pertinent de repérer qui sont, d'après les acteurs rencontrés, les nouveaux arrivants sur les territoires enquêtés.

Si dans le cas de certaines actions comme la création du télécentre dans le Pays de Gentiane, les logements passerelles de l'ARBAN (dont les constructions sont tout juste terminées) ou l'habitat rural en Massif central (qui vise principalement à de la mise en réseau et de l'échange d'expérience) le repérage des bénéficiaires finaux semble parfois compliqué ; les personnes enquêtées ont une opinion concernant les nouveaux habitants de leur territoire. Dans l'ensemble des cas, on peut noter l'impression générale d'une diversité croissante des profils de nouveaux arrivants (aussi bien concernant leur âge, leur situation familiale ou leur lieu d'origine). Ces derniers sont considérés comme choisissant le territoire pour des raisons professionnelles, de cadre de vie, d'accessibilité (proximité de Paris pour le Morvan ou accessibilité numérique) mais aussi parfois pour des raisons économiques avec des territoires ruraux faisant office de territoire de repli, de recul. Dans tous les cas, ces nouveaux arrivants sont considérés comme des atouts pour le territoire par leur contribution à la vie locale, leur dynamique de projet parfois et la proposition d'emplois qualifiés.

2.1. Pertinence

<u>Maintenir les populations plutôt qu'accueillir ?</u>
Concernant la pertinence des actions sur les territoires enquêtés, on peut noter que certains acteurs estiment que sur leur territoire, l'accueil de nouvelles populations n'est pas la priorité : ils souhaiteraient, par exemple, se concentrer sur le maintien de populations, en particulier les jeunes : favoriser le retour des jeunes du pays à l'issue de leurs études, ou leur permettre de réaliser leur formation sur le territoire *« Avant d'accueillir des gens, il faudrait peut-être que les gens du territoire restent, plutôt que d'accueillir à tout prix »*. Des actions comme celle de la Mission locale d'Ambert de foyer de jeunes éclaté vont dans ce sens ; d'autres initiatives visent à faciliter le transport et le logement des stagiaires sur le territoire (fonds territorial d'aide au stagiaire dans le Pays Haut Cantal-Dordogne). Cette question du maintien de population en opposition à l'accueil de nouvelles populations se pose d'autant plus pour les acteurs qui citent et font référence aux différents schémas prospectifs annonçant une perte de population à venir *« L'objectif jusqu'à 2030 vu qu'il a été défini qu'on allait perdre de la population, c'est de perdre tant de population, et de préserver l'environnement. Et, à côté de ça, on nous dit qu'il faut mettre en place des politiques d'accueil de nouvelles populations. »* .

Malgré la différence de points de vue concernant les priorités de maintien ou d'accueil, les acteurs s'accordent à reconnaître qu'une politique d'accueil de nouvelles populations n'est pertinente que si des actions en faveur de l'emploi, de services éducatifs, culturels, de santé, du logement, mais aussi de l'accessibilité du territoire (entretien des routes, réseau ferré,…) sont menées en parallèle. « *Après, le grand défi, c'est que perdant des habitants, il nous est très difficile de maintenir les services publics, qu'il nous faut maintenir, pour accompagner la mutation qui est en cours.[…] De plus les services que les nouveaux arrivants attendent sont différents. »*. C'est l'idée du cercle vertueux et de l'approche transversale de ce qu'est réellement une politique d'accueil qui est ici défendue par les acteurs : l'attractivité du territoire passe par la présence d'équipements et de

services, mais aussi la diversité d'activités, la diversité associative et culturelle, et enfin la présence de nouveaux venus, qui contribuent à rendre le territoire attractif pour de nouvelles populations, puis à créer des besoins, des emplois, etc.

Face à ces positions, l'intérêt des "territoires miroirs" pour l'accueil de nouvelles populations est mitigé. En effet, même si les acteurs interrogés ont conscience que sans services sur le territoire, les nouveaux arrivants ne viendront pas, toutefois, ils ne mènent pas ou peu d'action spécifique en faveur de l'accueil. Pour eux, l'accueil est un terme plutôt flou : creux pour les uns, évoquant autre chose pour certains comme l'immigration. Ils ont une vision moins fine de ce qu'est l'accueil. En termes d'**avantages pour le territoire, ils** considèrent moins les avantages que peuvent apporter les nouvelles populations au territoire (en termes d'innovation, de création d'activités) que les inconvénients qu'elles permettent d'éviter (fermeture de services, d'écoles...). En termes d'i**dentification des besoins des nouveaux arrivants** : contrairement aux territoires référents, les "territoires miroirs" n'évoquent pas les besoins en termes de travail du conjoint ou d'implication associative (sauf CC Agly Fenouillèdes).

➔ Ainsi, dans le Massif central, l'accueil de nouveaux arrivants, dans des contextes territoriaux de démographie souvent en difficulté, semble être un tremplin pour une réflexion générale et transversale sur le développement du territoire. Les nouveaux arrivants, lorsqu'ils restent, renforcent l'attractivité du territoire par l'image qu'ils renvoient, par les activités auxquelles ils participent par le maintien des services qu'ils permettent. Ainsi la question même de la pertinence de la politique prend sens lorsque les partenaires locaux parviennent à se projeter sur le long terme alors même qu'elle est parfois questionnée sur le court terme.

2.2 Efficacité des actions mises en œuvre

Les actions en faveur de l'accueil de nouvelles populations semblent donc pertinentes. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'en évaluer l'efficacité, il est complexe pour les porteurs d'action tout comme pour les élus des communautés de communes de répondre à cette question en termes quantitatifs

> *« C'est difficilement quantifiable quand même. On a fait un projet, mais est-ce lui qui fait que du monde est venu […] ? Ca peut être quelque chose de complètement extérieur, un contexte particulier »*

Cela souligne deux difficultés propres à l'évaluateur : Comment distinguer l'efficacité de l'action mise en place par financement Massif d'un contexte indissociable dans lequel la politique publique est menée alors même que ce contexte peut influer directement sur les objectifs fixés ? Mais aussi, comment distinguer l'efficacité des répercussions des autres actions mises en œuvre à d'autres échelons (Région, PNR, département), dans le cadre de partenariats et sur des périodes différentes, notamment antérieures ? Sur nombre de territoires enquêtés, il est ardu de distinguer l'efficacité des projets financés par l'axe 1 de celle des autres actions. Pour cette raison, les politiques de la région Auvergne ont été souvent citées : actions de prospection, (présence à des salons), campagnes de promotion, communication, menées par l'ARDTA. Les départements de la Nièvre, du Cantal, ou encore le PNR Livradois-Forez reviennent dans les discours.

<u>Une faible antériorité des actions et une transversalité du thème qui rendent difficile l'évaluation</u>
Si les actions repérées dans nos travaux ont toutes fait l'objet de financement avant 2012 par l'axe 1 de la politique de Massif, la plupart des projets étudiés sont encore en cours de construction (Mission locale, Logements passerelles de l'ARBAN, Télécentre…) et n'ont pas totalement vu le jour. Au-delà des pressentis, des comparaisons à d'autres actions similaires, il est donc difficile voire impossible pour ces cas d'évaluer l'efficacité même de l'action.
Par ailleurs et de manière plus générale, il convient de rappeler que, de la même manière qu'il est difficile de repérer les nouveaux arrivants sur un territoire au sein des bases de données Insee (du fait du recensement pluriannuel) ; à l'échelle d'un territoire intercommunal, il est difficile d'observer en temps réel l'implantation de nouvelles populations. Cette difficulté est encore croissante lorsque l'on tente d'entrer dans les objectifs fins de l'axe 1 de la politique de Massif à savoir favoriser l'implantation **effective et pérenne** de ces nouvelles populations. Cette question de la pérennité semble cruciale pour juger de l'efficacité de la politique et revient souvent dans les préoccupations des acteurs des territoires. *« Si les gens qui s'installent aujourd'hui repartent dans 2 ans, la politique n'est pas efficace ! »*

Enfin, de par la nature-même de l'accueil, une vision à court terme semble réductrice : l'installation d'un ménage sur un territoire est un processus souvent long dans lequel jouent des facteurs tant objectifs que subjectifs. Par ailleurs, une politique d'accueil est une politique transversale prenant en compte la complexité des facteurs d'installation sur un territoire allant d'une opportunité, au cadre de vie, aux services proposés… Ainsi, cette politique se construit dans la durée et le financement d'une action ciblée aurait principalement un effet d'impulsion sur le territoire.

La politique d'accueil déjà en place sur les territoires résulte souvent de l'attitude volontariste de quelques uns, se traduisant par l'affectation de moyens conséquents en personnel et en ingénierie permet de faire une politique globale cohérente en y intégrant la politique d'accueil, comme en atteste le cas de la Nièvre.

> *« Il y a une politique d'accueil claire au niveau du département, à peu près un 1 agent par canton, 15 animateurs numériques du territoire et 91 agents de développement touristique qui constituent une force de frappe pour faire fonctionner la politique du territoire de développement local »*
> *«Tout ça fait un cocktail de moyens humains qui permet d'assurer les 150 dossiers sur lesquels on est, dont la politique d'accueil »*

D'une politique d'accueil à une culture d'accueil sur les territoires : l'importance du temps et des moyens mis en œuvre

Ainsi, sur des territoires où la question de l'accueil de nouvelles populations est abordée depuis plusieurs années, il est possible de repérer au-delà des actions financées la **transversalité** de l'approche. On peut noter l'existence d'une certaine culture d'accueil chez les acteurs de ces territoires. L'accueil y est alors pris dans toute sa globalité, c'est-à-dire avec une réflexion en amont sur les besoins de l'ensemble des membres d'un foyer : opportunité de travail pour le conjoint, questions de scolarité des enfants, logement, et même intégration à la vie locale. Ainsi fleurissent des initiatives telles que des « ambassadeurs de l'accueil » dans le Pays Nivernais Morvan, une session d'accueil organisée conjointement avec le forum des associations et où l'enjeu est d'associer la population locale à ce souci d'implantation pérenne de nouveaux ménages sur le territoire.

> *« On est en train de mettre en place une opération qui s'appelle les « ambassadeurs de l'accueil », à l'échelle du Pays. On fait une formation des gens du territoire qui seront formés à l'accueil, ils seront chargés d'aller vers les nouveaux arrivants, de parler avec eux, de constituer leur premier réseau associatif, leur présenter les personnes ressources, de les emmener vers le maire. »*

Par ailleurs, conscients de la complexité et du temps nécessaire au processus d'implantation, des initiatives comme les résidences d'entrepreneurs sont citées comme permettant de tester un projet et de voir « *si le territoire est disposé à les accueillir ou pas* ». Dans les actions rencontrées, l'idée est souvent de savoir à la fois de s'adapter à chaque cas rencontré et de le suivre dans la durée, tout en veillant à la viabilité des projets qui sont accompagnés.

> *«Il y a maintenant tous les profils, […] on fait de la dentelle, de l'accueil hyper personnalisé, on accompagne la personne du premier contact jusqu'à après son installation. »*
>
> *« Tout ça fonctionne si l'agent de développement va bien, si les élus locaux sont capables de dire les choses à peu près proprement et de montrer qu'on est à la fois très en demande et très vigilant sur une installation qui ne peut pas fonctionner »*

Si l'on se place maintenant du point de vue des bénéficiaires finaux rencontrés, c'est-à-dire de personnes récemment installées sur le territoire, les actions ne sont pas strictement déterminantes pour l'installation, mais entrent en compte dans le processus (ils peuvent par exemple accélérer l'installation, la rendre pérenne…). Les nouveaux arrivants soulignent l'importance et la qualité de la mise en contact avec les interlocuteurs adéquats par l'agent de développement sur l'accueil : cela leur a permis de gagner du temps, les a mis en confiance et ils se sont très vite sentis intégrés.

> *« On nous rappelait tous les 15 jours, […], on s'est donc sentis accueillis puis désirés et puis voilà ! »*

➔ Ces éléments de transversalité et de besoin de recul au temps parfois long sur les questions d'accueil semblent conforter les résultats de l'étude quantitative, à savoir que **les effets des politiques se ressentent là où les politiques d'accueil existent depuis longtemps.**

On distingue clairement deux catégories de projets vis à vis de l'effet d'aubaine. D'une part, certains projets n'auraient pas vu le jour sans les subventions Massif (CC du plateau de Gentioux, ARBAN, RELIER) et ici l'effet d'aubaine est nul. Le contexte dans lequel le projet a été pensé n'est cependant pas le même pour les trois structures. La décision de monter le projet peut être postérieure à la connaissance même de financement possible via l'axe 1 de la politique de Massif comme c'est le cas pour la communauté de communes du Plateau de Gentioux et pour la SCIC ARBAN, ces deux structures déjà investies sur des questions d'accueil auparavant. Le projet peut également préexister à la connaissance des possibilités de financement comme c'est le cas pour l'association RELIER pour qui l'axe 1 a été une opportunité de financement afin de continuer à travailler sur la question de l'habitat. D'autre part, certains projets auraient tout de même été menés (CC Pays de Gentiane, CC Portes du Morvan, Mission Locale d'Ambert) **mais** l'action aurait été de moindre envergure car avec des financements moindres *« On n'aurait pas fait aussi bien nous-mêmes et on aurait certainement mis plus de temps […] On l'aurait fait mais ça aurait été plus du bricolage. »* ; l'action aurait été plus longue à mettre en œuvre ; la mise en œuvre aurait été plus artisanale. Ainsi, le télécentre de la communauté de communes du Pays de Gentiane aurait tout de même vu le jour mais avec un nombre de postes informatiques moins important et un niveau d'équipement moins satisfaisant.

➔ Ainsi, l'axe 1 a permis à des acteurs du domaine de l'accueil de monter des projets qui n'auraient sinon pas vu le jour. Il a également fait naître le désir de se consacrer à l'accueil pour une communauté de communes et a par ailleurs contribué à ce que des projets soient plus aboutis et plus efficaces. **En ce sens, on peut affirmer que l'effet d'aubaine reste relativement limité.**

2.3. Impact

Même si, comme nous avons pu l'expliciter précédemment, il est ardu voire même assez dangereux de conclure quant à l'évaluation à court terme de l'efficacité des actions mise en œuvre dans le cadre de l'axe 1 de la politique du Massif central, nous avons pu noter un certain impact de cette politique sur les territoires enquêtés. Nous avons pu noter trois principaux effets à savoir : l'effet réseau, l'effet vitrine et l'apport des actions pour les populations locales.

Tout d'abord, concernant l'effet réseau, pour tous les acteurs financés, la mise en œuvre de l'action a été l'occasion de créer ou de renforcer des partenariats. Les partenariats créés concernent majoritairement des partenariats avec d'autres structures mettant en œuvre le même type d'action ailleurs sur le territoire du Massif central, parfois fortement incités par la nécessité du caractère interrégional de l'action pour obtenir le financement. *« On a fait ça de façon empirique depuis 94 jusqu'à la*

*convention de Massif en identifiant des partenariats »*Les partenariats sont d'autant plus fortement renforcés que le financement de leur action leur permet de renouveler durablement les habitudes de travail, et, *in fine* de donner lieu à d'autres actions en faveur de l'accueil. « *Il y a une logique de réseau à l'échelle du département qui s'est mise en place et c'est vrai qu'il y a eu de nombreux partenariats avec ça ».*

Par ailleurs, certaines actions ont aussi pour effet de valoriser le territoire, de renouveler son image, de renforcer sa visibilité depuis l'extérieur, mais aussi de le valoriser auprès de ses propres habitants (exemple du réseau de télécentres dans le Cantal, celui de Murat ayant fait l'objet d'une certaine médiatisation) *« Ca montre que le territoire est dynamique, c'est aussi valoriser les entreprises du territoire et pas seulement faire venir des entreprises d'ailleurs. ».* Enfin, au-delà de cet effet vitrine intra et extra-territorial, des six projets rencontrés un seulement s'adresse exclusivement aux nouveaux arrivants (les logements passerelles de l'ARBAN). Pour les autres, les acteurs rencontrés soulignent l'importance de considérer la population locale dans leurs projets *« Il ne s'agit pas de créer des tensions ou de la concurrence entre habitants et nouveaux arrivants ».* Ainsi, même si ces actions financées dans le cadre de l'axe 1 de la politique du Massif central visent à attirer de nouvelles populations, elles sont au moins autant destinées à bénéficier à la population locale et favoriser son maintien.
Ainsi, la politique d'accueil a des effets sur les partenariats de travail, sur l'image du territoire qui, s'ils sont aujourd'hui clairement identifiés par les acteurs, se ressentiront aussi et surtout dans les années qui suivent sa mise en œuvre.

➔ Ces éléments d'analyse de l'impact de ces actions tant sur la population locale et son maintien que sur l'arrivée de nouvelles populations confortent eux aussi les résultats des travaux de type quantitatifs à savoir que **les communes sur lesquels il y a le plus de nouveaux arrivants sont celles où les dynamiques de départ sont les plus faibles**.

Sur les territoires d'enquête, on constate que l'historique du territoire en matière d'accueil influe grandement sur la façon dont sont mis en œuvre les projets. Sur des territoires où le volontarisme régional est fortement ancré en faveur de l'accueil, comme le Limousin, les partenariats liés avec des personnes, des acteurs expérimentés en matière d'accueil rendent plus efficaces leurs actions. De plus, dans le cas de la communauté de communes des Portes du Morvan, la priorité pour le territoire depuis 1994 est de « *»relever le défi démographique ».* Cet axe de développement a alors fait l'objet de partenariats, de bourses d'échange. L'effet d'apprentissage se manifeste ici par la capacité à mener des projets spécifiques et à monter des dossiers de demande de subvention en prenant toujours en considération cette thématique de l'accueil. *« On est quand même assez spécialisés dans le captage des aides publiques […] Ca aurait été compliqué de financer ce poste sans ce financement, mais on aurait essayé de le faire ! La communauté de communes aurait dû choisir ses projets ».*

A contrario, une majorité des acteurs des territoires miroirs n'a pas de vision globale de l'accueil et de fait, pas de politique structurée autour de l'accueil. Ils perçoivent leur territoire comme difficile depuis que certains des établissements industriels de leur territoire ont fermé ; il serait potentiellement attractif pour des populations résidentes allant travailler dans les bassins d'emplois les plus proches. Pour bon nombre d'acteurs des territoires miroirs, l'accueil se limite à alors la présence d'une piscine ou d'autres infrastructures de loisirs. L'éventualité d'accueillir des populations qui créerait leur emploi sur place n'est pas envisagée. Dans chacun des territoires miroirs, les acteurs rencontrés font directement référence à un pôle d'emploi relativement proche pour expliquer les flux existants de population en faveur de leur territoire. Chacun souligne aussi que cette « préoccupation » de l'accueil de nouvelles populations n'est pas la leur mais n'est pas non plus celle des échelles supra, indiquant ici que c'est l'attractivité touristique qui prime, là que cette question n'intéresse personne.

➔A travers ces discours et les actions menées, nous pouvons repérer par comparatif aux territoires d'actions enquêtés combien **l'effet d'apprentissage est favorable à un impact décuplé pour les actions menées dans le cadre de l'axe 1 de la politique de Massif**, contrairement aux territoires miroirs où les actions sont de petite envergure.

Enfin, à dires d'acteurs, il semblerait que les effets de déplacements entre territoires voisins existent et soient bien acceptés, voire encouragés, notamment au niveau des techniciens. L'appartenance au même département est souvent mise en avant (Nièvre et Cantal) et le renvoi d'ascenseurs considéré comme allant de soi.

> *« On se renvoie les porteurs de projets quand on n'est pas en mesure de pourvoir à leur demande ou pour la recherche de locaux un petit peu plus spécifiques, on travaille aussi en parallèle pour animer ce réseau »*
> *« On essaye de travailler en réseau, on n'est pas là pour se piquer les porteurs de projet, au contraire, si on a un porteur de projet qui ne correspond pas pour le territoire, je lui envoie à la comcom voisine, parce qu'on travaille quand même sur le même département. »*
> *« Quand je vais en prospection, ça m'est arrivé de travailler pour les autres, […] on travaille en bonne intelligence dans ces cas-là »*

3. Préconisations issues des enquêtes de terrain

L'échelon Massif central est resté assez peu identifié en tant que tel. Beaucoup d'acteurs se réfèrent plus spontanément au Département ou à la Région pour ce qui est des actions à mener. Toutefois, les acteurs ont souligné le fait qu'il permet de travailler à une dimension interrégionale, et il est considéré comme indispensable pour peser face à l'Europe. *« La politique à l'échelle du Massif est importante en termes de lobby territorial. […] Sur une défense d'intérêts montagnards ou semi-montagnards, sur des territoires difficiles à travailler, il y a une logique » ; « Un appui vis-à-vis de l'Europe, il pourrait représenter une sorte d'Eurorégion ».*

Nous avons par ailleurs pu relever un certain nombre de suggestions de la part des porteurs d'action concernant la mise en œuvre de l'axe 1 au niveau Massif :

- *« Alléger les cahiers des charges pour éviter des montages de projets chronophages »* : en effet, techniciens, élus, salariés associatifs soulignent le temps d'ingénierie nécessaire à la constitution même du dossier de demande de financement, temps non financé et non finançable ailleurs.

- *« Faire un peu plus confiance à l'intelligence des territoires, à leur créativité, leur capacité d'innovation pour élaborer eux-mêmes leurs projets plutôt que de vouloir les faire rentrer dans des cases »* : s'appuyant sur les effets d'apprentissages sus nommés, les porteurs d'action indiquent qu'ils ont aussi des projets plus inventifs mais qu'ils ne parviennent que difficilement à les mettre en valeur dans le cadre d'appels à projets assez normatifs.

- *« Observer les expériences et dialoguer avec les terrains : La politique pourrait être plus performante en s'inspirant des bonnes pratiques »* : les porteurs d'action ont le sentiment qu'une mutualisation plus forte pourrait être mise en œuvre à l'échelle du Massif afin d'échanger sur les pratiques et leurs impacts avec parfois des propositions concrètes : *« Faire une association des territoires du Massif pour échanger, s'informer ».*

- *« Définir des axes et une thématique sur le Massif central, c'est très bien, après, il faut que la déclinaison au niveau des territoires soit assez souple, adaptable […]. Au niveau de l'accueil de nouvelles populations, une ingénierie territoriale au niveau du Massif, quand on monte un projet, qu'il y ait un appui plus présent derrière »* : là encore, l'ingénierie nécessaire au montage du dossier est pointée avec une demande explicite d'appui plus fort de la part du Massif.

Conclusion, perspectives

Mises en place sur des territoires dont la dynamique était orientée vers un déclin de leur population, les initiatives locales d'accueil sont très variées dans le Massif Central. Elles portent sur une thématique (amélioration du logement, promotion de la culture, amélioration de la qualité de vie en milieu rural, économie, communication). Les territoires qui en ont bénéficié vont de la commune au Massif, en passant par les EPCI, les pays etc. Les différents territoires du Massif ont des dynamiques variées et interconnectées. Ainsi, les pôles semblent jouer un rôle spécifique dans l'attractivité des espaces : l'exploitation des données statistiques montre qu'ils ont un solde net positif tandis que les données qualitatives mettent en évidence des échanges fréquents de nouveaux venus entre pôles ruraux et bourgs. Enfin, de même que les échanges de populations entre territoire semblent fréquents, les échelles d'action entre les différents projets s'interpénètrent.

L'analyse, qualitative et quantitative, de ces initiatives, met en évidence plusieurs éléments.

Tout d'abord, l'importance de la persistance temporelle de telles actions constitue l'une de leurs caractéristiques principales: une initiative ne montrera d'effets que plusieurs années après sa mise en place, et les actions les plus anciennes semblent évoluer vers une culture de l'accueil plus adaptée aux enjeux locaux. De ce fait, la relative jeunesse de nombreuses actions rend, pour le moment, difficile une estimation précise de leur impact en termes de nouveaux arrivants ou même de solde migratoire. Toutefois, des effets propres ont été mis en évidence dans la Région Limousin (et plus particulièrement dans le Département de la Haute-Vienne), qui se caractérise par une politique d'accueil ancienne et ancrée. Les méthodes utilisées et les métriques élaborées lors de cette étude permettront cependant d'estimer cet impact, d'ici quelques années, puisque plusieurs années sont nécessaires pour la diffusion complète des effets et donc leur évaluation.

Ensuite, l'analyse a également mis en évidence un effet sur les partenariats élaborés entre les différentes structures porteuses, l'amélioration de la visibilité et de la notoriété du Massif au travers de ces actions, ainsi qu'un travail de fond sur le maintien des populations locales, dans les zones bénéficiaires et leurs voisines proches. L'évaluation des effets des politiques d'accueil ne peut donc se limiter seulement à une estimation des effets propres en matière d'accueil de populations mais doit également intégrer des effets plus larges en matière de structuration de l'organisation des acteurs locaux et d'accroissement du capital social, qui constituent autant d'externalités positives des politiques d'accueil. Une politique intégrée de d'accueil des nouvelles populations présente donc un intérêt particulier ; elle doit s'accompagner d'une approche globale des individus accueillis (mise à disposition de locaux professionnels, liens avec l'accueil des enfants, etc.).

Enfin, l'existence d'initiatives au niveau Massif, Régions, départements, pays, qui aurait pu être source de confusion pour les acteurs, semble avoir au contraire abouti dans de nombreux endroits à une articulation construite par ces acteurs. Le maintien d'une dynamique locale est indispensable pour assurer celui d'une attractivité sur une longue période. Les services culturels, médicaux et éducatifs jouent dans ce cadre un rôle tout particulier. L'existence d'effets d'aubaine n'est pas à exclure mais l'insertion des actions financées dans des projets plus ambitieux et dans une structuration en réseau dans le massif joue un rôle de catalyseur d'une dynamique d'accueil à long terme.

En termes de perspectives de recherche, il est indispensable de tenir compte des évolutions récentes mais marquantes de l'accueil dans le Massif Central. Par rapport à la décennie précédente, l'accueil au sein du Massif central a, en effet, fortement évolué dans deux directions : d'une part, les migrations de repli représentent une part croissante des migrations ; d'autre part, ces migrations, autrefois limitées à des franges essentiellement méridionales du Massif, ont concerné de nombreux autres types de territoires à l'intérieur de toutes les régions du massif central (les Combrailles en Auvergne, une partie du plateau de Millevaches dans le Limousin). Pour tenir compte de ces évolutions, il semble judicieux d'identifier dans un premier temps les grands types de zones de migrations (zones de repli pour des migrants à revenu faible, zones attractives pour des jeunes actifs, bassins de retraite, etc..) à partir des données individuelles dans l'objectif d'identifier des designs des politiques d'accueil les plus adaptés possibles (c'est-à-dire présentant une grande cohérence entre l'identification des problèmes et la mise en œuvre des instruments) compte tenu des caractéristiques des populations accueillies et des objectifs propres de chaque territoire.

Références

Abadie, A., Diamond, A. Hainmueller, J. (2011) "Comparative Politics and the Synthetic Control Method", MIT working Paper, n°2011-25.

Abadie, A., Diamond, A. ,Hainmueller, J. (2010) "Synthetic Control Methods for Comparative Case Studies: Estimating the Effects of California's Tobacco Control Program", *Journal of the American Statistical Association*, 105, 493-505.

Abadie, A., Gardeazabal, J. , (2003) "The Economic Costs of Conflict; A Case Study of the Basque Country", *American Economic Review*, 93(1),113-132.

Frölich, M. (2004) "Programme Evaluation with Multiple Treatments",*Journal of Economic Surveys*, Wiley Blackwell, vol. 18(2), 181-224.

Heckman, J. J., VytlacilE. J., (2007a)"Econometric evaluation of social programs, part I: Causalmodels,structural models and econometric policy evaluation". In J. Heckman and E. Leamer(Eds.), *Handbook of Econometrics*, Volume 6B, 4779-4874. Amsterdam: Elsevier.

Heckman, J. J., VytlacilE. J., (2007b) "Econometric evaluation of social programs, part II:Using the marginal treatment effect to organize alternative economic estimators to evaluatesocial programs and to forecast their effects in new environments". In J. Heckman and E. Leamer(Eds.), *Handbook of Econometrics*, Volume 6B, 4875-5144. Amsterdam: Elsevier.

Hudgens, M., Halloran, E. (2008) "Toward Causal Inference with Interference", *Journal of American Statistical Association*, 103(482), 832-842

INSEE, 2010, Massif Central, démographie, attractivité, Dossier n°24, 14p.

Imbens, G., (2000) "Efficient Estimation of Average Treatment Effects Using the Estimated Propensity Score", Econometric Society World Congress 2000, Contributed Papers 1166, Econometric Society

Mamdy, J.F. (2011). Le développement local à l'épreuve du temps long… et des mutations villes-campagnes. 1ère édition du Colloque international sur le développement local - Agadir (Maroc), 25-26 Février 2011.

Miguel, E., Kremer, M. (2004) "Worms: identifying Impacts on Education and Health in the Presence of Treatment Externalities", *Econometrica*, 72(1), 159-217.

Rathelot, R. Sillar, P. (2008) "Zones Franches Urbaines: quels effets sur l'emploi salarié et les créations d'établissements ? ", *Economie et Statistique*, 415-416,81-96.

Rosembaum, P., Rubin, D. (1983) "The Central Role of the Propensity Score in Observational Studies for Causal Effects", *Biometrika*, 70(1), 41-55.

Rubin, D. (1977) « Assignment to Treatment Group on the Basis of a Covariate", *Journal of Educational Statistics*, 2(1), 1-26.

Sobel,M. (2006) "What do Randomized Studies of housing Mobility Demonstrate? Causal Inference in the Face of Interference", *Journal of American Statistical Association*, 101, 1398-1407.

Annexe 1 : Statistiques sur les migrations

Tableau 19 : pyramide des âges des migrants des communes du Massif en 2008 (en proportion des résidents)

moyennes	moins-15	15-19	20-24	25-39	40-54	55-64	65-79	plus-80
grand pôle	0,00	0,11	0,19	0,40	0,24	0,07	0,05	0,03
couronne d'un grand pôle	0,00	0,04	0,08	0,52	0,31	0,11	0,07	0,05
multip. des grandes aires urbaines	0,00	0,04	0,09	0,48	0,32	0,15	0,10	0,06
moyen pôle	0,00	0,04	0,12	0,39	0,28	0,10	0,07	0,03
couronne d'un moyen pôle	0,00	0,08	0,09	0,53	0,34	0,15	0,10	0,05
petit pôle	0,00	0,04	0,10	0,37	0,28	0,10	0,07	0,03
couronne d'un petit pôle	0,00	0,07	0,11	0,45	0,37	0,18	0,14	0,08
autre multipolarisée	0,00	0,06	0,10	0,47	0,32	0,19	0,12	0,07
isolée	0,05	0,09	0,13	0,42	0,36	0,23	0,16	0,10

Tableau 20 : pyramide des âges des résidents des communes du Massif en 2008 (en proportion des résidents)

moyennes	moins-15	15-19	20-24	25-39	40-54	55-64	65-79	plus-80
grand pôle	0,00	0,01	0,03	0,18	0,34	0,18	0,18	0,08
couronne d'un grand pôle	0,00	0,01	0,02	0,16	0,41	0,19	0,17	0,07
multip. des grandes aires urbaines	0,00	0,01	0,02	0,18	0,36	0,18	0,20	0,09
moyen pôle	0,00	0,00	0,01	0,17	0,34	0,17	0,20	0,09
couronne d'un moyen pôle	0,00	0,02	0,02	0,17	0,39	0,19	0,19	0,09
petit pôle	0,00	0,00	0,01	0,15	0,33	0,17	0,21	0,09
couronne d'un petit pôle	0,00	0,02	0,02	0,16	0,37	0,19	0,21	0,10
autre multipolarisée	0,00	0,02	0,02	0,16	0,35	0,18	0,22	0,11
isolée	0,07	0,02	0,03	0,15	0,32	0,19	0,25	0,13

Tableau 21 : répartition des migrants selon leur catégorie socio-professionnelle en 2008

moyennes	agriculteurs	artisans	cadres	prof-int	employés	ouvriers	retraités	autres
grand pôle	0,00	0,03	0,09	0,16	0,17	0,12	0,09	0,34
couronne d'un grand pôle	0,03	0,06	0,10	0,19	0,20	0,17	0,12	0,27
multip. des grandes aires urbaines	0,03	0,07	0,09	0,16	0,19	0,18	0,19	0,30
moyen pôle	0,01	0,04	0,07	0,14	0,18	0,16	0,13	0,30
couronne d'un moyen pôle	0,06	0,08	0,09	0,19	0,21	0,19	0,12	0,28
petit pôle	0,01	0,04	0,05	0,13	0,17	0,17	0,18	0,30
couronne d'un petit pôle	0,07	0,09	0,08	0,17	0,19	0,20	0,21	0,29
autre multipolarisée	0,06	0,09	0,09	0,16	0,19	0,19	0,21	0,30
isolée	0,07	0,10	0,10	0,16	0,20	0,19	0,29	0,32

Tableau 22 : répartition des résidents selon leur catégorie socio-professionnelle en 2008

moyennes	agriculteurs	artisans	cadres	prof-int	employés	ouvriers	retraités	autres
grand pôle	0,00	0,02	0,05	0,11	0,14	0,12	0,30	0,25
couronne d'un grand pôle	0,03	0,04	0,05	0,11	0,13	0,12	0,29	0,25
multip. des grandes aires urbaines	0,03	0,04	0,04	0,09	0,12	0,14	0,33	0,25
moyen pôle	0,01	0,03	0,03	0,09	0,14	0,13	0,33	0,24
couronne d'un moyen pôle	0,06	0,05	0,04	0,10	0,13	0,13	0,31	0,22
petit pôle	0,01	0,04	0,03	0,07	0,12	0,14	0,36	0,23
couronne d'un petit pôle	0,06	0,05	0,04	0,09	0,13	0,14	0,33	0,22
autre multipolarisée	0,06	0,05	0,04	0,08	0,11	0,14	0,36	0,22
isolée	0,08	0,06	0,04	0,07	0,12	0,12	0,40	0,20

Tableau 23 : types de logements pour les migrants

moyennes	avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975 à 1981	de 1982 à 1989	de 1990 à 1998	de 1999 à 2004	depuis 2005	en cours de construction	hors lgt ordinaire
grand pôle	0,22	0,29	0,11	0,06	0,09	0,15	0,09	0,01	0,08
couronne d'un grand pôle	0,33	0,17	0,13	0,11	0,11	0,24	0,21	0,05	0,19
multip. des grandes aires urbaines	0,42	0,21	0,17	0,11	0,11	0,20	0,20	0,06	0,20
moyen pôle	0,36	0,24	0,10	0,05	0,06	0,12	0,10	0,01	0,09
couronne d'un moyen pôle	0,39	0,19	0,15	0,15	0,14	0,27	0,24	0,09	0,14
petit pôle	0,36	0,22	0,10	0,07	0,06	0,10	0,09	0,03	0,18
couronne d'un petit pôle	0,42	0,20	0,12	0,17	0,18	0,27	0,27	0,13	0,27
autre multipolarisée	0,49	0,19	0,15	0,13	0,14	0,23	0,22	0,11	0,37
isolée	0,54	0,26	0,19	0,16	0,16	0,19	0,19	0,10	0,42

Tableau 24 : types de logements pour les résidents

moyennes	avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975 à 1981	de 1982 à 1989	de 1990 à 1998	de 1999 à 2004	depuis 2005	en cours de construction	hors lgt ordinaire
grand pôle	0,20	0,37	0,14	0,09	0,08	0,08	0,02	0,00	0,04
couronne d'un grand pôle	0,33	0,15	0,15	0,15	0,13	0,13	0,04	0,02	0,08
multip. des grandes aires urbaines	0,40	0,19	0,13	0,13	0,12	0,12	0,04	0,02	0,10
moyen pôle	0,27	0,28	0,13	0,10	0,08	0,08	0,04	0,00	0,05
couronne d'un moyen pôle	0,38	0,14	0,15	0,16	0,15	0,14	0,05	0,04	0,08
petit pôle	0,32	0,25	0,13	0,10	0,08	0,07	0,02	0,01	0,07
couronne d'un petit pôle	0,39	0,14	0,12	0,18	0,16	0,11	0,05	0,04	0,18
autre multipolarisée	0,50	0,14	0,11	0,12	0,11	0,11	0,05	0,03	0,10
isolée	0,51	0,18	0,13	0,13	0,11	0,10	0,05	0,03	0,15

Annexe 2 : Méthode d'analyse à l'échelle départementale

Nous proposons une première analyse de l'effet des politiques d'accueil du Massif Central à une échelle agrégée au niveau départemental. Cette échelle est pertinente afin de prendre en compte l'effet de la politique incluant les actions non localisables, comme la communication, le financement d'événements de promotion du territoire *etc.*… Travailler à un niveau un peu plus agrégé nous permet également de nous affranchir des difficultés de mesure de l'effet propre de la politique liées aux interactions entre les communes au sein même du Massif (Miguel et Kremer, 2004). Nous privilégions l'échelle départementale (ici, les départements du Massif Central) afin de disposer d'observations statistiques à un niveau comparable tant au niveau national qu'au niveau européen (ici NUTS3). Pour construire notre contrefactuel nous nous appuierons sur deux méthodes conçues pour identifier l'effet d'une politique (ou d'un choc) sur un département particulier à partir :

- d'un « département artificiel de contrôle» défini comme la moyenne pondérée des départements du groupe de contrôle qui approche le plus précisément possible les caractéristiques des départements traités avant la mise en place de la politique (Abadie *et al.*, 2011),

- de facteurs communs présentant des corrélations significatives entre les départements bénéficiant de la politique et l'ensemble des autres départements.

Méthode de construction d'un département artificiel de contrôle (Abadie *et al.*, 2011)

Supposons que nous nous intéressons à l'effet des politiques d'accueil dans l'Allier (nous appliquerons cette méthode à chaque département du Massif Central). Nous avons un échantillon de départements de taille N+1 parmi lesquelles nous avons n=1 le département sur lequel la politique a eu un effet (ici l'Allier) et n=2,…, N+1 qui n'ont pas bénéficié de cette politique (nous excluons du groupe de contrôle les autres départements faisant partie du Massif Central). Chaque département ainsi retenu constitue un élément du groupe de contrôle potentiel. L'approche proposée par Abadie *et al.* (2011) consiste à rendre le choix de ce groupe de contrôle le plus précis possible, en utilisant comme contrefactuel un « département artificiel » définie comme la moyenne pondérée des départements du groupe de contrôle qui approche le plus précisément possible les caractéristiques du département traité avant la mise en place de la politique. Cette méthode se rapproche sur ce point des méthodes d'appariements couramment utilisées lorsque le nombre de départements bénéficiaires est important et qu'il existe des départements non bénéficiaires ayant des caractéristiques similaires à celles des bénéficiaires, avant la mise en place de la politique.

Les départements qui constituent le groupe de contrôle sont destinés à approcher ce que le département traité aurait connu en l'absence de la politique. Ainsi, ce groupe de contrôle doit être restreint à des départements dont les résultats (par exemple l'évolution du solde migratoire) sont supposés obéir à un processus structurel similaire à celui caractérisant les résultats du département traité. De plus, ces résultats ne doivent pas être soumis à des chocs structurels sur l'ensemble de la période.

La construction d'un département « artificiel » comme contrefactuel pour évaluer l'impact d'une politique sur un seul département bénéficiaire a été utilisée pour étudier l'impact du terrorisme ETA sur l'activité économique du Pays Basque (Abadie et Gardeazabal, 2003), l'impact de la loi anti-tabac sur la consommation de tabac en Californie (Abadie *et al.*, 2010, voir un résumé en annexe) ainsi que l'impact de la réunification allemande sur l'économie de l' « ex-RFA » (Abadie *et al.*, 2011).

Annexe 3 : Méthode d'analyse à l'échelle communale

L'analyse au niveau départemental ne permet pas de mesurer précisément l'effet net des actions localisées financées par les politiques d'accueil. Nous proposons également d'analyser l'effet des politiques d'accueil du Massif au niveau communal
Nous avons choisi d'étendre nos travaux au niveau communal pour deux raisons :

- nos informations sur les actions localisées semblent correspondre à cet échelon de décision,
- regrouper plusieurs communes nous permet de nous affranchir des problèmes de précisions sur les données du recensement INSEE pour des unités statistiques inférieures à 2000 habitants.

Nous observons deux populations - les communes ayant bénéficié de subvention pour des projets d'accueil et les non bénéficiaires d'actions localisées - qui se distinguent par des distributions différentes de leurs caractéristiques. En effet, comme la participation n'est pas assignée de manière aléatoire, ces caractéristiques déterminent vraisemblablement la demande de subvention (participation à la politique d'accueil) et affectent leur attractivité. Il n'y a donc pas d'indépendance inconditionnelle entre la participation et les résultats potentiels « avec » ou « sans » la politique. En l'absence d'assignation aléatoire, le groupe de contrôle Ne peut être comparé au groupe de communes traitées du fait d'un biais de sélection : une comparaison directe des deux groupes (« avec » et « sans ») ne permet pas de distinguer correctement l'effet propre, sur les dynamiques d'attractivité, des actions subventionnées par la politique d'accueil, des effets induits par ces différences de caractéristiques des communes des deux groupes. L'utilisation des méthodes d'appariement (« matching ») permet de relâcher cette hypothèse d'indépendance inconditionnelle.

Principe des méthodes d'appariement sur les caractéristiques observables (Rubin, 1977)

L'enjeu principal des méthodes d'évaluation réside dans la possibilité de trouver des données, des situations, permettant de neutraliser l'effet de sélection. Dans le cas de l'évaluation de l'impact des politiques d'accueil, nous considérons que le biais de sélection est dû aux caractéristiques qui affectent à la fois la participation des communes à la politique d'accueil et leurs dynamiques en termes d'attractivité de nouveaux habitants. On ne peut identifier l'effet de la politique que sous l'hypothèse d'indépendance conditionnelle (ou de « sélection sur les observables ») : l'attractivité des communes bénéficiaires des politiques d'accueil en l'absence de politique doit être la même que celles des communes non bénéficiaires avec les mêmes caractéristiques observables.

Les méthodes d'appariement (comme proposées par Rubin, 1977) reposent sur l'identification pour chaque commune bénéficiaire d'un « jumeau » parmi les communes non bénéficiaires, ayant les mêmes caractéristiques observées avant la mise en place de la politique. Nous comparons l'attractivité de chaque commune bénéficiaire à celle des communes non bénéficiaires présentant des caractéristiques observables similaires avant la mise en place de la politique. L'effet moyen du traitement sur les communes ayant bénéficié de la politique est alors estimé comme la différence moyenne de l'attractivité entre les communes ayant bénéficié de la politique et leurs « jumelles ».

Cette méthode suppose que l'on observe pour chaque commune bénéficiaire, une commune non bénéficiaire comparable sur la base des caractéristiques observées. Si un nombre de caractéristiques important peut être exploité, alors l'hypothèse d'indépendance conditionnelle reste plausible. Toutefois, prendre en compte un nombre important de variables (de conditionnement) représentant les caractéristiques des communes rend difficile le choix d'un « jumeau » pour chaque bénéficiaire ayant exactement les mêmes caractéristiques (hypothèse du support commun). Plusieurs techniques sont envisageables pour apparier entre elles des communes traitées et non traitées (voir annexe 4).

Mise en œuvre pour l'évaluation de politiques d'accueil : une analyse multi-dispositif

Ces techniques ont déjà été mises en œuvre dans de nombreux domaines (politiques éducatives, sociales, agro-environnementales,) mais pas encore dans le cas des politiques d'attractivité territoriale (voir un exemple proche sur l'impact des zones franches urbaines en annexe 5). Leurs applications à cette évaluation nécessite de prendre en compte deux caractéristiques propres aux politiques d'accueil du Massif Central :

Prendre en compte l'hétérogénéité de l'intervention menée dans le cadre des politiques d'accueil

Généralement, les méthodes d'analyse d'impact sont utilisées pour estimer les effets propres d'un dispositif unique (que l'on nomme « traitement ») qui revêt un caractère identique pour chaque bénéficiaire. La littérature s'est concentrée à étudier le cas où les bénéficiaires ne reçoivent qu'un traitement. Cependant, les politiques d'accueil se composent d'un ensemble de dispositifs. Ainsi, étudier l'effet propre d'un dispositif précis peut être rendu difficile par le fait que les individus peuvent décider de ne pas bénéficier de ce dispositif parce qu'ils peuvent avoir accès à un autre dispositif.

Nous pouvons toutefois poser le problème de l'évaluation de manière à faire apparaître un ensemble de dispositifs dans lequel chaque individu va choisir d'en adopter un sous-ensemble. Cette situation implique qu'il existe également un nombre de résultats potentiels égal au nombre de combinaisons possibles des différents dispositifs (Heckman et Vytlacil, 2007).
Dans ce cadre, certaines méthodes d'estimation des effets propres ne sont plus pertinentes pour l'évaluation de plusieurs dispositifs. Frölich (2004) montre par exemple que la méthode des doubles différences ne permet pas d'identifier l'effet des dispositifs par des comparaisons entre les programmes. Toutefois, Imbens (2000) a généralisé les résultats du « matching » à l'évaluation simultanée de plusieurs dispositifs. Cette méthode apparaît donc particulièrement intéressante dans le cadre d'une évaluation des politiques d'accueil.
Dans le cadre de cette évaluation, nous envisageons d'analyser cette hétérogénéité de l'intervention sous plusieurs angles :

- Intensité du traitement *i.e.* nb de projets par communes (à voir en fonction du nb total de projets sur 2007-2008 et leur répartition dans l'espace)
- Nature du traitement (construire une typologie en fonction des objectifs de chaque projet)
- superposition des interventions (Leader/POMAC-projets com+comcom+dpt+region).

Prendre en compte les effets de débordements et l'effet des actions non localisables

Un second problème à considérer dans l'évaluation des politiques d'accueil est l'existence d'interactions entre les individus et de l'effet des actions non localisables (projets départementaux ou régionaux).

prise en compte des actions non localisables

Il y a de fait plusieurs traitements, un qui concerne l'ensemble du Massif Central par le financement d'actions non localisables et un second qui ne concerne directement que les communes bénéficiant d'actions localisées,

Prise en compte des effets de débordement des actions localisées sur les autres communes du Massif Central

Les actions localisées dans certaines communes peuvent affecter les dynamiques d'attractivité de leurs voisines. Ces actions peuvent induire une externalité négative sur les communes voisines en intensifiant les flux en provenance de ces communes ou en « détournant » des flux en direction de celles-ci. Dans ce cas, l'intervention destinée à une commune peut affecter le résultat de communes voisines qui n'ont pas bénéficié d'actions localisées et par conséquent fausser la constitution de notre groupe de contrôle.
Dans les deux cas, si les individus du groupe de comparaison sont également affectés par la politique, alors il y a un risque de surestimation (sous estimation) si l'externalité du traitement est négatif (positif). Cet effet remet en cause la validité de l'hypothèse « SUTVA[9] » qui implique l'absence d'effet de la politique d'accueil sur les communes non bénéficiaires. Nous allons considérer que les effets de débordement de la politique d'accueil n'affectent que les communes du Massif Central (et éventuellement les communes contigües aux communes du Massif Central). Autrement dit, nous relâchons « SUTVA » pour les communes du Massif Central non bénéficiaires d'actions localisées mais nous la maintenons pour les communes hors Massif Central.
Sous cette hypothèse, il est possible d'estimer l'effet moyen de la politique sur les communes ayant bénéficié d'un financement d'actions localisées à l'aide des approches multi-dispositif proposées par Sobel (2006), Hudgens et Halloran (2008). Nous constituons donc ici deux groupes de contrôle :

- un groupe de non bénéficiaires des actions localisées à l'intérieur du Massif Central qui est potentiellement affecté par le financement d'actions localisées dans les autres communes du Massif,
- un groupe de non bénéficiaires hors Massif Central ne subissant pas d'effet de débordement de la politique d'accueil.

Nous devons analyser les différences de résultat de communes « jumelles » dans les trois groupes : traité (T), non traité à l'intérieur du Massif Central (NTMC) et non traité (NT) (Figure 1).

[9] SUTVA: Stable Unit Treatment Value Assumption

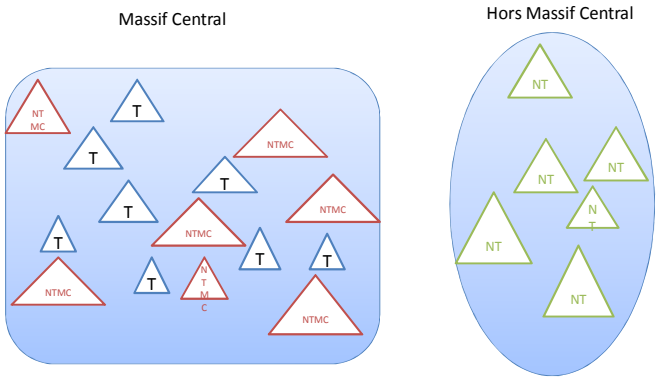

Figure 33 : composition de l'échantillon

L'existence de ces deux groupes de contrôle distincts nous permet de décomposer l'effet moyen de la politique sur les communes bénéficiaires et l'effet de débordement des actions localisées de la politique sur les communes n'ayant pas bénéficié des actions localisées (Figure 2). Il restera difficile de distinguer cet effet de débordement de l'effet induit par les actions non localisées. Cependant, nous ne voyons pas pourquoi l'effet induit pas les actions non localisées ne serait pas constant, à caractéristiques égales, entre les communes bénéficiant d'actions localisées et les autres communes du Massif Central.

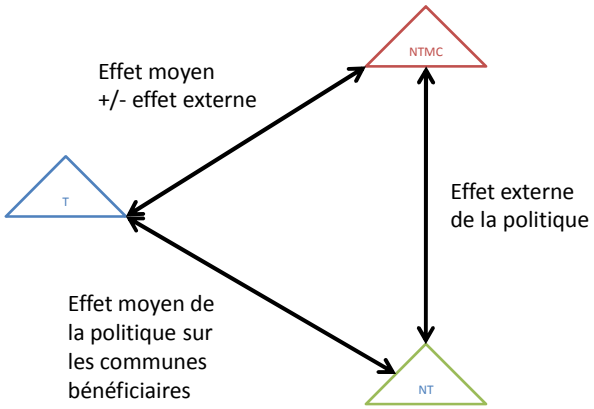

Figure 34 : distinction entre effet moyen sur les traités et effet externe dans un cadre multidispositif

Pour conclure, cette méthode d'estimation de l'effet de la politique basée sur l'appariement de communes de communes bénéficiaires et de communes composant deux groupes de contrôle permet d'estimer l'effet moyen de la politique d'accueil pour les communes ayant bénéficié d'actions localisées robustes aux effets spatiaux (effet de débordement de la politique). Elle permet en plus d'estimer l'externalité de ces actions localisées sur les autres communes du Massif Central. Cet effet est particulièrement informatif pour évaluer l'impact de cette politique à l'échelle du Massif. Par exemple un effet négatif supposerait que les actions localisées intensifient les flux internes en provenance des communes non bénéficiaires du Massif Central (un effet de relocalisation des habitants au sein du Massif), alors qu'un effet positif suggérerait des effets d'entraînement des actions financées vers les communes n'en bénéficiant pas directement. Par conséquent, sa mise en œuvre nous paraît très pertinente dans le cadre de l'évaluation des politiques d'accueil du Massif Central.

Appariement par le score de propension (Rosembaum et Rubin, 1983)

On désigne par score de propension, la probabilité de recevoir le traitement conditionnellement à un ensemble de caractéristiques observables. Au lieu d'apparier sur un grand nombre de variables, on apparie sur la valeur du score de propension (dimension 1). Il reste que celui-ci doit être estimé, ce qui suppose d'imposer des restrictions paramétriques ad hoc. S'il est toujours possible d'envisager des estimations non paramétriques du score, en pratique, l'immense majorité des études utilisent une spécification de type logit ou probit. Une estimation non paramétrique du contrefactuel impose que l'on dispose pour chaque individu traité d'individus non traités dont les scores ont des valeurs proches du score de l'individu traité.
On ne peut donc construire de contrefactuel que pour les individus dont le score appartient à l'intersection des supports des distributions des scores des individus traités et des individus non traités. Conséquence: même sous l'hypothèse d'indépendance conditionnelle à des observables, on ne peut pas systématiquement estimer l'effet moyen du traitement puisque le calcul ne peut être fait que pour les individus dont le score appartient au support commun de la distribution des scores. L'estimateur obtenu in fine est alors un estimateur local. Comme il est difficile de trouver un « jumeau » on choisit le « plus proche voisin ». Cette notion suppose de se donner une métrique. La plus courante est la distance de Mahalanobis, qui pondère par la matrice de variance-covariances des covariables X**.**

Plus proches voisins : plutôt que de se limiter au plus proche voisin on choisit d'apparier avec un nombre fixe M de plus proches voisins

Radius ou caliper: on sélectionne toutes les personnes du groupe de contrôle situées dans un proche voisinage fixé

Kernel: le contrefactuel de l'individu i est calculé par une estimation à noyau (Kernel). Tous les individus du groupe de contrôle sont utilisés mais pondérés par leur distance au traité

Annexe 4 : Résultats par département

Variables :

- Variables économiques : valeur ajoutée par tête, taux d'emploi, part de l'agriculture dans la valeur ajoutée.
- Variables démographiques générales : taux de croissance de la population, part de la population âgée (oldshare)
- Variables d'intérêt (solde apparent, solde apparent lissé, taux) retardées: prendre en compte ces variables dans l'ensemble des prédicteurs permet de contrôler en partie les évolutions contrastées de certains départements.
- Soldes migratoire issu du recensement de 1999 et de 2006.

Nom des variables	Description
gvatpc	Valeur ajoutée par tête
emprate	Taux d'emploi
agrshare	Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée
ypopgrowth	Taux de croissance de la population
oldshare	Part de la population âgée
soldedep99	Solde migratoire issu du recensement de 1999
soldedep06	Solde migratoire issu du recensement de 2006
soldeL1	Solde apparent retardé d'une période
soldeL2	Solde apparent retardé de deux périodes
soldeL3	Solde apparent retardé de trois périodes
sm1L1	Solde apparent lissé retardé d'une période
sm1L2	Solde apparent lissé retardé de deux périodes
sm1L3	Solde apparent lissé retardé de trois périodes
tauxL1	Taux de migration retardé d'une période
tauxL2	Taux de migration retardé de deux périodes
tauxL3	Taux de migration retardé de trois périodes

Tableau 25 : Liste des variables

Allier

Evolution des variables

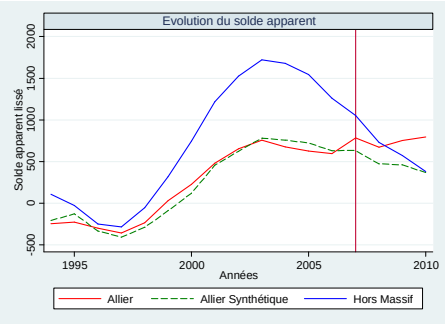

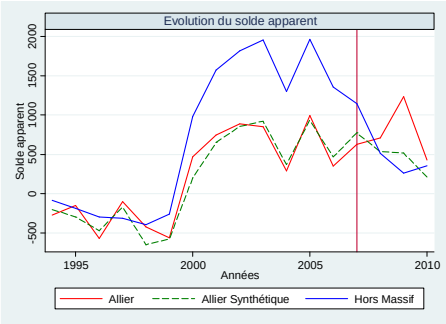

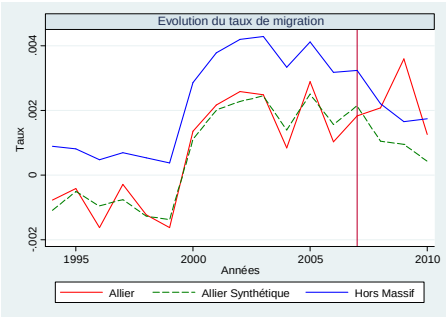

Evolution des écarts

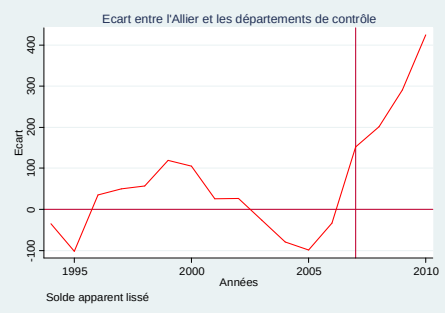

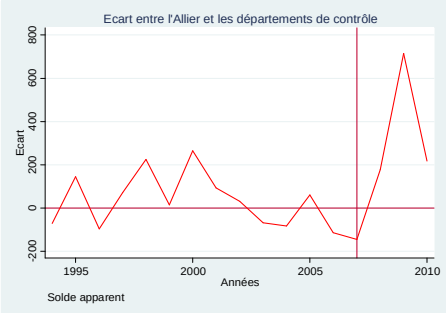

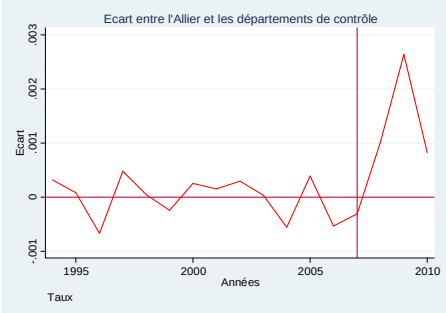

Moyenne des prédicteurs pour chacune des variables d'intérêt

Variables	Allier	Allier Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	16580.47	16554.264	16526.234	
emprate	0.3706787	0.37014108	0.36966431	
agrshare	0.0489382	0.04891661	0.04877705	
ypopgrowth	-1958.846			
oldshare	0.1054483			
soldedep99	-4168			-4199.246
soldedep06	444.8311			424.58017
soldeL1	161.4615		146.93569	
soldeL2	71.15385		57.359077	
soldeL3	12.07692		-1.3313077	
sm1L1	140.3846	137.13796		
sm1L2	73.16923	69.701827		
sm1L3	2.523076	-1.3559662		
tauxL1	0.0004749			0.00046573
tauxL2	0.0002134			0.00020456
tauxL3	0.0000453			0.00003688

Poids des Variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	0.00106328	0.05283329	
emprate	0.00505773	0.19018043	
agrshare	0.01965168	0.03803636	
ypopgrowth			
oldshare			
soldedep99			0.00224523
soldedep06			0.07785005
soldeL1		0.4185568	
soldeL2		0.19645247	
soldeL3		0.10394064	
sm1L1	0.34420893		
sm1L2	0.53617932		
sm1L3	0.09383906		
tauxL1			0.08579865
tauxL2			0.28710423
tauxL3			0.54700183

Poids des Départements

Département	Poids solde lissé	Département	Poids solde lissé	Département	Poids taux
Calvados	0.011	**Hautes-Pyrénées**	0.011	Meurthe-et-Moselle	0.011
Haute-Saône	0.011	Meuse	0.012	**Maine-et-Loire**	0.011
Vosges	0.011	**Vosges**	0.017	Meuse	0.012
Maine-et-Loire	0.012	**Maine-et-Loire**	0.017	**Vosges**	0.013
Loir-et-Cher	0.013	**Indre**	0.018	Ardennes	0.014
Haute-Marne	0.015	**Ariège**	0.042	**Pas-de-Calais**	0.015
Gers	0.028	**Hautes-Alpes**	0.075	Vendée	0.019
Hautes-Pyrénées	0.03	**Pas-de-Calais**	0.081	Gironde	0.046
Indre	0.035	**Dordogne**	0.081	Loire-Atlantique	0.054
Ariège	0.037	Eure	0.082	Seine-Saint-Denis	0.056
Dordogne	0.047	**Haute-Saône**	0.088	Haute-Marne	0.095
Hautes-Alpes	0.073	**Orne**	0.176	Morbihan	0.103
Haute-Corse	0.111			Aisne	0.197
Orne	0.13				
Pas-de-Calais	0.137				

Aveyron

Evolution des variables

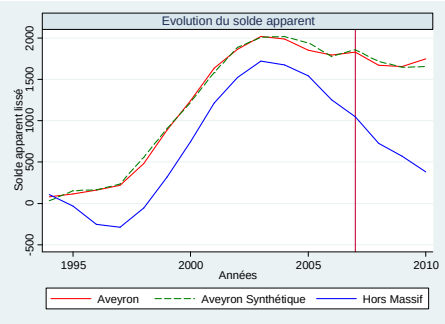

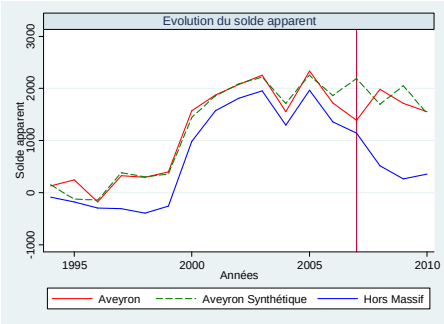

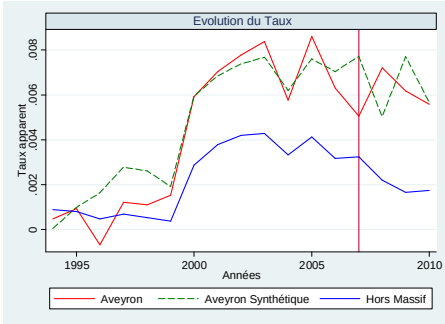

Evolution des Ecarts

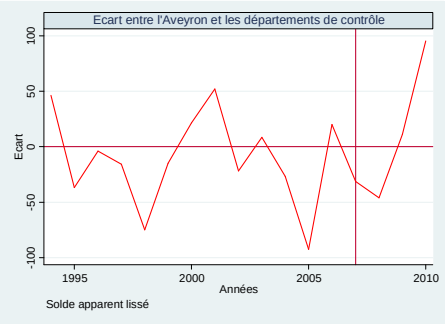

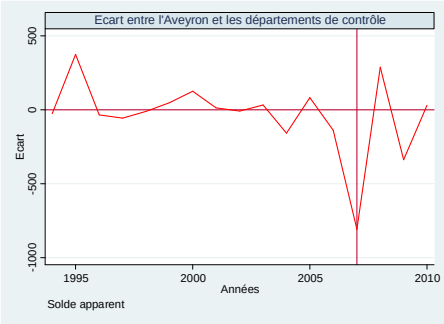

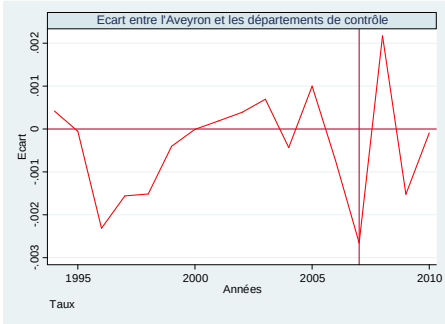

Moyenne des Variables

Variables	Aveyron	Aveyron Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	16433.23	16961.001		16923.302
emprate	0.3945262	0.38932655		0.38086914
agrshare	0.0706439	0.07071985		0.0705988
ypopgrowth	-901.8462	-886.63831	6902.03369	-867.15123
oldshare	0.1109816	0.09765225	0.1054759	0.09660701
soldedep99	4511			2099.112
soldedep06	5470.827	4859.7669		5030.5876
soldeL1	994.8462		979.71738	
soldeL2	825.8462		810.07585	
soldeL3	664.8462		680.04208	
sm1L1	965.9846	976.99577		
sm1L2	819.3308	827.72363		
sm1L3	657.3462	677.83513		
tauxL1	0.0037086			0.00371128
tauxL2	0.0030878			0.00307212
tauxL3	0.0024914			0.00251329

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	0.00002823		0.00043587
emprate	0.000039		0.00034427
agrshare	8.13E-06		2.53E-06
ypopgrowth	0.00014816	0.01211422	0.00047486
oldshare	1.45E-06	2.96E-06	0.000081335
soldedep99			
soldedep06	0.00009135		0.00323479
soldeL1		**0.60255673**	
soldeL2		**0.38279934**	
soldeL3		0.00252674	
sm1L1	**0.13605464**		
sm1L2	**0.82999802**		
sm1L3	0.03363102		
tauxL1			**0.43413266**
tauxL2			**0.38296095**
tauxL3			0.17756898

Poids des départements

Département	Poids solde lissé	Département	Poids solde apparent	Département	Poids taux
Nord	0.001	Morbihan	0.001	Hauts-de-Seine	0.013
Deux-Sèvres	0.001	Lot-et-Garonne	0.001	Ariège	0.129
Paris	0.003	**Indre**	0.002	Dordogne	0.159
Val-de-Marne	0.047	Paris	0.012	**Gers**	0.23
Hautes-Alpes	0.057	Nord	0.027	**Indre**	0.469
Finistère	0.088	**Gers**	0.027		
Gers	0.107	Seine-Saint-Denis	0.031		
Vendée	0.145	Ariège	0.435		
Indre	0.549	Dordogne	0.463		

Cantal

Evolution des variables

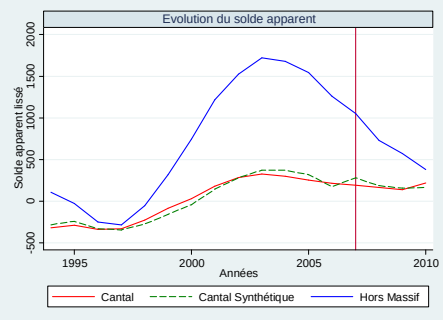

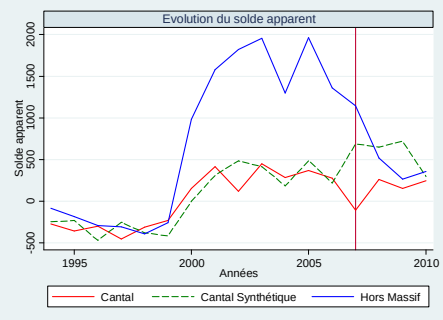

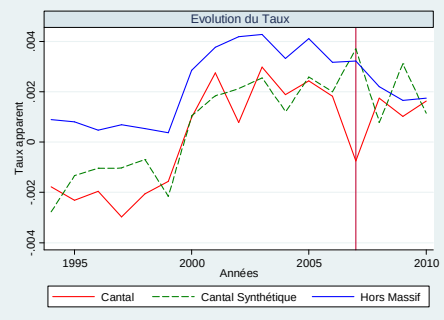

Evolution des Ecarts

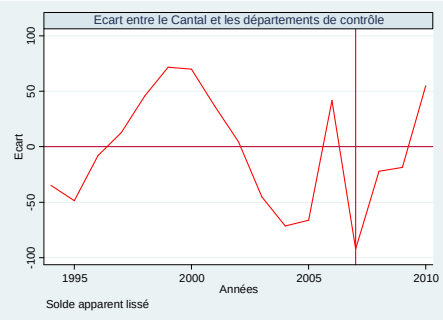

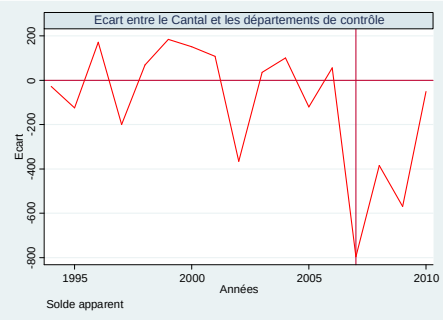

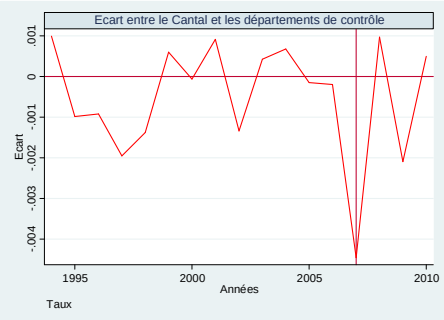

Moyenne des Variables

Variables	Cantal	Cantal synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	14625.34	16398.23	16100.278	
emprate	0.3881965	0.3856128	0.37566174	
agrshare	0.0872309	0.07086758	0.08721478	
ypopgrowth	-1217.462	-1289.5092		
oldshare	0.1035631	0.09694178		
soldedep99	-2138	-1551.03	-2132.442	
soldedep06	1206.379	-443.87422	172.48456	1074.1364
soldeL1	-17.76923		-13.844538	
soldeL2	-91.30769		-96.777385	
soldeL3	-115.5385			
sm1L1	-38.95385	-39.362967		
sm1L2	-76.94231	-87.28601		
sm1L3	-117.5628			
tauxL1	-0.0000966			-0.000121
tauxL2	-0.0005732			-0.0005975
tauxL3	-0.000734			

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	0.00006	0.00029	
emprate	0.00018	0.00013	
agrshare	0.00000	0.03120	
ypopgrowth	0.00024		
oldshare	0.00002		
soldedep99	0.00018	0.06371	
soldedep06	0.00166	0.00310	0.00012
soldeL1		**0.67778**	
soldeL2		**0.22380**	
soldeL3			
sm1L1	**0.52965**		
sm1L2	**0.46801**		
sm1L3			
tauxL1			**0.65734**
tauxL2			**0.34254**
tauxL3			

Poids des départements

Département	Poids solde lissé
Nord	0.027
Gers	0.083
Meuse	0.105
Hautes-Alpes	0.121
Orne	0.134
Indre	0.53

Département	Poids solde apparent
Pas-de-Calais	0.003
Nord	0.01
Aisne	0.144
Haute-Saône	0.161
Hautes-Alpes	0.171
Orne	0.237
Gers	0.274

Département	Poids taux
Ariège	0.003
Hautes-Alpes	0.004
Gers	0.236
Haute-Marne	0.325
Indre	0.432

Corrèze

Evolution des variables

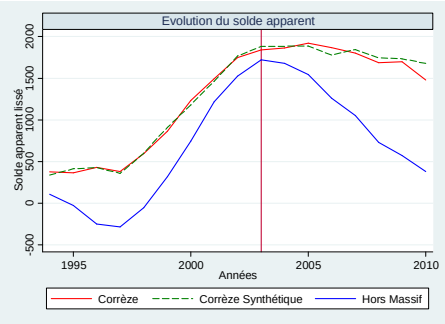

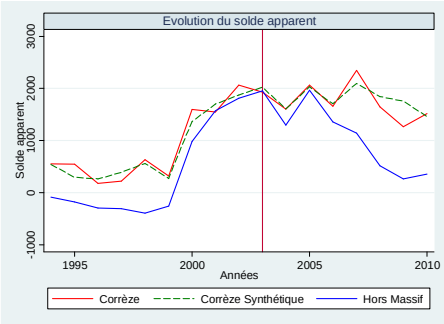

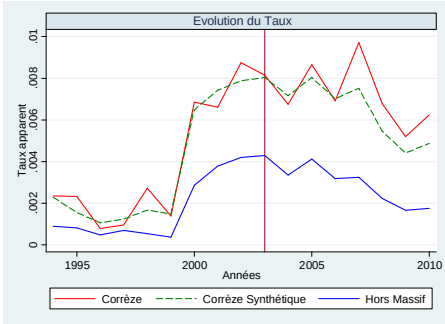

Evolution des Ecarts

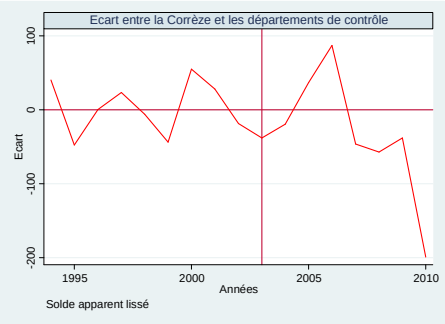

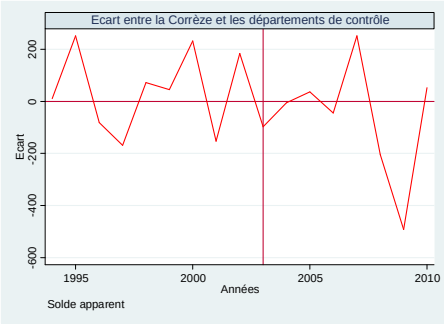

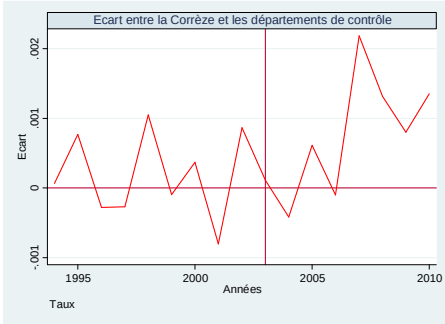

Moyenne des Variables

Variables	Corrèze	Corrèze Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	16633.49	16617.973	17398.064	
emprate	0.3907922	0.39041884	0.39012206	
agrshare	0.0471332	0.05748813	0.04708834	
ypopgrowth	-830.1538			
oldshare	0.1135034			
soldedep99	3401	3342.866	3264.171	0.011841
soldedep06	4520.516	4493.3618	4470.0774	0.007351
soldeL1	1044.846		1035.7215	
soldeL2	907.8462		898.15962	
soldeL3	816.6154		806.54431	
sm1L1	1040.692	1035.7505		
sm1L2	923.1731	921.49648		
sm1L3	806.0654	805.50033		
tauxL1	0.0044265			0.552416
tauxL2	0.0038546			0.428393
tauxL3	0.0034711			

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	**0.24060223**	1.85E-07	
emprate	0.0172989	0.00008625	
agrshare	7.98E-07	1.15E-07	
ypopgrowth			
oldshare			
soldedep99	**0.47496235**	0.00017068	
soldedep06	0.04740135	0.00019561	0.00735092
soldeL1		0.08058246	
soldeL2		**0.70784957**	
soldeL3		**0.21111511**	
sm1L1	**0.20720546**		
sm1L2	0.00936622		
sm1L3	0.00316269		
tauxL1			**0.55241578**
tauxL2			**0.42839253**
tauxL3			

Poids des départements

Département	Poids solde lissé
Seine-Saint-Denis	0.023
Gers	0.056
Vendée	0.085
Orne	0.167
Indre	0.176
Dordogne	0.217
Hautes-Alpes	0.275

Département	Poids solde apparent
Seine-Maritime	0.021
Gers	0.023
Indre	0.031
Orne	0.049
Dordogne	0.052
Ariège	0.119
Vendée	0.125
Hautes-Alpes	0.251

Département	Poids taux
Vendée	0.017
Hauts-de-Seine	0.026
Gers	0.029
Haute-Marne	0.029
Pyrénées-Orientales	0.037
Haute-Corse	0.072
Corse-du-Sud	0.105
Morbihan	0.14

Creuse

Evolution des variables

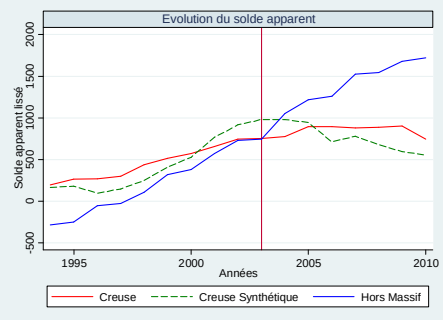

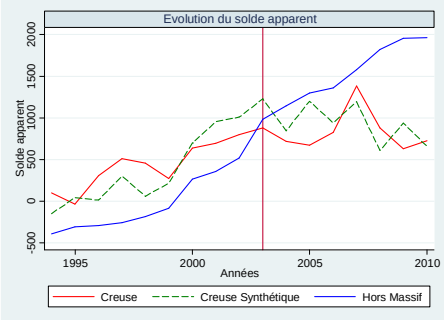

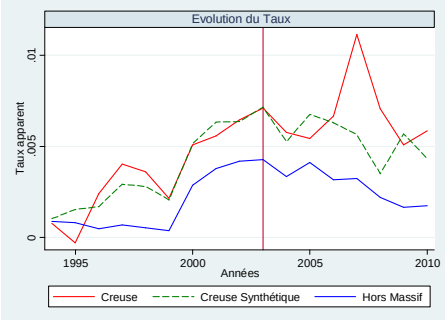

Evolution des Ecarts

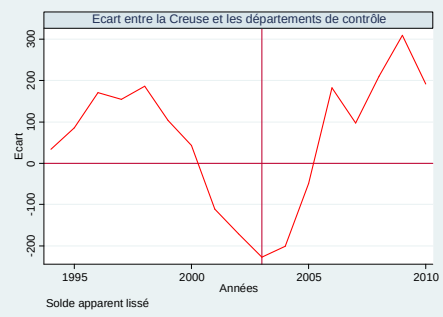

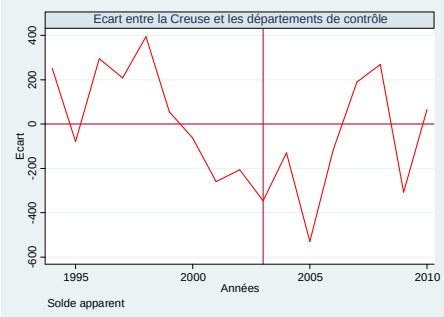

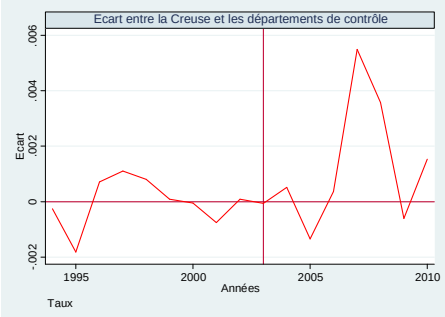

Moyenne des Variables

Variables	Creuse	Creuse Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	13760.96			
emprate	0.3523704			
agrshare	0.0984818			
ypopgrowth	-677.5385	-984.84862	0.0031053	-917.31
oldshare	0.1316288	0.10592199	0.0002665	0.107081
soldedep99	2237	3273.049	0.15985192	0.004006
soldedep06	2320.938	1863.2273	0.0009049	0.003622
soldeL1	494.4615		0.71783521	
soldeL2	455.6154		0.11803617	
soldeL3	393.1538			
sm1L1	497.8769	500.84382		
sm1L2	440.8462	440.67333		
sm1L3	394.1128			
tauxL1	0.003967			0.004006
tauxL2	0.0036474			0.003622
tauxL3	0.0031451			

Poids des variables

Poids des variables	**Solde lissé**	**Solde apparent**	**Taux**
Gvatpc			
emprate			
agrshare			
ypopgrowth	**3.34E-06**	0.0031053	9.89E-06
oldshare	**1.05E-06**	0.0002665	0.00057359
soldedep99	9.08E-06	0.15985192	0.0222647
soldedep06	0.00016841	0.0009049	0.0001224
soldeL1		**0.71783521**	
soldeL2		**0.11803617**	
soldeL3			
sm1L1	0.06300711		
sm1L2	**0.93681101**		
sm1L3			
tauxL1			**0.41122586**
tauxL2			**0.56580357**
tauxL3			

Poids des départements

Département	Poids solde lissé	Département	Poids solde apparent	Département	Poids taux
Seine-et-Marne	0.018	Nord	0.025	Paris	0.027
Ariège	0.107	**Indre**	0.394	Alpes-Maritimes	0.11
Indre	0.875	Ariège	0.582	Dordogne	0.421
				Indre	0.442

Loire

Evolution des variables

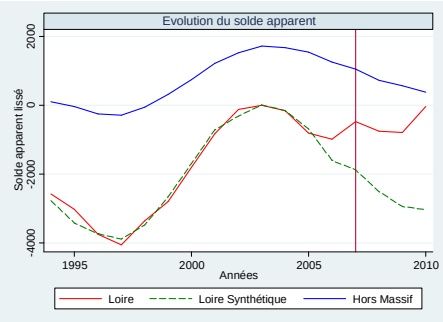

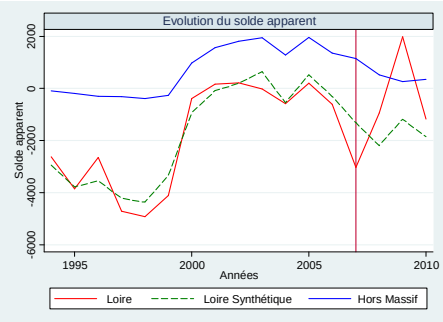

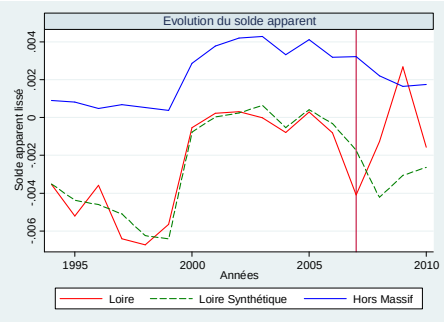

a. Evolution des Ecarts

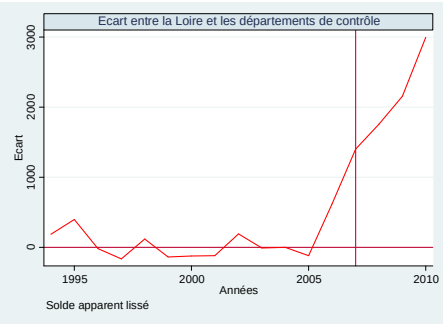

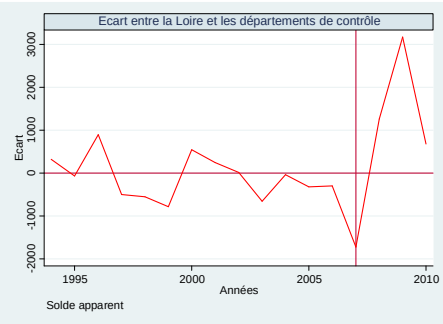

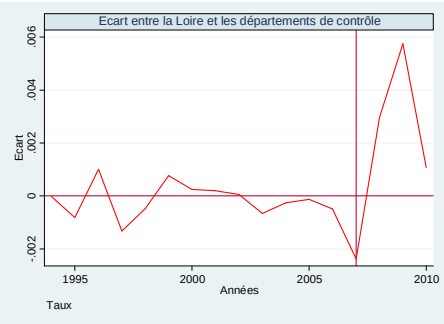

Moyenne des Variables

Variables	Loire	Loire Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	16810.34			
emprate	0.3732042			
agrshare	0.0163225			
ypopgrowth	-3315			
oldshare	0.0807802			
soldedep99	-20866	-20857.852		
soldedep06	-5863.429			
soldeL1	-1889.923		-1892.5796	
soldeL2	-2097.923		-2100.7941	
soldeL3	-2284.538		-2287.5948	
sm1L1	-1995.846	-1996.6368		
sm1L2	-2114.946	-2115.6016		
sm1L3	-2277.044	-2277.5691		
tauxL1	-0.0025684			-0.00256
tauxL2	-0.002848			-0.00284
tauxL3	-0.0030979			-0.00309

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc			
emprate			
agrshare			
ypopgrowth			
oldshare			
soldedep99	0.00013477		
soldedep06			
soldeL1		0.00352832	
soldeL2		0.00801065	
soldeL3		**0.98846103**	
sm1L1	**0.29139581**		
sm1L2	**0.58214783**		
sm1L3	0.12632159		
tauxL1			**0.6678974**
tauxL2			0.00950054
tauxL3			0.92370972

Poids des départements

Département	Poids solde lissé
Essonne	0.006
Haute-Corse	0.007
Seine-Saint-Denis	0.009
Bas-Rhin	0.014
Val-de-Marne	0.015
Paris	0.029
Val-d'Oise	0.045
Nord	0.069
Seine-et-Marne	0.226
Hauts-de-Seine	0.339

Département	Poids solde apparent
Val-d'Oise	0.012
Meurthe-et-Moselle	0.013
Essonne	0.013
Eure	0.014
Vosges	0.015
Val-de-Marne	0.015
Yvelines	0.033
Seine-et-Marne	0.036
Nord	0.051
Haute-Garonne	0.067
Paris	0.086
Seine-Saint-Denis	0.141

Département	Poids taux
Essonne	0.009
Oise	0.01
Haute-Corse	0.015
Paris	0.016
Haute-Marne	0.043
Yvelines	0.118
Seine-Saint-Denis	0.391

Test Placebo

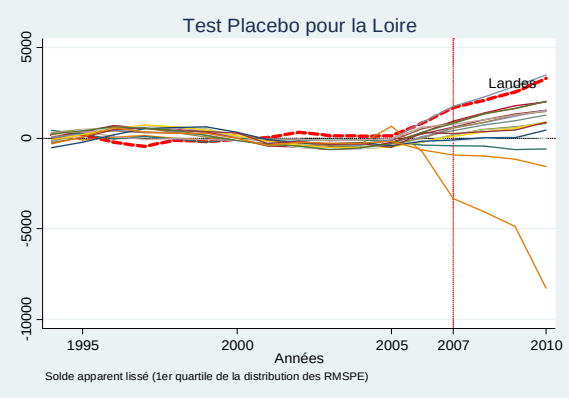

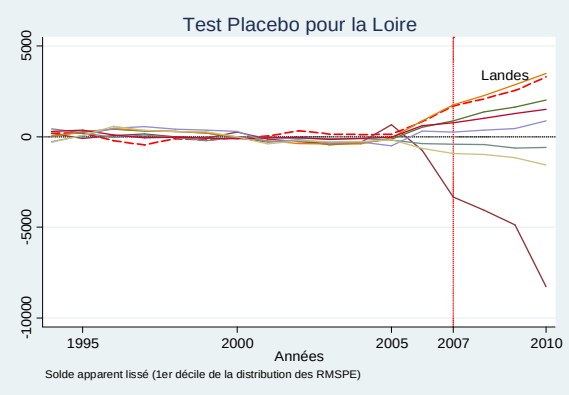

Haute Loire

Evolution des variables

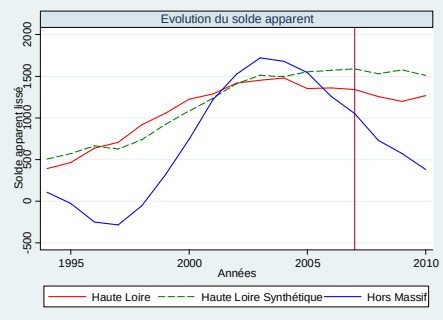

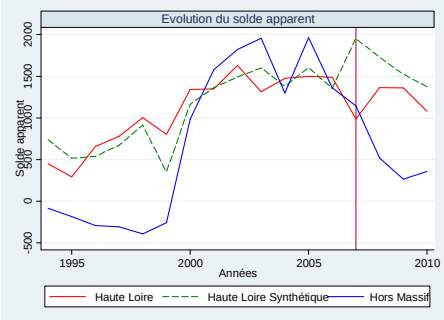

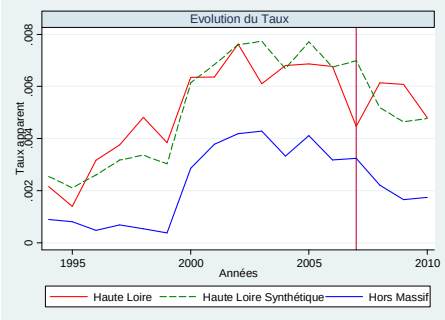

Evolution des Ecarts

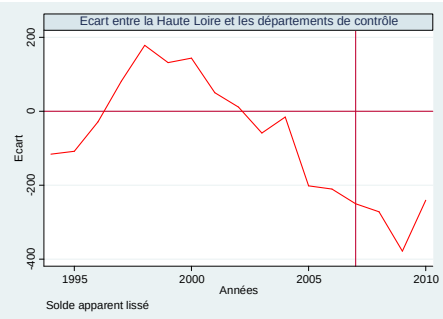

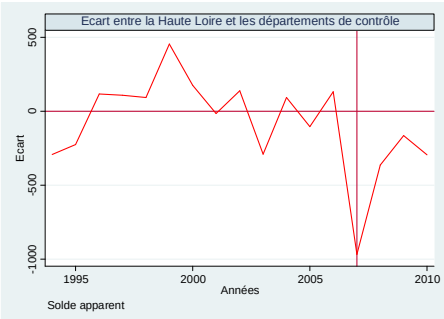

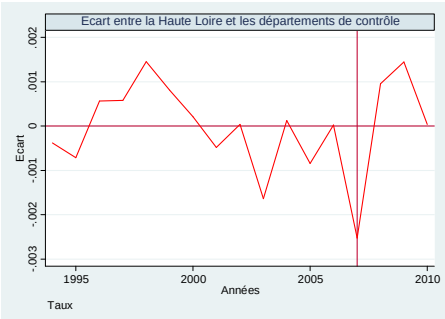

Moyenne des Variables

Variables	Haute Loire	Haute Loire Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	14817.53			
emprate	0.3692518			
agrshare	0.0527338			
ypopgrowth	-381.1538	-372.27469	-390.61162	-376.873
oldshare	0.0894559	0.08937593	0.08933825	0.089319
soldedep99	7870			7833.524
soldedep06	5485.384	5567.7039	5457.2527	5482.676
soldeL1	977.6923		973.28223	
soldeL2	893.9231		881.70823	
soldeL3	791.3846			
sm1L1	973.2154	984.16678		
sm1L2	891.2731	901.49225		
sm1L3	795.2782			
tauxL1	0.0046129			
tauxL2	0.0042361			
tauxL3	0.0037641			

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc			
emprate			
agrshare			
ypopgrowth	0.0562381	0.04837954	0.02052024
oldshare	**0.34537833**	**0.88115792**	**0.16812071**
soldedep99			0.07299908
soldedep06	**0.39733655**	0.03372289	**0.73835997**
soldeL1		0.01089095	
soldeL2		0.0258487	
soldeL3			
sm1L1	0.03459546		
sm1L2	**0.16645155**		
sm1L3			
tauxL1			
tauxL2			
tauxL3			

Poids des départements

Département	Poids solde lissé
Pas-de-Calais	0.015
Loir-et-Cher	0.015
Landes	0.083
Haute-Saône	0.143
Ariège	0.217
Hautes-Alpes	0.453

Département	Poids solde apparent
Indre	0.005
Dordogne	0.008
Gers	0.026
Vendée	0.05
Aisne	0.066
Ariège	0.226
Hautes-Alpes	0.539

Département	Poids taux
Charente-Maritime	0.012
Landes	0.012
Hautes-Pyrénées	0.013
Lot-et-Garonne	0.014
Indre	0.016
Haute-Garonne	0.017
Ariège	0.043
Gers	0.077
Alpes-Maritimes	0.078
Dordogne	0.098
Pyrénées-Orientales	0.131

Lot

Pour ce département, nous avons deux modèles concurrents pour la variable de solde apparent lissé. Le premier, identique à celui obtenu pour la variable de solde apparent, fait intervenir les variables économiques en plus des variables d'intérêt retardées et des variables de solde issues des recensements. Le second, qui ne comprend plus les variables économiques, conduit à un critère RMSPE plus faible (donc meilleur). Nous représentons les deux spécifications pour comparer en toute rigueur les résultats obtenus avec les deux variables de solde apparent lissé ou non. Dans les deux cas, il est difficile de conclure à un effet significatif de la politique.

Evolution des variables

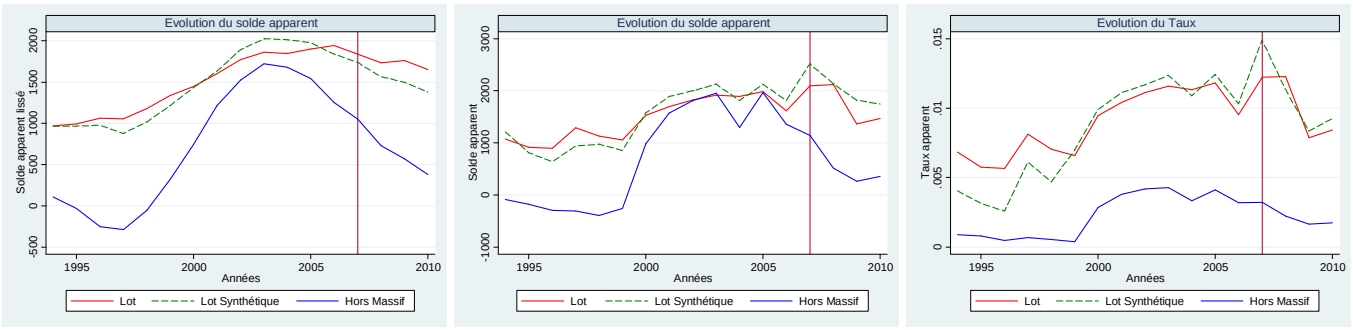

Evolution des Ecarts

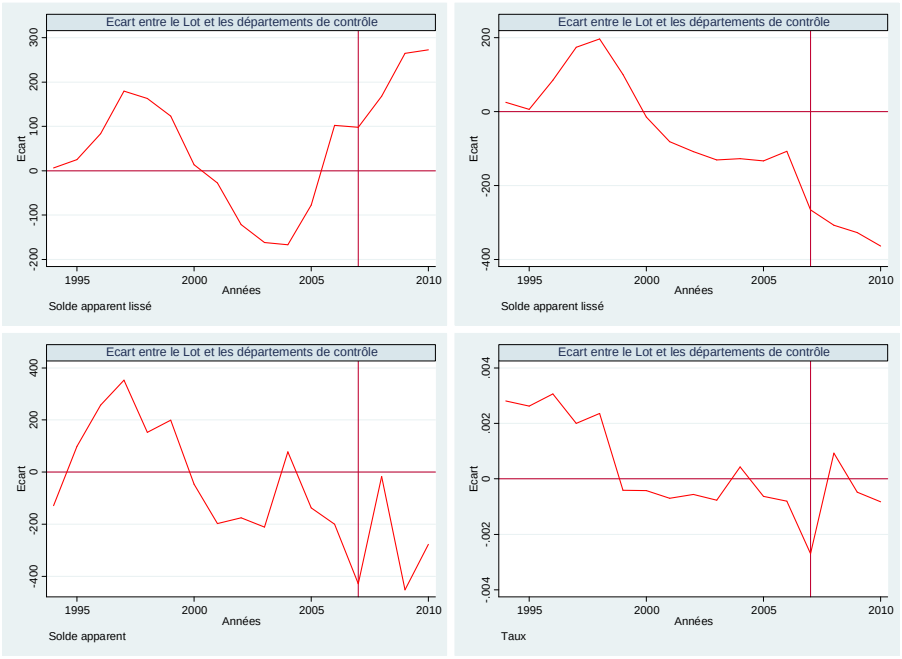

Moyenne des Variables

Variables	Lot	Lot Synthétique			
	Observations	Solde Lissé 1	Solde lissé 2	Solde apparent	Taux
gvatpc	15657.1	15739.63		15938.25	
emprate	0.372079	0.3705777		0.37204233	
agrshare	0.068032	0.0473012		0.04000216	
ypopgrowth	-363.6154				
oldshare	0.1107584				
soldedep99	8603	8603.294	8625.445	9296.637	8664.255
soldedep06	5819.894	5749.651	5822.8709	5814.3628	5858.4138
soldeL1	1383.462			1384.3137	
soldeL2	1321.846			1308.9017	
soldeL3	1229.846				
sm1L1	1381.831	1387.668	1382.4325		
sm1L2	1307.5	1307.42	1308.2132		
sm1L3	1233.531				
tauxL1	0.0085184				0.00849487
tauxL2	0.0081913				0.00815218
tauxL3	0.0076617				

Poids des variables

Poids des variables	**Solde lissé 1**	**Solde lissé 2**	**Solde apparent**	**Taux**
Gvatpc	0.0020989		0.00020508	
emprate	0.00035856		0.06201952	
agrshare	2.28E-08		8.33E-15	
ypopgrowth				
oldshare				
soldedep99	**0.21885139**	0.00005772	0.00105583	0.03203822
soldedep06	0.00859775	0.00315652	0.08060557	**0.42945654**
soldeL1			**0.82651038**	
soldeL2			**0.2960362**	
soldeL3				
sm1L1	1.49E-01	**0.30309417**		
sm1L2	**0.6211756**	**0.69369158**		
sm1L3				
tauxL1				**0.53638568**
tauxL2				0.00211956
tauxL3				

Poids des départements

Département	Poids solde lissé 1
Orne	0.012
Seine-et-Marne	0.034
Haute-Corse	0.053
Haute-Saône	0.248
Hautes-Alpes	0.281
Dordogne	0.372

Département	Poids solde lissé 2
Haute-Garonne	0.011
Alpes-de-Haute-Provence	0.012
Indre-et-Loire	0.012
Loir-et-Cher	0.016
Calvados	0.017
Savoie	0.02
Meuse	0.04
Loire-Atlantique	0.052
Hautes-Alpes	0.506

Département	Poids solde apparent
Seine et Marne	0.045
Orne	0.07
Hautes Alpes	0.256
Dordogne	0.267
Ariège	0.362

Département	Poids taux
Var	0.004
Seine-et-Marne	0.007
Dordogne	0.191
Ariège	0.798

Lozère

Evolution des variables

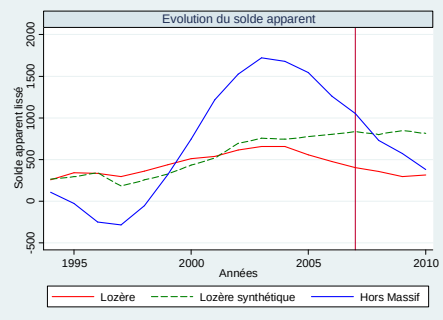

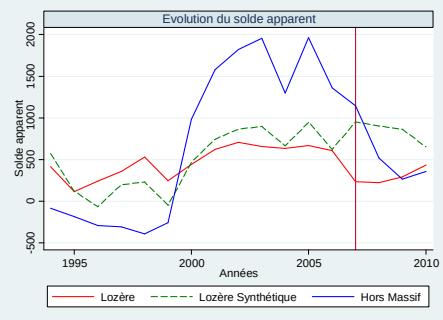

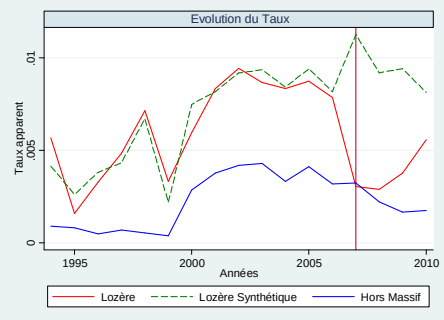

Evolution des Ecarts

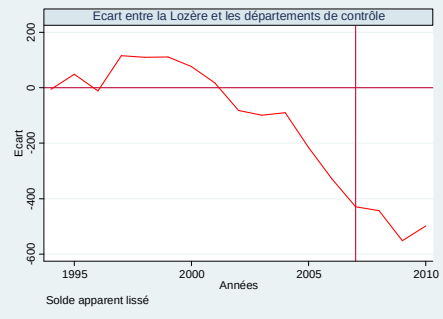

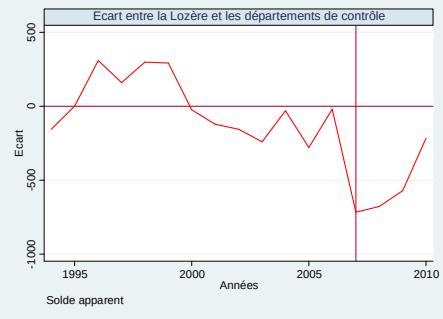

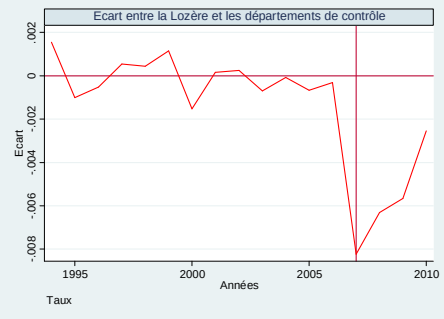

Moyenne des Variables

Variables	Lozère	Lozère Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	15083.29		16905.308	15830.72
emprate	0.3967437		0.39629162	0.379883
agrshare	0.0687538		0.0686818	0.068787
ypopgrowth	-155.3846			
oldshare	0.1006673			
soldedep99	2489	2497.783	2479.251	
soldedep06	2835.194	2834.8946		
soldeL1	476.4615		476.01462	
soldeL2	419.9231		419.16208	
soldeL3	375.4615			
sm1L1	442.8923	447.48775		
sm1L2	418.8346	409.25973		
sm1L3	383.1885	365.80323		
tauxL1	0.006411			
tauxL2	0.0056663			
tauxL3	0.0050819			

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
Gvatpc		2.18E-06	0.00061323
emprate		0.00030205	0.00011398
agrshare		0.000142	**0.99927279**
ypopgrowth			
oldshare			
soldedep99	0.00385891	0.01350734	
soldedep06	**0.98539463**		
soldeL1		0.13179738	
soldeL2		**0.85424905**	
soldeL3			
sm1L1	0.00730298		
sm1L2	0.00315505		
sm1L3	0.00028843		
tauxL1			
tauxL2			
tauxL3			

Poids des départements

Département	Poids solde lissé	Département	Poids solde apparent	Département	Poids taux
Pas-de-Calais	0.001	Seine-et-Marne	0.018	Seine-Saint-Denis	0.013
Aisne	0.014	Bas-Rhin	0.02	Ariège	0.152
Eure-et-Loir	0.072	Dordogne	0.04	Indre	0.152
Meuse	0.239	Gers	0.165	Gers	0.25
Hautes-Alpes	0.669	**Hautes-Alpes**	0.32	**Hautes-Alpes**	0.434
		Orne	0.436		

Puy de Dôme

Evolution des variables

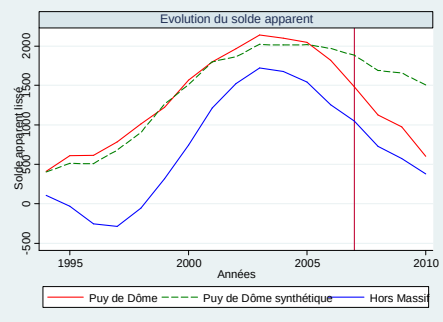

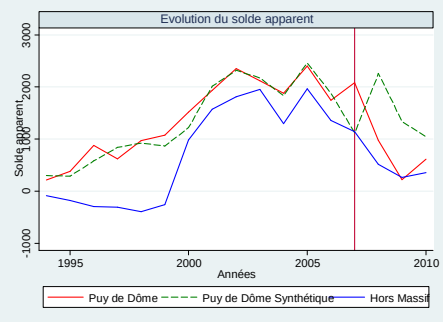

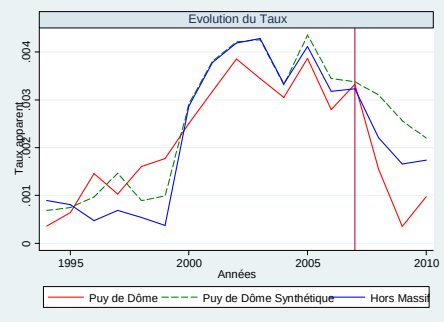

Evolution des Ecarts

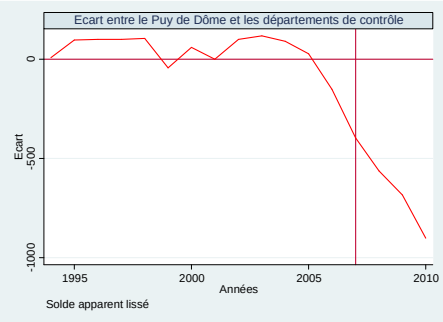

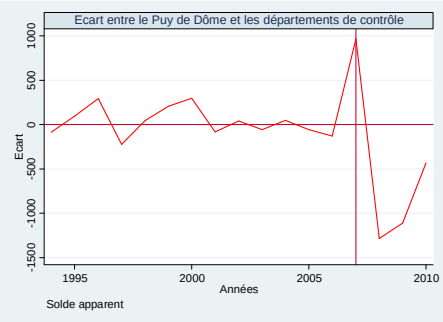

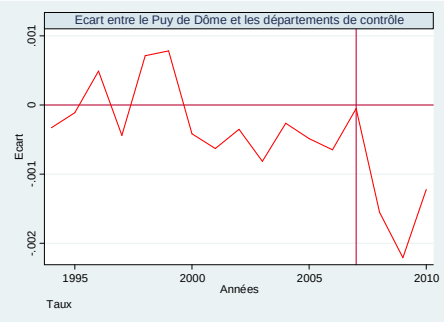

Moyenne des Variables

Variables	Puy de Dôme	Puy de Dôme Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	19356.8	19336.38		19346.27
emprate	0.4036238	0.4029685		0.403133
agrshare	0.0216198	0.021634		0.036795
ypopgrowth	-1795.462	-1334.249		-1774.08
oldshare	0.0753839	0.0753273		0.078111
soldedep99	7553	7451.966		6202.807
soldedep06	8327.673			
soldeL1	1331.385			1296.595
soldeL2	1118			1133.968
soldeL3	926.9231			1014.488
sm1L1	1260.692	1256.524		
sm1L2	1107.169	1153.878		
sm1L3	945.2359	1051.167		
tauxL1	0.0021819			
tauxL2	0.0018364			
tauxL3	0.0015245			

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	**0.46435444**	**0.29670815**	
emprate	0.00085641	**0.299949985**	
agrshare	0.00560341	0.00031014	
ypopgrowth	0.00001223	0.0593934	**0.22445275**
oldshare	**0.50971161**	0.00011886	**0.00067187**
soldedep99	0.00447237		0.13700305
soldedep06			0.20554806
soldeL1		0.14318488	
soldeL2		0.12385162	
soldeL3		0.051161885	
sm1L1	0.01396058	0.02531426	
sm1L2	0.00032462		
sm1L3	0.00070432		
tauxL1			0.02951535
tauxL2			0.14865281
tauxL3			0.25415611

Poids des départements

Département	Poids solde lissé
Paris	0.017
Morbihan	0.044
Savoie	0.063
Bas-Rhin	0.11
Moselle	0.225
Pyrénées-Atlantiques	0.242
Hautes-Alpes	0.3

Département	Poids solde apparent
Gironde	0.016
Pyrénées-Atlantiques	0.081
Seine-Maritime	0.16
Hautes-Alpes	0.18
Savoie	0.232
Finistère	0.33

Département	Poids taux
Pyrénées-Atlantiques	0.012
Alpes-Maritimes	0.012
Pas-de-Calais	0.014
Bouches-du-Rhône	0.014
Vendée	0.014
Haute-Garonne	0.017
Gironde	0.027
Morbihan	0.044
Moselle	0.155
Finistère	0.217

Haute-Vienne

Evolution des variables

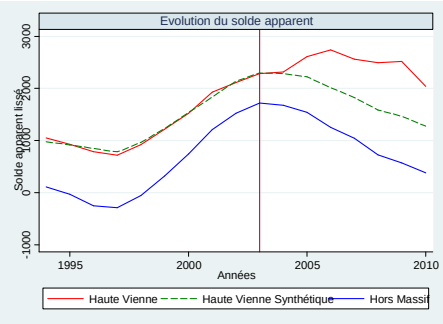

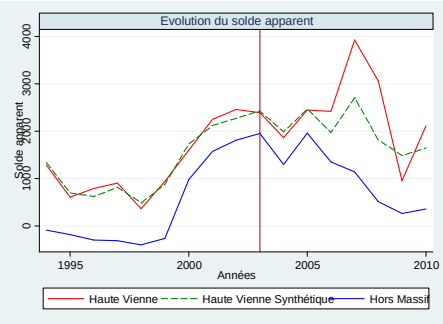

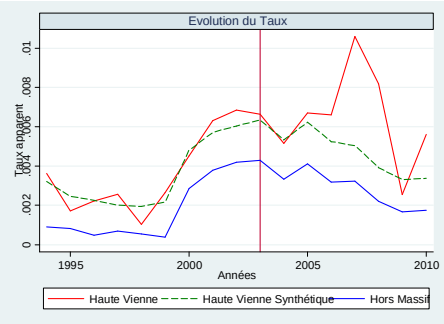

b. Evolution des Ecarts

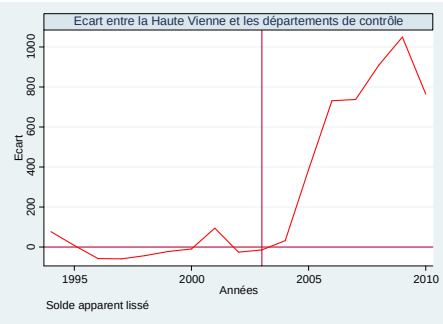

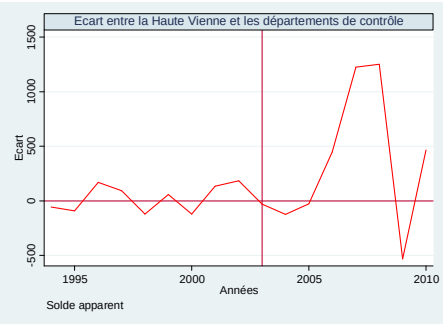

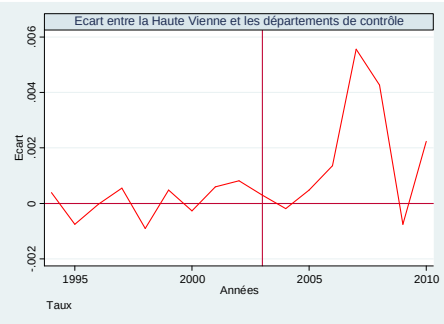

Moyenne des Variables

Variables	Haute-Vienne	Haute-Vienne Synthétique		
	Observations	Solde Lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	18353.5	18346.422		
emprate	0.3961207	0.39578174		
agrshare	0.0307727	0.03069817		
ypopgrowth	-682.3846		-671.04408	
oldshare	0.0996		0.09320069	
soldedep99	7601		7746.962	7416.462
soldedep06	4824.982	4817.9233		
soldeL1	1459.462		1472.0222	
soldeL2	1388.462		1398.718	
soldeL3	1311.923		1322.7422	
sm1L1	1498.723			
sm1L2	1388.677			
sm1L3	1298.738			
tauxL1	0.0040731			0.004068
tauxL2	0.0038881			0.003881
tauxL3	0.0036815			

Poids des variables

Poids des variables	Solde lissé	Solde apparent	Taux
gvatpc	0.01106513		
emprate	0.02214077		
agrshare	0.00065497		
ypopgrowth		0.00437208	
oldshare		3.59E-07	
soldedep99		0.00925884	0.03540446
soldedep06	**0.96613914**		
soldeL1		0.01256049	
soldeL2		**0.87179049**	
soldeL3		**0.10201774**	
sm1L1			
sm1L2			
sm1L3			
tauxL1			**0.59919444**
tauxL2			**0.3654011**
tauxL3			

Poids des départements

Département	Poids solde lissé	Département	Poids solde apparent	Département	Poids taux
Hautes-Pyrénées	0.02	Paris	0.015	Haute-Savoie	0.023
Ariège	0.026	Seine-et-Marne	0.069	Haute-Corse	0.031
Haute-Garonne	0.033	Var	0.084	Var	0.041
Ille-et-Vilaine	0.036	Dordogne	0.152	Pyrénées-Orientales	0.05
Territoire de Belfort	0.094	Vosges	0.259	Paris	0.051
Hautes-Alpes	0.322	Ariège	0.386	Haute-Garonne	0.086
				Seine-et-Marne	0.125

Test Placebo

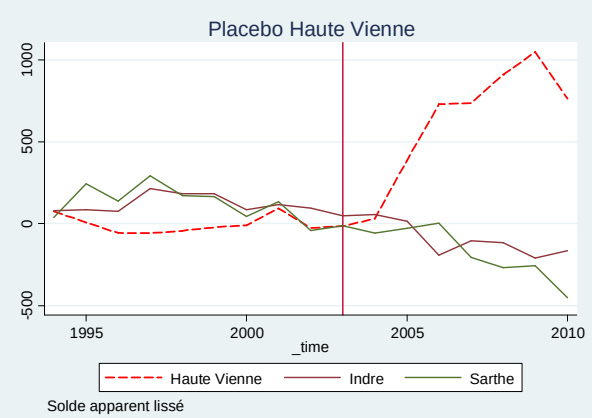

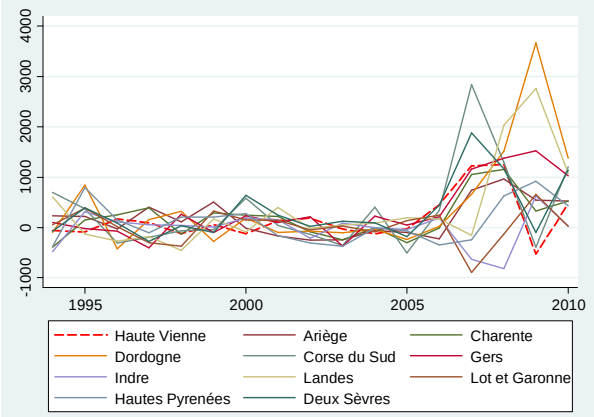

Annexe 5 : tableaux des territoires enquêtés

Pays de Gentiane – création d'un télécentre – 2010

Analyse	Question terrain	Porteur de projet : Agen de développement de la communauté de communes	Institutionnel/ Elu/ Collectivité : Chargé de mission au Pays
Contextualisation	Présentation projet	Pour financer la création d'un télécentre de 4 postes Outil pour l'accueil de nouvelles entreprises / nouvelles populations Outil pour les populations déjà présentes, entreprises locales : maintien	Télécentre de Murat : outil d'aménagement, pôle d'appui
Atteinte des objectifs en matière d'accueil ?	Apport de nouvelles populations grâce au projet ?		
Autres effets que l'augmentation du nombre d'arrivants ? Effet réseau, vitrine, intérêt population locale	Quel est l'intérêt du projet pour le territoire ?	Désenclavement numérique, Vitrine pour le territoire Valorisation des entreprises du territoire	Petits télécentres : plutôt des pépinières, destinés à des activités en démarrage (transition)
	Partenariats	Partenariat avec le Conseil Général, logique de réseau entre animateurs	
	Apport des nouveaux arrivants ?		
Plus-value Massif central	Connaissance du projet, des subventions Massif	Oui via conseil général	Oui , Projet (terres actives) déposé par le Pays Haut-Cantal-Dordogne retoqué
	Sentiment appartenance Mc		Plus dynamique que d'autres régions
	Mutualisation à l'échelle Mc	Travail plutôt avec la région Auvergne, ARDTA – permettrait d'avoir des relations avec voisins corréziens Politique importante en termes de lobby territorial sur la défense d'intérêts montagnards ou semi-montagnards Un appui vis-à-vis de l'Europe	
Détection des effets d'aubaine	Pourquoi avoir demandé la subvention Massif ?		

	Sans la subvention, le projet aurait-il été mené ?	Oui, projet préexistant, financements escomptés Conseil général pour partie mais de moindre envergure car moins de financements, plus long et plus artisanal dans la mise en œuvre	
Effet de levier quand importance historique des politiques d'accueil ?	Autres actions relatives à l'accueil	Action échelle pays en faveur de la jeunesse : Fonds territorial d'aide au stagiaire (logement + transport) Logiciel « terres actives »(région + CG + Pays) référence des offres de création et des opportunités d'entreprises Actions de prospections ARDTA (salons) : représentation des communes à l'échelle du Pays Film présentation territoire (chaîne Demain)	Sessions d'accueil Résidences d'entrepreneurs (courtes et longues) : moyen de tester le projet et son intégration au territoire
	Historique du territoire par rapport à l'accueil		
	Quelle représentation de l'accueil ?		
Evaluation de la politique	Idées/ Propositions d'amélioration	Faire de l'accueil « hyperpersonnalisé» ➔s'adapter Faire de l'accueil dans la durée➔pérenniser Promouvoir des démarches de type « ambassadeurs de l'accueil »➔ intégrer Le comité Massif pour représenter une sorte « d'Eurorégion » ?	Faire de « l'accompagnement à la carte » Tenir compte des spécificités de chaque département en permettant une déclinaison au niveau des territoires souple, adaptable Attendu en termes d'ingénierie territoriale au niveau du Massif, un appui lors du montage des projets

Communauté de communes Portes du Morvan (58) – Construction d'une offre d'accueil qualifiée – 2009

Analyse	Question terrain	Porteur de projet : Agent développement communauté de communes	Institutionnel/ Elu/ Collectivité : Elu + Chargée de mission
Contextualisation	Présentation projet	Réponse de la communauté de communes à l'appel d'offre construction d'offres d'activités pour financer un poste d'agent de développement	
Atteinte des objectifs en matière d'accueil ?	Apport de nouvelles populations grâce au projet ?		
Autres effets que l'augmentation du nombre d'arrivants ? Effet réseau, vitrine, intérêt population locale	Quel est l'intérêt du projet pour le territoire ?	poste d'agent de développement également dédié aux commerces et à la vie locale	
	Partenariats	Formalise des partenariats déjà existants mais empiriques	
	Apport des nouveaux arrivants ?		
Plus-value Massif central	Connaissance du projet, des subventions Massif	Oui	Oui
	Sentiment appartenance Mc		
	Mutualisation à l'échelle Mc	Pas assez confiance dans les territoires Pas une vision suffisamment large de l'accueil, manque d'imagination, d'invention Manque de dialogue et d'observation de ce qui existe	
Détection des effets d'aubaine	Pourquoi avoir demandé la subvention Massif ?		
	Sans la subvention, le projet aurait-il été mené ?	Oui, maintien car le poste existait déjà, mais sur des financements devenus rares ; l'arbitrage se serait fait sur d'autres projets de la comcom	
Effet de levier quand importance historique des politiques d'accueil ?	Autres actions relatives à l'accueil	Centre de télétravail parmi les 5 les plus fréquentés en France (8 télétravailleurs à temps plein) Partenariat avec la chaîne Demain Echelle PNR actions Massif : accessibilité des activités sportives du PNR pour handicapés – centre de ressources TIC pour PME	Session d'accueil avec rencontres des partenaires de l'installation (consulaires, banquiers, notaire, boutique de gestion…) 90% de réussite

	Historique du territoire par rapport à l'accueil	Solde migratoire positif depuis plusieurs années Moyens humains affectés au développement local : existence d'un comité de développement économique depuis **1994** avec agents développement dédiés, collaboration avec agents de l'office de tourisme Politique d'accueil claire au niveau du département Vie associative, fanfare, …	*« le Morvan est une terre d'accueil depuis plusieurs générations (des enfants de l'assistance en provenance de Paris, les « petits Paris » étaient accueillis dans les fermes) »*
	Quelle représentation de l'accueil ?		
Evaluation de la politique	Idées/ Propositions d'amélioration	Faire confiance aux territoires pour élaborer eux-mêmes leurs projets (imagination, créativité) « labelliser » les territoires avec une enveloppe à peu près libre Penser une politique d'accompagnement pour le conjoint Limites des fonds publics ➔idée de créer une fondation sur fonds privés pour soutenir les projets d'installation	Alléger les cahiers des charges lors de montage de projets chronophages et parfois dissuasifs

Association ARBAN (projet de logements passerelles) et Communauté de communes du Plateau de Gentioux (construction d'offres d'activités économiques)

Analyse	Question terrain	Porteur de projet : Directeur de la SCIC l'ARBAN	Institutionnel/ Elu/ Collectivité : Responsable des services de la CC + Chargée de mission
Contextualisation	Présentation projet	Logements passerelles : solution d'hébergement longue durée (3 mois-1 an) pour des créateurs d'activités.	Développement de la construction d'offres d'activités économiques : en partant des besoins du territoire, afin de pérenniser installation des porteurs de projets
Atteinte des objectifs en matière d'accueil ?	Apport de nouvelles populations grâce au projet ?	Trop récent : le début des travaux va commencer S'inspire des logements passerelles courte durée (association de Fil en Réseaux) qui ont permis à des porteurs de projets de s'installer de façon pérenne.	Trop récent : encore au stade de diagnostic du territoire Pérennité > Quantité
Autres effets que l'augmentation du nombre d'arrivants ? Effet réseau, vitrine, intérêt population locale	Quel est l'intérêt du projet pour le territoire ?	Création et reprise d'activités Qualification du territoire (physique, administrative)	Population locale pourra aussi répondre aux offres Qualifier les besoins du territoire Création d'activité
	Partenariats	Créés : 3 territoires du Limousin portant des projets de logements passerelles Renforcés : DFER, Conseil Régional, PNR Utiles et forts, réflexion commune	Approfondis et formalisés : élus, pôles locaux d'accueil, DFER, service accueil et territoire du Conseil Régional Indispensables et forts, utile de se connaître pour échanger et évoluer. Futurs : territoires voisins, PNR…
	Apport des nouveaux arrivants ?	Territoire devient un lieu d'innovation	Recréer du lien sur le territoire
Plus-value Massif central	Connaissance du projet, des subventions Massif	Bonne connaissance du projet de la CC	Bonne connaissance projet de DFER
	Sentiment appartenance Mc	Appartenance à la région prédomine	
	Mutualisation à l'échelle Mc	*[De part les échanges avec DFER ?]*	Utilisation du guide méthodologique caprural (Rhône Alpes)
Détection des effets d'aubaine	Pourquoi avoir demandé la subvention Massif ?	Besoin de financement	Il n'y avait encore personne responsable de l'accueil à la CC -> réponse
	Sans la subvention, le projet aurait-il été mené ?	Subvention déterminante	Subvention déterminante
Effet de levier quand importance historique des politiques d'accueil ?	Autres actions relatives à l'accueil	Pôles locaux d'accueil du Conseil Régional Association DFER et ses 10 structures partenaires CC Plateau de Gentioux	
	Historique du territoire par rapport à l'accueil	Réflexion de la région depuis 1999	

	Quelle représentation de l'accueil ?	Les actions en faveurs des nouveaux arrivants profitent aussi à la population locale Indispensable au dynamisme du territoire	Importance du réseau dans l'accueil Connaissance des problèmes rencontrés par les nouveaux arrivants (offre locative, petite enfance, emploi du conjoint)
Evaluation de la politique	Pertinence	Oui	
	Cohérence	Oui, si certains services sont maintenus	
	Efficacité	Ne sait pas	
	Efficience	Ne sait pas	
	Idées/ Propositions d'amélioration	Nécessaire d'avoir des financements pour ingénierie du projet Ne pas seulement considérer les gros projets lourds, mais aussi les petits projets innovants Accepter la prise de risque	Continuer à faire confiance en la capacité d'innovation des petits territoires Satisfaction : pouvoir choisir ses méthodes de travail Conseil : Durée du financement de 2 ans est un peu courte (politique d'accueil se construit dans la durée)

Mission Locale d'Ambert (projet Foyer de jeunes travailleurs éclaté- fin 2010) et Communauté de communes du Pays d'Ambert

Analyse	Question terrain	Porteur de projet : Directeur de la Mission Locale	Institutionnel/ Elu/ Collectivité : Directeur de la comcom
Contextualisation	Présentation projet / territoire	Foyer de Jeunes Travailleurs éclaté But=réduire les ruptures de contrat d'apprentissage chez les jeunes Moyen= offres de logements à proximité du lieu d'apprentissage	CC perd de la population (surtout sur Ambert) Avantages : CC au centre de 4 grands bassins de vie, grosses entreprises pour l'emploi Inconvénients : enclavement relatif, pas de formation post bac, manque logement de qualité et d'offre locative
Atteinte des objectifs en matière d'accueil ?	Apport de nouvelles populations grâce au projet ?	Projet encore trop récent. Ambition : permettre à 5 jeunes par an de réussir un parcours de qualité Qualité > quantité Maintien des jeunes sur le territoire	Un facteur d'ancrage
Autres effets que l'augmentation du nombre d'arrivants ? Effet réseau, vitrine, intérêt population locale	Quel est l'intérêt du projet pour le territoire ?	Favorise la reprise des activités des artisans vieillissants. Elus et comcom sensibilisés à la problématique de l'offre locative pour les jeunes	Répond à la problématique de départ à la retraite et transmission d'entreprises
	Partenariats	Créés avec le Mission locale d'Aubenas, bailleur privé, bailleurs publics, hôtel, autres communautés de communes	Echanges dans l'arrondissement pour comprendre les besoins
	Apport des nouveaux arrivants au territoire ?	[La plupart des jeunes du territoire, de 16-25 ans] Richesse pour la vie locale, surtout pour activités artisanales	[Nouveaux arrivants en général] Soutien à l'activité artisanale et touristique
Plus-value Massif central	Connaissance du projet, des subventions Massif	Sous-Préfet d'Ambert a conseillé de monter un dossier	Projet : Oui, au cours de rencontres avec la région
	Sentiment appartenance Mc	X	Mal à parler à l'échelle Massif central : revient à l'échelle régionale
	Mutualisation à l'échelle Mc	Partenariats créés avec le Massif central (association avec Mission locale d'Aubenas en Ardèche)	X
Détection des effets d'aubaine	Pourquoi avoir demandé la subvention Massif ?	Le projet rentrait pile dans le cadre de l'axe « Accueil »	X
	Sans la subvention, le projet aurait-il été mené ?	Oui, mais plus de la débrouille Subventions toujours pas touchées	Ne sait pas
Effet de levier quand importance historique des politiques d'accueil ?	Autres actions relatives à l'accueil	X	Pas d'actions spécifiques sur CC Participe aux rencontres du réseau capactif Références pour l'accueil : PNR et ARDTA
	Historique du territoire par rapport à l'accueil	X	X

	Quelle représentation de l'accueil ?	Ne pas chercher à accueillir à tout prix. Première étape : maintien de la population locale et amélioration de ses conditions de vie.	D'abord : que jeunes diplômés reviennent sur le territoire Ne pas piquer de la population aux territoires voisins Enrichissement culturel, intellectuel, pas que financier
Evaluation de la politique	Pertinence	En amont de l'accueil : améliorer le quotidien des locaux, l'existant (transports en commun, formation qualifiante…) Cesser vision idéaliste : pas les cadres qui s'implantent, mais des personnes qui trainent des casseroles	D'abord maintenir la population et s'appuyer sur propres ressources et capacités Pertinent si permet un rééquilibrage de la population, pas si provoque des tensions entre territoires
	Cohérence	Suppression de services (ex : Poste) incohérente avec volonté d'accueil	Cohérent seulement si aménagement du territoire en parallèle
	Efficacité	Ne sait pas	Ne sait pas, voir l'effet à 10, 15 ans.
	Efficience	Il faut demander un gros montant de subventions pour paraître sérieux (du coup association avec Mission locale d'Aubenas)	Comme la publicité « je sais ce que ça coute, pas ce que ça rapporte »
	Idées/ Propositions d'amélioration	Mieux connaître les missions les uns des autres (comment instruire un dossier si méconnaissance de la structure ?)	Aider les territoires à définir leurs stratégies politiques

Association RELIER (Habitat Rural en Massif central) et Communauté de communes du Saint-Affricain

Analyse	Question terrain	Porteur de projet : Coordinateur de RELIER	Institutionnel/ Elu/ Collectivité : Agent de développement local de la CC Saint-Affricain
Contextualisation	Présentation projet / territoire	Créer un réseau opérationnel sur la question de l'Habitat rural en Massif central	8 communes, 11300 habitants, 24 hab/km^2 Tous les services et établissements d'enseignement Chômage des femmes (9%) est un problème
Atteinte des objectifs en matière d'accueil ?	Apport de nouvelles populations grâce au projet ?	Oui, mais pas d'évaluation quantitative Nouvelles population trouvent plus rapidement des réponses à leurs questions	Ne sait pas, RELIER travaille plus avec le maire qu'avec la CC.
Autres effets que l'augmentation du nombre d'arrivants ? Effet réseau, vitrine, intérêt population locale	Quel est l'intérêt du projet pour le territoire ?	Mise en lien de tous les acteurs compétents en matière d'habitat Essaimage de bonnes pratiques, d'outils	Méconnaissance du projet
	Partenariats	Très, très nombreux (élus, territoires, associations, artistes, habitants, artisans…) Essentiels	Avec le maire, des associations
	Apport des nouveaux arrivants au territoire ?	Innovation Donnent une bonne image du territoire (veulent vivre sur ce territoire)	Dynamisme du territoire Maintien des services
Plus-value Massif central	Connaissance du projet, des subventions Massif	Oui	Projet : oui, vaguement Subvention : Oui, mais depuis trop récemment
	Sentiment appartenance Mc	Oui : forte implantation grâce aux partenaires associatifs	X
	Mutualisation à l'échelle Mc	Oui : rencontres sur le thème « Habitat rural en Massif central » en Auvergne, dans le Tarn, dans la Nièvre… Création d'un « guide pratique pour la mise en œuvre d'actions locales en faveur de la création d'activités en milieu rural »	X
Détection des effets d'aubaine	Pourquoi avoir demandé la subvention Massif ?	Massif central est un territoire d'expérimentation pertinent Plus de financement	X
	Sans la subvention, le projet aurait-il été mené ?	Non : la DATAR Massif central a été une réelle opportunité	Ne sait pas
Effet de levier quand importance historique des politiques d'accueil ?	Autres actions relatives à l'accueil	Nombreux partenaires se consacrent à la thématique de l'habitat rural	Au niveau de la CC : volonté d'accueillir se manifeste par action en faveur de l'emploi et du maintien des services Terre de Liens, association créées par RELER a permis à deux GAEC de s'installer

	Historique du territoire par rapport à l'accueil	Fort ancrage historique de l'association (depuis 1984, interrogation sur le profil, motivations des gens qui s'installent à la campagne)	X
	Quelle représentation de l'accueil ?	Nécessité de coordination, de réseau, de réflexion commune pour un accueil réussi Indissociable du duo activités-services	Pas de suivi des nouveaux arrivants Plus au niveau communal
Evaluation de la politique	Pertinence	Question trop large	Oui
	Cohérence	Possible d'améliorer	Ne sait pas
	Efficacité	A priori oui si on considère l'arrivée de nouvelles populations, mais est-ce vraiment grâce à la DATAR ?	
	Efficience		
	Idées/ Propositions d'amélioration	Faire un travail de mise en cohérence des acteurs financés : petites réunions de travail avec les acteurs qui travaillent sur le même thème -> mise en synergie, augmentation de l'efficience, ancrage Massif central.	Manque de communication sur cet axe et sur la politique Massif central en général DATAR Mac pourrait informer les comcom par email par exemple

Les territoires miroirs :

	CC Sologne des rivières (Loir-et Cher) Miroir de CC Pays d'Ambert	**CC Agly-Fenouillèdes** (Pyrénées Orientales) Miroir de CC Plateau de Gentioux	**CC Frasne-Drugeon** (Doubs) Miroir de CC du Plateau de Gentioux	**CC des Trois Provinces** (Cher) Miroir de CC du Saint-Affricain
Personne interrogée	Directrice générale des services	Chargée de mission tourisme et communication	Président	Agent de développement local
Contexte sur le territoire	Territoire rural et très étendu Population stable, tendance à la baisse Inconvénient = l'emploi	Milieu rural Adossé à la communauté d'agglomération de Perpignan Population vieillissante, mais regain démographique sensible Territoire moins riche économiquement qu'avant	Territoire très rural Taux de chômage supérieur à la moyenne départementale Difficultés sociales	Situé à la frontière suisse : grande incidence sur l'attrait de nouvelles populations Pression foncière, immobilière Difficulté pour les entreprises locales de trouver une main d'œuvre fixe Activités agricoles et forestières
Actions en matière d'accueil	Non Mais présence de services à la population (petite enfance, jeunesse) Offre locative relativement bonne	Oui Directes : OPAGER (installation de jeunes viticulteurs), ZAE Indirectes : services (maison santé rurale, maintien de la Poste), site internet recensant toutes les informations pratiques Conseil général : réunions annuelles de nouveaux arrivants	Non Réflexion sur commerce et artisanat	Non, pas spécifiquement, « enfin, je ne sais pas ce que vous entendez par 'accueil' » Plutôt qu'une politique d'accueil, une politique de services (bibliothèque, maison santé rurale, relais assistance maternelle)
Partenariats relatifs à l'accueil	Non	Région et Europe pour les OPAGER	Non, le Pays non plus n'a pas d'action	Non Convention interrégional de massif du Jura vise plutôt le tourisme
Thématique de l'accueil pertinente ?	Ne sert à rien de vouloir accueillir des gens si en amont, pas d'emploi à leur proposer	Oui ! Pas de politique d'accueil structurée mais les services proposés sont utiles à la fois à la population locale et aux nouveaux arrivants	« Il faut bien qu'on y réfléchisse… » « Les maisons à vendre ne trouvent pas d'acquéreur, ça veut bien dire quelque chose »	Pas indispensable : les gens viennent d'eux même et les habitants ne partent pas.
Apport des nouveaux venus ?	Ne sait pas	Maintien des services Dynamisme du territoire (conseils municipaux, initiatives locales…)	X	Territoire reste dynamique car les services se maintiennent
Références en matière d'accueil citées ?	Non	La Creuse Résidence d'entrepreneurs d'Auvergne Média : *L'Esprit Village*	Non	Non
Qui vient s'installer ?	Retraités de la région parisienne s'installent car terrains moins chers	Familles qui cherchent des terrains et de l'immobilier accessibles	Ne sait pas Les gens s'installent en périphérie de Nevers, où ils peuvent travailler	Français (souvent de Besançon) qui travaillent en Suisse